

▶ LOI ELAN

▶ POUR LA SAUVEGARDE
DES FORETS PUBLIQUES

▶ BRESIL - REFLEXION SUR
L'ELECTION PRESIDENTIELLE

MENSUEL ANARCHISTE-COMUNISTE

N°285

DECEMBRE 2018

3 €

DOIT-ON CHOISIR ? GILET JAUNE OU K-WAY NOIR ?



COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une commission-journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non, d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de

l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.), et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après. Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Egrégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.



SOMMAIRE



EDITO ► **PAGE 3**

REFORME SOCIALE

► **PAGES 4/5** La Loi ELAN

LE MYTHE DU MINEUR

► **PAGES 6/7** « Morts à 100 % » et « Morts à 100 % : post-scriptum » :

LUTTE A LILLE

► **PAGES 8/9** La ZAC Saint-Sauveur à Lille :

DRAPEAU

► **PAGES 10/11** Le foot lave plus blanc, et la patrie colore.

TOURISME

► **PAGES 12/13** Le tourisme en question

ANTI-PATRIARCAT

► **PAGE 14/17** Et l'bon Dieu dans la merde, nom de Dieu !

BIG BROTHER

► **PAGES 18/19**

VERTEMENT ECOLO

► **PAGES 20**

L'ECONOMIE EN BREVES

► **PAGE 21**

EDUCATION

► **PAGES 22** Un gendarme nommé proviseur ès qualité !

HISTOIRE

► **PAGES 23** Avec ou sans Pétain, tout est à jeter dans le maréchalat

MAL-FORESTATION

► **PAGES 24/26** Pour la sauvegarde des forêts publiques

INTERNATIONAL

► **PAGES 27/29** Le retour de la question macédonienne dans la politique grecque

► **PAGES 30/34** GB - immigration et social-démocratie nationale

► **PAGES 35/36** Brésil réflexions sur l'élection présidentielle

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Sans les hors séries 25 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égrégore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

Ce numéro a été préparé à Moulins

La maquette à Moulins

La commission journal du numéro de février aura lieu à Caen mi-décembre

CONTACTER LOCALEMENT

l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE

ocl-moulins@orange.fr

BRETAGNE

ochnantes@free.fr

CHAMPAGNE- ARDENNES

OCL c/o egrégore BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRENNES

OCL c/o canal sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

• Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée, BP 403
62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr
• Lille : oclille@gmail.com

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES

• ocl-poitou@Orange.fr
• oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

• Lyon : "courant alternatif"
c/o Maison de l'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.fr
• Valence :
ocl-valence@riseup.net

SUD-EST

Grasse : ocl.sudest@gmail.com

CONTACTS

Figeac, passer par
oclibertaire@hotmail.com

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egrégore
BP 81213 - 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'information, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

COURANT ALTERNATIF
décembre 2018

Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0620G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé
Mise en page avec Scribus



DOIT-ON CHOISIR ?

Rien n'est tout jaune ou tout noir, que ce soit pour les gilets, les K-way ou bien les gens de rien.

Nous nous sommes interrogés sur le mouvement populaire, issus de l'appel des gilets jaunes du samedi 17 novembre.

Bien avant le jour fatidique, les médias, le pouvoir et les autres se sont inquiétés du risque de main mise par l'extrême droite sur ce mouvement. Pour les médias et le pouvoir, cela ne nous surprend pas, car ce qui domine dans leurs discours, est cette montée irrationnelle des populismes, face à leur apologie du maintien et du soutien aux taux de profits des entreprises, autrement dit la défense inconditionnelle à cette société marchandisée qui n'est autre que le capitalisme.

Mais les autres, ceusses qui se réclament de la convergence des luttes, de l'antifascisme, de l'écologie, voir même de la révolution, se posent cette question "j'y vais, j'y vais pas ?!". Bon, nous leurs accordons, cela n'est pas simple. Ce mouvement annoncé comme interclassiste, avec une infiltration de la peste brune, pour la défense du diésel contre le vélo et la voiture électrique et cette envolée poujadiste contre les taxes et autres impôts. Mais ces convergences de lutte ne risquent-elles pas d'être interclassiste, si l'objectif n'est pas défini collectivement. Si l'antifascisme est absent des lieux où risque d'être présent des groupes d'extrême droite, alors se pose la question de leur utilité. Et pour l'écologie, le vélo et la voiture électrique, face au diésel, sont-ils la solution ? Alors que l'interrogation oublie le pourquoi et le pour qui des déplacements. Et le révolutionnaire a-t-il oublié que le début des révolutions a souvent été contre les taxes et les impôts.

Alors oui ! tous ces risques sont réels et les exemples nous ont été servis en boucle par les médias et les réseaux sociaux. Là, la chasse aux soutiens des migrants, ici un noir pris à partie par des gilets jaunes ou ailleurs une femme sommée de retirer son hijab (foulard islamique), ou encore dans la Somme des

gilets jaunes dénonçant aux gendarmes, des migrants cachés dans un camion.

Et bien, pour quoi voudrions-nous que ce mouvement ne soit pas une photo des territoires, avec les bastions électoraux apparentés. Mais c'est aussi, un mouvement qui revendique, sans partis politiques, sans porte-parole, sans syndicalistes avec 70% de la population en soutien, selon les sondages et visant une auto-organisation citoyenne. Alors pourquoi s'étonner, de la vision de drapeau tricolore et de sonorité marseillaise, ne sont-ils pas les symboles d'une révolution oubliée et encore moins continuée.

Alors oui, notre grille de lecture est fort différente, le drapeau tricolore et la marseillaise ne sont pas, nos couleurs et notre chant, préférés. Mais pour beaucoup de ces gens de rien, le samedi 17 novembre fut leur première participation à un mouvement. Que selon notre grille de lecture, nous pouvons considérer que la lutte des classes n'est pas absente de ces rassemblements, bien que non revendiquée. Pouvons-nous oublier que les gens de rien ont été de chaque révolution, avec ou sans révolutionnaires ?

En tant qu'anarchiste-communiste, nous pensons que c'est au cœur même des luttes et des mouvements sociaux que s'élaborent les formes nouvelles de rapports sociaux et donc que c'est au sein de ces mouvements qu'il faut lutter. L'orientation auto-organisée de ce mouvement est un début. Notre contribution, en ce qui nous est possible, sera pour l'élaboration d'un mouvement solidaire, conscient de sa classe sociale.

Doit-on choisir ? Gilet jaune ou K-way noir ?

Et si notre choix allait pour K-way noir et gilet rouge !

OCL Moulins le 22 novembre 2018

La Loi ELAN

(Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique)

Cette loi a été votée définitivement le 17 octobre. Nous attendons, sans aucune illusion, l'avis du conseil constitutionnel pour qu'elle soit publiée au Journal Officiel après la signature de Macron. Reste, ce qui est concrètement incontournable : les décrets d'application à venir avec leur lot de surprises.

Néanmoins, nous pouvons donner ici les principaux changements annoncés par cette loi tout en sachant que cet article est loin d'être exhaustif.

Réforme des HLM

L'objectif de cette loi est, entre autres, la réforme du secteur HLM. En 2017, selon la fondation Abbé Pierre, 2 millions de ménages sont en attente d'un logement en HLM, 4 millions sont mal logés et 12 millions éprouvent des difficultés locatives. A noter qu'il y a 1,9 millions de demandes HLM par an.

La France compte 4,8 millions de logements sociaux qui abritent 10 millions de personnes.

Un Français sur deux loge ou a logé dans un logement social. Outre le soutien de l'État (subventions directes, exonération d'impôts, accès facilité au foncier), le secteur du logement social reçoit l'aide des collectivités territoriales. La Caisse des dépôts et consignations, institution financière publique, lui octroie des prêts à très long terme, sur 30 ou 70 ans. Ces prêts constituent près de 75% du financement total du secteur, adossés sur les dépôts de l'épargne populaire du livret A. Entreprises et salariés participent également au financement des HLM, à travers le 1% logement. Mais, il ne faut pas oublier que les bailleurs peuvent compter sur les locataires, qui reversent chaque année plusieurs milliards d'euros de loyers.

Depuis la loi de finances de 2018, les bailleurs sociaux ont été privés de 8 % de leurs recettes (1,5 milliards d'euros par an), ce qui a fragilisé leur équilibre économique. Pour compenser cette coupe budgétaire, le gouvernement veut imposer :



-Le regroupement des organismes HLM, jugés trop nombreux et trop petits. Pour le moment, seuls 10% des bailleurs ont la taille fixée par l'Etat, à savoir 15 000 logements minimum. Il est évident que ces regroupements vont entraîner des licenciements et une perte de proximité avec les locataires. Comment négocier pour les locataires avec des bailleurs encore plus lointains ? Comment feront les locataires en milieu rural, de plus en plus âgés et donc peu mobiles ? Tous les sièges sociaux des organismes vont se retrouver dans les métropoles.

-La vente accrue de logements sociaux avec un objectif à terme de 1% du parc cédé chaque année, soit 40 000 logements – contre environ 8000 actuellement (8810 en 2016). D'après la propagande distillée par l'Etat, les 40 000 logements vendus devraient servir à

construire 100 000 à 120 000 logements sociaux !? Il est impossible qu'un logement social vendu à Paris, à Biarritz, ... soit équivalent à 3 logements construits dans ces villes étant donné le prix du foncier et surtout la résistance acharnée des gestionnaires de ces villes à accueillir une population dont ils ne veulent pas. La possibilité accrue d'achats de HLM est présentée par le pouvoir macroniste comme une accession sociale à la propriété pour les locataires actuels du parc HLM ! Mais, ce pouvoir refuse de constater (tout au moins officiellement) que ces derniers n'en ont pas les moyens, la paupérisation des locataires du parc social est criante ! Loin de bénéficier des possibilités d'achat, les locataires risquent plutôt d'en pâtir et ces 40 000 logements ne seront pas vendus majoritairement à leurs occupants. D'ailleurs ce n'est pas un hasard si la loi Elan offre la possibilité de vendre les logements sociaux à n'importe qui, y compris à des fonds de pension. Vendus à la découpe, les HLM se transformeront peu à peu en copropriétés avec des risques importants de problèmes de gestion, de manque d'entretien, et de dégradations du bâti. « Ceux qui resteront seront soumis à des pressions pour partir, puisque seule leur présence empêchera les bailleurs de vendre » dit la fondation Abbé Pierre. Le parc HLM français va progressivement se transformer en produit financier et des pans entiers du logement social vont passer au privé.

Ce serait quelque part un retour aux sources puisque le logement social, rappelons-le, est né en 1894 sur l'initiative des grandes entreprises qui avaient besoin d'une main d'œuvre à sa botte.

Le bail « mobilité »

Cette loi a créé un nouveau type de bail : le bail mobilité. Ce nouveau bail qui concerne que des meublés est de courte durée de un à dix mois pour des étudiants, des personnes en formation ou en contrats courts. Au prétexte de ramener certains logements faisant partie de la location touristique sur le marché locatif, ce bail risque de se transformer en bail précaire pour les précaires, redoublant dans le logement la précarité subie sur le marché du travail. A noter que ce bail n'est pas renouvelable au-delà de 10 mois. Au lendemain du vote de cette loi Elan, des agences immobilières s'activaient déjà pour tirer parti de cette nouvelle disposition...

La cible est donc très large et sans garde-fous, le locataire se contentant de déclarer qu'il répond bien à l'un de ces statuts précaires, sans autre justificatif. Ses droits sont réduits : pas de renouvellement de bail au-delà de 10 mois, des charges forfaitaires sans présentation de factures ni de comptes par le bailleur, aucun moyen de réclamer la mise aux normes du logement s'il n'est pas décent et pas de recours possible à la commission départementale de conciliation, qui règle les conflits entre bailleurs et locataires pour les baux meublés ou nus en loi de 1989.



Le locataire n'a, en contrepartie, nul dépôt de garantie à verser, ce qui permet une économie. Le bail mobilité bénéficie de la caution gratuite Visale, accordée par Action Logement, qui couvre les impayés dans la limite d'un loyer mensuel de 1 500 euros, en Ile-de-France, 1 300 euros en province et 800 euros pour un étudiant. Un vrai avantage et c'est bien le seul, pour, par exemple, un étudiant étranger qui ne peut pas trouver de personne caution en France.

La création d'un tel bail comporte un risque de déqualification du bail classique. Des marchands de sommeil pourront ainsi transformer leur logement insalubre en logement meublé sans que le locataire de passage puisse leur demander quoi que ce soit.

Le squat

Contrairement à ce qui est écrit ici ou là, cette loi ne supprime pas la trêve hivernale (du 1er novembre au 31 mars) pour les squatteurs puisque ceux-ci n'y avaient plus droit depuis des années. Actuellement, pendant la trêve hivernale, un propriétaire ne peut pas obtenir l'expulsion d'un locataire qui ne paie plus son loyer mais peut l'obtenir pour un squatteur qui n'a jamais eu de bail dans le logement qu'il occupe. La loi Elan n'intervient pas dans ce domaine.



Mais, la loi Elan n'a pas pour autant oublié les squatteurs. En effet cette loi supprime le délai légal de deux mois entre le commandement de quitter les lieux et la mise en oeuvre effective de l'expulsion. Ce délai légal était généralement accordé par la justice aux squatteurs pour trouver un nouveau logement. L'expulsion des squatteurs devrait ainsi être accélérée.

De plus, le terme « domicile » a été remplacé par « local à usage d'habitation ». Cela peut paraître anecdotique mais cela ne l'est pas ! Un « domicile » est une notion juridique relativement précise. Il s'agit soit d'une résidence, qu'elle soit principale ou occasionnelle, soit de locaux d'entreprise s'ils sont encore occupés, même ponctuellement. En revanche, un « local », cela décrit à peu près tout et n'importe quoi, et même un lieu non couvert comme un terrain.

Grâce à ce subtil tour de passe-passe linguistico-juridique, squatter une friche ou un bâtiment laissé vacant depuis des années à des fins de spéculation immobilière pourrait être sanctionné pénalement de la même manière que s'introduire dans l'appartement d'un propriétaire quelconque : un an d'emprisonnement, et 15 000 euros d'amende.

Le handicap

Le principe d'accessibilité universelle adopté en 2005 est remis en cause. Il faut dire que ce n'était qu'un principe ! En effet, la règle du « 100 % accessible » cachait, en réalité, une énorme exception : les logements dans des bâtiments inférieurs à quatre étages sans ascenseur étaient dispensés de toute norme pour handicapés, excepté au rez-de-chaussée. Si bien que la production



neuve ne comportait que 40 % de logements réellement adaptés aux handicapés. La loi Elan prévoit qu'au lieu de 100 % de logements neufs accessibles à des personnes handicapées, seuls 20 % le seront, le solde devant être « évolutif », une nouvelle notion qui sera définie par décret.

Le pouvoir a bien senti qu'il courrait un risque en s'attaquant à ce principe universel. C'est ainsi qu'il a fait une concession en décidant que des ascenseurs seront obligatoires dans les immeubles neufs d'au moins trois étages, au lieu de quatre actuellement.

L'exclusion

Cette loi prévoit l'expulsion automatique des familles dont l'un des membres a « un jour » été condamné sur la législation anti-stupéfiants. Le contrat de location sera alors résilié de plein droit à la demande du bailleur. Il en sera de même en cas d'inexécution des obligations du locataire résultant de troubles de voisinage constatés par décision de justice.



En résumé, la loi Elan constitue l'attaque la plus violente depuis 32 ans (loi Méhaignerie) menée par un gouvernement contre le logement social des classes populaires.

Denis, Reims le 4 novembre

« Morts à 100 % » et « Morts à 100 % : post-scriptum » :

Deux films pour casser le mythe du mineur (1^{ère} partie)

Ces deux films, respectivement tournés en 1980 et 2017, tirent un double bilan : d'un côté, les conséquences funestes du travail sur la santé des mineurs qui, pour la plupart de ceux qui sont descendus au fond, sont morts ou malades. De l'autre côté et en parallèle, la construction d'un mythe du mineur largement distillé par la gauche politique et syndicale qui présentent des personnes courageuses, solidaires, à la tête d'une lutte des classes et en partie victorieuse. Oui mais ... des mineurs silicosés à 100%. Voici quelques questions posées au camarade Tomjo, co-réalisateur du film et aussi animateur de la revue Hors-Sol.⁽¹⁾



Dans ton film, tu évoques le mythe du mineur. Sur quoi repose-t-il ?

Cette mythologie du travail du fond repose sur des représentations antérieures à l'époque moderne de l'industrialisation. Il y a d'abord une mystique universelle à se rendre et se réunir dans les entrailles de la terre, à descendre dans la pénombre, comme le faisait les Hommes préhistoriques pour peindre et sans doute faire des rites. Les mineurs ont toujours représenté une classe de travailleurs un peu à part. Dans La Révolution industrielle du Moyen-âge, Jean Gimpel montre que les mineurs (tous les mineurs, pas uniquement ceux du charbon), à travers l'Europe, sont bien mieux payés que les ouvriers agricoles ou ceux des manufactures. Ils ont des droits plus étendus ou raser des forêts pour les besoins de l'exploitation. Quand l'exploitation de charbon s'industrialise au XVIII^e siècle, la mythologie moderne industrielle poussera sur ce « background » historique. Avec la différence que ces mythologies vont se « laïciser », déportant la puissance symbolique du ou des divinités surnaturelles vers la Technique, puisque c'est elle qui désormais domine des éléments hostiles.

En quoi les syndicats et le PCF notamment ont largement contribué à cette édification ?

Le mouvement ouvrier, après bien des débats internes sur le rôle des machines, du taylorisme, de l'industrie, va globalement se ranger derrière le progressisme technique. Le socialisme ne devait-il pas résulter de l'alliance des soviets et de l'électricité (soit le charbon), selon Lénine ? Le mythe productiviste soviétique n'était-il pas construit sur l'image mythifiée de ce mineur du Donbass Alekseï Stakhanov ? Inféodés à Moscou, les communistes français

déclinent la propagande soviétique. En 1944-1945, ils appuient la nationalisation des mines (prélude à la socialisation des moyens de production). Surtout, conformément au partage de l'Europe entériné à Yalta, les communistes français entrent au gouvernement, mènent une politique de compromis avec de Gaulle, plutôt qu'une action « révolutionnaire ». Ils se font les relais ardents de la propagande productiviste qui vise à « reconstruire » la France, ou plutôt son industrie lourde lors de ce que l'on a appelé la bataille du charbon. Ils vont jusqu'à casser les grèves et stigmatiser l'absentéisme⁽²⁾. Le discours d'après-guerre s'appuie sur la résistance à l'occupant nazi. Le mineur et le soldat sont les deux figures de l'indépendance nationale. Beaucoup de statues sont alors érigées qui les représentent couronnées des lauriers de la victoire, comme celle qu'on trouve aujourd'hui dans la cour du musée de la mine de Saint-Étienne. Voyez ce discours de Thorez à Waziers, dans le Nord, le 21 juillet 1945, qui fait du mineur l'avant-garde du prolétariat et de l'indépendance nationale : « Je voudrais vous faire comprendre que [...] produire, produire encore produire, faire du charbon, c'est aujourd'hui la forme la plus élevée de votre devoir de classe, de votre devoir de Français. Hier, l'arme c'était le sabotage, mais aujourd'hui l'arme du mineur, c'est de produire pour faire échec au mouvement de réaction, pour manifester sa solidarité de classe envers les ouvriers des autres corporations. »

Mais cette propagande nationale-productiviste n'est pas le seul fait des communistes, elle est partagée et diffusée par toutes les couleurs politiques, et les industriels, tant l'extraction de charbon est la pierre angulaire de l'économie, en l'occurrence de la reconstruction.

Et tout ça, ça donne l'inauguration du Louvre Lens en décembre 2012 avec un François Hollande accompagné d'un fier mineur à casque qui s'extasient ensemble devant la Liberté guidant le peuple de Delacroix. Aujourd'hui, où trouve-t-on cette récupération de l'icône du mineur ?

Aujourd'hui, cette mythologie est un peu différente puisqu'il n'y a plus de mineurs à faire descendre au fond. Elle est teintée de nostalgie (c'était le bon temps du plein emploi et du progrès), si ce n'est « disneylandisée ». François Hollande inaugure en 2012 le Louvre-Lens le jour de la Sainte Barbe, sainte patronne des mineurs. Face au Louvre aujourd'hui, un hôtel quatre étoiles est venu se loger dans d'anciennes maisons minières réhabilitées dans ce style si exotique du coron⁽³⁾.

Voilà trente ans que les dernières mines ont fermé. Leur patrimonialisation par l'UNESCO en 2012 (le bassin minier est désormais inscrit au « Patrimoine mondial ») mais aussi par des musées de la mine comme celui de Lewarde dans les années 1980 ont une double mission. La touristification d'une région particulièrement frappée par le chômage. Et la

1. Pour se procurer la revue et commander le film, aller sur le site <https://hors-sol.herbestolles.org/>.

2. C'est le fameux « S'il est important de bien conduire un mouvement revendicatif, il faut aussi savoir le terminer. » prononcé par Maurice Thorez, chef du PCF.

3. Le but est d'attirer du tourisme haut de gamme et de fixer les visiteurs car le musée Louvre-Lens est un échec et ne profite pas à la ville.

perpétuation d'un état d'esprit entreprenant, besogneux, travailleur, discipliné, porté par le progrès technique de cette grande aventure industrielle. Ces jours-ci, une exposition du Musée de Lewarde rappelle combien l'exploitation minière a été un formidable vecteur de progrès dans la médecine, quand bien même la mine fit près de 120 000 morts entre 1945 et 1990, et que les mineurs aient dû se battre pour la reconnaissance de leur silicose.

La mythologie économique actuelle est celle des réseaux, de l'intelligence artificielle, de l'automatisation, qu'on qualifie de « Troisième révolution industrielle ». La patrimonialisation minière doit faire la jonction idéologique entre l'époque révolue du charbon et celle en construction des nouvelles technologies. Dès les années 1980, le musée de Lewarde se voyait investi de cette mission de faire « adopter à l'opinion publique une attitude plus constructive vis-à-vis de sa machine économique, et en particulier de ses grandes entreprises industrielles. Ceci permettrait aussi de mieux faire comprendre et accepter au public les grands desseins inévitablement très coûteux qui s'imposent à la recherche scientifique et technique d'aujourd'hui. » (4)

Ton film est une suite qui s'inscrit dans une contestation commencée dans les années 1980. Peux-tu revenir sur l'historique de cet iconoclasme ? Qui étaient les animateurs de ce projet ? Importance ou pas de la gauche prolétarienne, notamment en rapport avec la catastrophe de Liévin en 1974 ?

Notre film part de l'expérience du Centre d'animation culturelle de Douai. Dans les années 1970/1980, ses animateurs montaient des spectacles à partir de témoignages qu'ils jouaient ensuite dans les arrière-salles de café du bassin minier. Le but était de révéler le mythe du mineur colporté par tous (socialistes, communistes, syndicats, industriels, mais aussi les sportifs du RC Lens et les mineurs eux-mêmes). Et c'est vrai que les maos étaient très présents dans le bassin minier, notamment à partir de la catastrophe de Liévin. Serge July, fondateur de Libération, est venu s'installer là. Au moment de l'affaire retentissante de Bruay-en-Artois en 1972, ils se sont acharnés de manière assez pathétique contre le coupable tout trouvé du viol d'une fille de mineur qui, selon leur idéologie, ne pouvait être que le notaire voisin, représentant de la bourgeoisie (en réalité, il sera innocenté).

Toujours est-il qu'ils ont mené les tribunaux populaires montés à la suite des catastrophes (surtout après celle de Liévin en 1974) et qu'ils ont en partie contribué à révéler le mythe du mineur. Ils se sont par exemple « accaparés » le vieux Jules Grare qu'on voit dans Morts à 100 %, à qui ils ont proposé d'éditer sa dénonciation du travail de la mine (5).

Les réactions ont-elles été hostiles ? Notamment celles des mineurs qui travaillaient encore ? Pour rappel, la dernière mine dans le Nord-Pas-de-Calais ferme en 1991.

Oui, d'autant que c'était l'époque des fermetures des mines. On leur a reproché de faire le jeu de la droite et des industriels qui auraient investi dans le pétrole ou le nucléaire. Et puis, comme ils disent, ils tiraient dans tous les sens. Personne n'était épargné, pas même les mineurs. Quand leurs petites représentations théâtrales provoquaient chahuts et hostilités, ils répondaient : «



Mineur, héros de la nation, t'as des enfants ?

Oui.

Tu voudrais qu'ils soient mineurs ?

Non.

Alors explique-nous un peu pourquoi ?

Et c'est comme ça qu'ils entamaient des discussions sur cette ambiguïté entre la fierté somme toute assez compréhensible d'avoir « relevé » la France, et la participation inconsciente à sa propre aliénation.

As-tu la connaissance de grève ou de lutte de mineurs contre leur instrumentalisation et/ou leur maladie, disons « professionnelles » ?

Il y a eu des coups d'éclats anarchistes provoqués par la Bande noire, dans le bassin minier de Montceau-les-Mines en Saône et Loire à la fin du XIXe siècle, contre la domination patronale et catholique. Localement, il y a eu des mobilisations contre la supposée « fatalité » des catastrophes meurtrières à Courrières en 1906 et Liévin en 1974. D'ailleurs, un natif de Montceau-les-Mines a été une des principales figures des grandes grèves de 1906 : il s'agit de Benoît Broutchoux, anarchiste syndicaliste. En créant un syndicat alternatif, il s'est attaqué frontalement au patronat et au syndicat majoritaire qui demandaient aux mineurs de repartir au boulot. Avec ces contestations radicales de la mine, on s'approche du personnage de l'anarchiste Souvarine dans *Germinal* qui conteste la position, on va dire « syndicale », de Lantier. Souvarine souhaite foutre la mine par terre plutôt que de négocier la longueur de la laisse.

Dans les années 1970, il y a eu des grèves pour la revalorisation des salaires et des droits, ou pour la reconnaissance des maladies professionnelles. Enfin, plus récemment, hors de la mine, les mouvements écologistes rappellent combien l'exploitation du charbon est nuisible pour le climat, la qualité de l'air, et donc la santé, si ce n'est la survie, non pas seulement des mineurs mais de tous. On peut citer le blocage, il y a deux mois, d'une énorme mine de lignite (un charbon très polluant) en Allemagne par plus de 6500 militants écologistes.

Écrit à Lille, novembre 2018

4. Voir la revue *Hors-sol* n°5

5. *Nous ne verrons plus souvent vertes feuilles*, paru en 1976 et *Ma vie à Liévin*, paru en 1977

La ZAC Saint-Sauveur à Lille : Une zone à contester et combattue !

Pas encore de ZAD à Lille mais un nouveau grand chantier inutile vient d'être sérieusement retardé par une action au tribunal administratif menée par une association d'opposants à la construction de cette ancienne friche industrielle. Une victoire juridique assez rare qui met des bâtons dans les roues de Martine Aubry et son équipe d'urbanistes.

Ancienne gare de fret-marchandise, la gare Saint-Sauveur est abandonnée par la SNCF dans les années 2000 et laisse en plein centre-ville, un espace de plus de 20 hectares vacants. De quoi attiser les appétits immobiliers pilotés par la Métropole Européenne de Lille (MEL) qui avec sa SPL Euralille (société publique locale) métropolise à tour de bras la ville. Cela a débuté dans les années 1990, sous le mandat de Pierre Mauroy qui s'associe au grand patronat local pour faire sortir de terre la gare Lille-Europe en 1994, présentée comme « une turbine tertiaire » avec le centre Euralille (commerces et bureaux) à côté. Depuis, cette turbine a englouti les espaces disponibles qui étaient d'anciennes friches industrielles (à cause de la désindustrialisation) ou des terrains démilitarisés (Lille était une ancienne ville-garnison). Aujourd'hui, nous en sommes au projet Euralille 3 et les grues n'en finissent pas de construire des tours ! ⁽¹⁾



L'aménagement de la friche Saint-Sauveur prévoit la construction de: 2 500 logements environ et plus de 45 000 m² de bureaux ; des commerces et des équipements type école et gymnase ; une piscine olympique (3 bassins, 1 fosse de plongée de 40 m de profondeur, sauna, hammam, etc) et enfin un jardin public de 1,5 ha. Le tout selon une architecture en îlots, très à la mode. Parmi ces projets, c'est celui de la piscine olympique qui fâche le plus car un équipement de ce type existe déjà dans la ville. De plus la construction coûterait environ 50 millions d'euros (argent public bien sûr) et rognerait encore un peu plus les espaces verts. Officiellement, cette piscine devait servir de base arrière au JO de Paris de 2024.

L'organisation de la contestation

Depuis plusieurs années, le collectif « Fête la friche » s'est formé pour se saisir de la question du lieu. Il y a 3 ans, à l'occasion d'une fête de la musique, une free party avait été organisée après avoir cassé un mur d'enceinte. La subversion durera encore quelques temps avec des graffitis qui invitaient les gens à rentrer dans la friche ainsi que l'organisation d'une fête populaire avec discussions et spectacles. Progressivement, le collectif grandit et voit l'arrivée de nouvelles associations si bien

qu'en juin dernier, l'association P.A.R.C. Saint-Sauveur, pour « Protection aménagement réappropriation collective » est créée. Elle regroupe autour du collectif : les associations Entrelaines, A.S.P.I.(Association pour la Suppression des Pollutions Industrielles) et les Amis de la Terre. Les partis politiques sont interdits pour éviter la récupération car la friche devient un argument de campagne dans les élections municipales qui se préparent. ⁽²⁾

Face à l'annonce du projet urbain, les opposants affûtent leurs arguments qui reposent sur trois grands axes. Tout d'abord, réclamer plus d'espaces verts car Lille est une des villes les moins bien pourvues : sur une moyenne de 50 m²/ habitant d'espaces verts dans les grandes villes, Lille en a que 13,5 m². Or ces espaces sont nécessaires pour la respiration de la ville : régulateur thermique, refuge de biodiversité et espace récréatif pour les habitants. Vient ensuite, la question centrale de la pollution de l'air qui, on le sait, provoque des problèmes sanitaires graves surtout pour les sportifs (sic) : 2 heures de natation intense dans la belle piscine olympique serait équivalente à 2 journées d'exposition à de l'air pollué. Enfin, les risques mentaux seraient accrus par la densité urbaine si on en croit une étude suisse de 2013 ⁽³⁾ : il y aurait deux fois plus de schizophrènes dans les centre-ville qu'en milieu rural même s'il faut prendre en compte d'autres facteurs comme la pauvreté (plus importante en ville qu'à la campagne).

Face à cet argumentaire, la Mairie crie à la manipulation d'un « petit groupe de radicalisés » et elle répond par le besoin de logements notamment sociaux. Une belle fumisterie quand on sait que la ville compte plus de 8 000 logements vacants qu'il faut certes rénover mais qui sont bien là. Autre arnaque, celle des logements sociaux car en réalité très peu sont vraiment « sociaux ». Pour l'illustrer, sur les 2 500 logements prévus, officiellement 35% sont des logements sociaux soit 875 mais en réalité seulement 25% d'entre eux seront des PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration qui sont vraiment réservés aux plus démunis) soit 219 logements. Le reste du parc social sera du PLS (Prêts locatifs sociaux) accessibles pour 80% de la population, par exemple pour une personne seule dont les revenus n'excèdent pas 2100 euros par mois.

Victoire judiciaire

Au printemps 2018, comme le veut la Loi, une enquête publique est lancée pour la construction de la ZAC (zone d'aménagement concerté). Pas de réelle réunion publique mais un commissaire enquêteur étudie le dossier dans un bureau. Sans surprise, son avis est favorable mais avec trois réserves majeures sur lesquelles les opposants au projet vont pouvoir s'appuyer : premièrement, sur l'impact de la pollution de l'air avec la hausse du trafic automobile ; deuxièmement, sur les risques de pollution de la nappe phréatique à cause du creusement de la piscine ; troisièmement, la non-consultation de l'ARS (agence régionale de santé) sur les risques d'exposition à

1. Pour plus d'infos sur la métropolisation de Lille, lire « Lille capitale du capital » sur le blog de la Mouette Enragée
2. Notamment pour tacler Martine Aubry. Ainsi des membres du FN ont voulu entrer dans l'association.
3. « Densité urbaine et psychose – est-ce que vivre en ville rend schizophrène ? », D. Söderström, S. Jungo, S. Pedrozo, O.Söderström, P. Conus, Revue médicale Suisse, sept. 2013

un air pollué pour les futurs nageurs. Cela n'empêche pas la MEL de déclarer fissa le projet d'intérêt général et de changer en catimini le PLU (plan local d'urbanisme) pour débiter les travaux le plus vite possible.



C'est dans cette précipitation que l'association PARC dégage un référé-suspension en matière d'environnement qui « permet d'obtenir dans un bref délai la suspension ou pas d'une décision en attendant que le juge se prononce définitivement sur sa légalité lorsqu'un commissaire enquêteur a émis des conclusions défavorables à un projet » dicit la loi. En gros, le débat ne porte pas sur le fond du projet mais sur la forme et ici sur le fait que la MEL ait oublié de consulter l'ARS pour la pollution de l'air. C'est technique, chiant à instruire ⁽⁴⁾ mais ça paie car le 5 octobre dernier, à la surprise générale, le juge des référés du tribunal administratif de Lille suspend les travaux. Fini l'intérêt général, la MEL doit revoir sa copie. Concrètement, un nouveau projet doit être déposé et cela repousse les échéances à juin 2019 environ. Une bataille de gagnée, malheureusement pas la guerre !

Lille, dense et intense ?

Si les grues sont stoppées à Saint-Sauveur, elles poussent partout ailleurs. Derrière cette densification urbaine, se trouve une idéologie profondément ancrée dans le milieu des décideurs-aménageurs : celle de la densité vertueuse qui répondrait à la crise économique et écologique. Density is beautiful, elle apporterait des services et donc des emplois en plus et elle éviterait aux habitants de prendre leur voiture car les transports en commun sont proches. Mais que dire de la périurbanisation, elle aussi galopante. Ce ne sont pas les bouchons quotidiens (et en augmentation) sur Lille qui vont nous contredire. A revoir donc comme idéal.

Ce postulat de la densité est même repris par les Verts locaux. En 2007, le tête de liste du parti publiait dans un livre (Lille, vert avenir) : « la ville est un rempart à la crise écologique. [Pas] la ville américaine, étalée, très dépendante du pétrole [mais] la ville européenne, dense et bien sûr compacte. C'est seulement ainsi que nous saurions mutualiser les services, en les mettant les uns sur les autres pour nous extraire de nos voitures. » Depuis, les Verts ont voté pour tous les projets métropolitains ⁽⁵⁾.

Dernière bêtise en date, Martine Aubry candidate au concours des capitales vertes et durables pour 2021. Entre temps, nous allons avoir l'année qui vient un énième festival artistique et culturel autour du thème de « Lille, Eldorado » avec le Mexique mis à l'honneur. En 2020 ce sera Lille capitale mondiale du design. Les déclinaisons festives s'enchaînent au service de l'image de marque de la ville qui doit se vendre sur le marché européen. Avec le néolibéralisme des années 80 et la désindustrialisation, la grande ville est devenue l'objet de fixation du capital. On produit désormais de la culture et de la consommation pour une population solvable qu'on fait venir. Les autres sont relégués dans les limbes des banlieues et du périurbain : les nouvelles friches.

Fabien, OCL Lille

4. Le dossier est monté en partenariat avec M. Ruef, une avocate militante lilloise bien connue.
5. Ils votent aussi pour le flicage des transports en commun avec la carte RFID. Lire pour ça le livre de Tomjo, l'enfer vert.

Le Drapeau, par Jean Zay - (1924)

Ils sont quinze cent mille qui sont morts pour cette saloperie-là.
Quinze cent mille dans mon pays, Quinze millions dans tous les pays.
Quinze cent mille morts, mon Dieu !
Quinze cent mille hommes morts pour cette saloperie tricolore...
Quinze cent mille dont chacun avait une mère, une maîtresse,
Des enfants, une maison, une vie un espoir, un cœur...
Qu'est ce que c'est que cette loque pour laquelle ils sont morts ?
Quinze cent mille morts, mon Dieu !
Quinze cent mille morts pour cette saloperie.
Quinze cent mille éventrés, déchiquetés,
Anéantis dans le fumier d'un champ de bataille,
Quinze cent mille qui n'entendront plus JAMAIS,
Que leurs amours ne reverront plus JAMAIS.
Quinze cent mille pourris dans quelques cimetières
Sans planches et sans prières...
Est-ce que vous ne voyez pas comme ils étaient beaux, résolu, heureux
De vivre, comme leurs regards brillaient, comme leurs femmes les aimaient ?

Ils ne sont plus que des pourritures...
Pour cette immonde petite guenille !
Terrible morceau de drap coulé à ta hampe, je te hais féroce-ment,
Oui, je te hais dans l'âme, je te hais pour toutes les misères que tu représentes
Pour le sang frais, le sang humain aux odeurs âpres qui gicle sous tes plis
Je te hais au nom des squelettes... Ils étaient Quinze cent mille
Je te hais pour tous ceux qui te saluent,
Je te hais à cause des peigne-culs, des couillons, des putains,
Qui traînent dans la boue leur chapeau devant ton ombre,
Je hais en toi toute la vieille oppression séculaire, le dieu bestial,
Le défi aux hommes que nous ne savons pas être.
Je hais tes sales couleurs, le rouge de leur sang, le sang bleu que tu voles au ciel,
Le blanc livide de tes remords.
Laisse-moi, ignoble symbole, pleurer tout seul, pleurer à grand coup
Les quinze cent mille jeunes hommes qui sont morts.
Et n'oublie pas, malgré tes généraux, ton fer doré et tes victoires,
Que tu es pour moi de la race vile des torche-culs.

Le foot lave plus blanc, et la patrie colore.

La prolifération de drapeau français aux fenêtres et dans les «fan-zones» lors de la Coupe du monde de football a suscité des questionnements lors des Rencontres du Quercy. Faut-il voir dans cet affichage tricolore une propagation du nationalisme, ou la simple expression d'une liesse populaire autour d'une équipe de foot ?

1. <http://www.leparisien.fr/sports/football/coupe-du-monde/coupe-du-monde-les-francais-ont-le-drapeau-prudent-05-07-2018-7807803.php>

2. cf. le célèbre tableau « La Liberté guidant le peuple » d' Eugène Delacroix.

3. « Le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie. [...] Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez-le bien, vous enlevez la moitié de la force extérieure de la France, car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires dans le drapeau de la République et de l'Empire. En voyant le drapeau rouge, elle ne croira voir que le drapeau d'un parti ; c'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe. La France et le drapeau tricolore, c'est une même pensée, un même prestige, une même terreur au besoin pour nos ennemis ».

A de Lamartine cité par Chloé Leprince, article Drapeau français et cocorico : "saloperie tricolore" ou bannière de liesse ? <https://www.franceculture.fr/histoire/football-derriere-le-bleu-blanc-rouge-cocardier-une-histoire-conflictuelle-depuis-1789>, 4. Bernard Richard, vexillologue, auteur d'une Petite Histoire du drapeau français, CNRS Editions, cité par Libération dans https://www liberation.fr/debats/2017/01/31/bernard-richard-la-violence-que-porte-le-drapeau-bleu-blanc-rouge-explique-notre-retenu-a-le-brandi_1545345

Selon les vexillologues (spécialistes des drapeaux !), les français entretiendraient un lien ambigu avec leur oriflamme, alternant selon les périodes la ferveur ou la détestation. Par ailleurs, la France n'est pas vraiment une terre de football : le pays compte péniblement 2 millions de licenciés quand l'Allemagne dépasse régulièrement les 7 millions, et il n'y aurait que 40% de la population à s'y intéresser.

Alors, si une vague bleu-blanc-rouge vous a semblé déferler sur nos villes et nos campagnes, il s'agit peut être plutôt d'une sensibilité exacerbée aux couleurs nationales, que d'un véritable phénomène de masse. Ainsi, lors d'une enquête sur le pavoiement comparé d'une petite ville du Nord et de sa voisine frontalière Belge, le quotidien Le Parisien concluait que le français avait le drapeau prudent, contrairement à son voisin belge préoccupé de supporter son équipe nationale à grand renfort d'étendards noir-jaune-rouge pour mieux oublier les tensions entre wallons et flamands ⁽¹⁾.

Mais si les français ne sont ni les supporter de foot bêtifiés que l'on suppose, ni les chauvins affichés que l'on croit parfois, d'où vient cette impression de submersion tricolore ?

Enjeux d'un symbole

Le drapeau bleu blanc rouge, issu des cocardes des révolutionnaires de 1789, apparait tel quel sous la convention (1794) puis disparaît sous l'Empire et la restauration. Il ne revient vraiment qu'en 1830, brandi comme symbole républicain par les révolutionnaires de juillet ⁽²⁾ qui parviendront à l'imposer comme emblème de la France de Louis Philippe, réconciliant ainsi la nation avec la Monarchie. C'est aussi pourquoi les insurgés de 48, préconiseront le drapeau rouge comme nouveau symbole de la République, et qu'il faudra la verve enflammée d'un Lamartine ⁽³⁾ pour emporter l'assentiment pour le drapeau Tricolore enfin devenu symbole de « La » République

Et c'est bien cette adversité, drapeau rouge versus

drapeau tricolore, qui va structurer un certain nombre de marqueurs politiques en France. L'effroi causé par La Commune trouvera du réconfort dans l'étendard français qui unifiera la IIIème République revancharde tant contre les rouges que contre l'Allemand. Cependant, la boucherie de 14-18 associera pour les années 20 le drapeau national au militariste et à la mort. Ainsi en 1924, un Jean Zay, futur ministre du Front populaire fustigera la « loque » et le « torche-cul » tricolore dans un poème antimilitariste... Ce qui avivra une polémique entre France et anti-France jusqu'en 2015 lors du transfert de ses cendres au Panthéon.

Dans les années 30, avec la montée des Liges factieuses et du nationalisme, la stratégie de Front populaire, la fin de l'internationalisme impulsé par Moscou, le Parti communiste français opérera un premier mouvement de réappropriation des symboles nationaux par la gauche, et le drapeau rouge se, verra adjoindre le drapeau bleu-blanc-rouge dans l'iconographie du Parti.

La Collaboration et la Résistance verront deux camps se disputer à nouveau le drapeau à la Libération, mais puisque le symbole Républicain avait été également celui de l'État français, la prégnance du tricolore se fit plus discrète, et sera en tout cas associée par la suite aux guerres coloniales et quasi exclusivement au camp nationaliste et réactionnaire.

Ce fut d'ailleurs une prétendue atteinte au drapeau qui servi de prétexte à l'expulsion et à l'interdiction de territoire de Daniel Cohn-Bendit en 68, qui aurait déclaré que le drapeau français était fait pour être déchiré et transformé en Drapeau Rouge...

On peut ainsi dire à grands traits que, depuis son origine jusqu'à la fin du service militaire obligatoire (1997) le drapeau bleu blanc rouge fut pour l'essentiel un symbole patriotique, militariste, nationaliste et réactionnaire. Et en tous cas, pendant longtemps, «La violence que porte le drapeau bleu-blanc-rouge explique[ra] notre retenue à le brandir et à pavaiser nos rues» ⁽⁴⁾.

Le tournant de 1998

Outre la fin de la conscription, le mondial de foot de 1998 et la victoire de l'équipe de France furent certainement une première réhabilitation des couleurs nationales, débarrassée pour un temps de leur verni réactionnaire. Car l'époque célébra davantage les black-blanc-beur que l'identité nationale, croyant découvrir avec l'équipe de Zidane une nation réconciliée par un sport fédérant la diversité ethnique constitutive du pays et de son histoire. Mais l'embellie fut de courte durée. Dès 2001, à propos de football encore, la polémique resurgit entre adorateur et abhorrateur des symboles de La République.

Le 6 octobre 2001, quelque jours après les attentats du 11 septembre, un match amical France-Algérie au Stade de France connait quelques débordements : la Marseillaise est sifflée, des drapeaux français sont malmenés, et le public envahit la pelouse avant la fin du match déclenchant une intervention policière et un sursaut nationaliste traquant l'anti-France chez les supporters de l'équipe d'Algérie de



nationalité française. Outre les délires racistes sur fond d'occident menacé par les hordes intégristes infiltrées, cet incident aura pour conséquence directe la promulgation d'un article de la loi du 18 mars 2003 sur la Sécurité intérieure, qui réprime le fait, au cours d'une manifestation organisée ou réglementée par les autorités publiques, d'outrager publiquement l'hymne national ou le drapeau tricolore. Ce délit est puni de 7500 euros d'amende, et même de six mois de prison s'il est commis en réunion.

Entre ce match France-Algérie et la promulgation de cette loi, il y aura eu le 21 avril 2002 et le choc de Le Pen au second tour de la présidentielle. Les manifestations antifascistes organisées entre les deux tours de cette présidentielle verront un afflux de drapeau Bleu-blanc-rouge dans les cortèges, sous le prétexte de disputer les symboles de la République au FN, et de montrer que la France n'est ni Le Pen ni le Front national. Le Drapeau est donc remis au centre des polémiques politiciennes comme un enjeu identitaire où s'affrontent différentes représentations de la nation. La présidentielle de 2007 s'inscrira pleinement dans cette stratégie d'appropriation des symboles nationaux. La candidate Ségolène Royal déclarera « tous les Français devraient avoir chez eux le drapeau tricolore. Dans les autres pays, on met le drapeau aux fenêtres le jour de la fête nationale ».

Cette déclaration, assortie d'une invitation à apprendre la Marseillaise, fera encore polémique dans le camp Royal, qui s'en défendra en ces termes : "Quand on demande aux Français ce qui, pour eux, symbolise le mieux la France, ce qui vient en premier ce ne sont ni les frontières ni la langue, c'est le drapeau tricolore et la sécurité sociale. L'emblème de la République et les outils de la solidarité : voilà ce qui cimente en premier l'appartenance commune [...] Je ne fais aucune confusion entre la nation, dont on doit être fier et dont un chef d'État doit conduire chaque Français à être fier, et le nationalisme."

Il faut dire que les émeutes de 2005 dans les banlieues avaient rendu bien visibles et palpables les antagonismes de classe et le fractionnement de la société, éprouvant les limites du discours black-blanc-beur de 98, rendant plus que jamais nécessaire l'auto-persuasion autour de « L'appartenance commune », qui sera bientôt « le vivre ensemble » dont on nous rabâche aujourd'hui les oreilles.

Nous avons vu comment en 2003 un premier tour de vis juridique avait été donné aux atteintes contre les symboles de la République. C'est en 2010 qu'un nouveau scandale autour du drapeau viendra renforcer la législation anti-parjure patriotique. A l'occasion d'un concours de photo sur le thème du politiquement incorrect organisé par la FNAC de Nice, le premier prix est décerné à un cliché montrant un homme se torcher avec le drapeau tricolore. Le Député UMP local Eric CIOTTI avait alors sollicité Michèle ALLIOT-MARIE pour poursuivre juridiquement le photographe blasphémateur. Les poursuites ne furent pas engagées par le Procureur de Nice, car la loi de 2003 ne pouvait s'appliquer aux « œuvres de l'esprit » et ne concernait que les manifestations publiques... Le gouvernement Sarkozy promulgua donc par décret une loi du 21 juillet 2010 relative à l'incrimination de l'outrage au drapeau tricolore, qui punit d'une contravention de 1500 euros d'amende maximum (3000 en cas de récidive) le fait de détruire, détériorer ou d'utiliser de manière dégradante le drapeau dans un lieu public ou ouvert au public, ou même dans un lieu privé et d'en diffuser l'enregistrement d'image...⁽⁵⁾



On voit quand même plus de drapeau...

Avant cette dernière coupe du monde de foot, selon les fabricants de drapeau, il y avait eu 3 moments spécifiques de production et de vente importantes de drapeaux tricolores : la mort de De Gaulle en 70, la coupe du monde de foot de 98, et l'année 2015. Car la véritable réhabilitation du tricolore se trouve bien dans les réactions aux attentats de janvier puis de novembre 2015. Les 10 et 11 janvier 2015, les « marches républicaines » réunissent le plus grand nombre de manifestants qu'ait connu le pays depuis la libération, et l'union nationale se fait autour des symboles d'unité nationale dont le drapeau.

Mais c'est surtout après les attentats du 13 novembre 2015, que la réhabilitation du drapeau sera consacrée. Le chef de l'état François Hollande appelle les français à pavoiser leur domicile pour rendre hommage aux victimes des attentats, pendant que lui même présidera une cérémonie nationale aux Invalides le 27 novembre. Les ventes de drapeaux exploseront et la Tour Eiffel, ou le pont du Gard revêtiront également les 3 couleurs.

Paradoxalement, cette réhabilitation du drapeau semble impulsée par l'international. Dès le 15 novembre, les monuments du monde entier s'étaient mis aux couleurs de la France : la porte de Brandebourg, à Berlin, l'opéra de Sydney, le One World Trade Centre, à New York, le Christ du Corcovado, à Rio, le Tower Bridge, à Londres, le mur des Lamentations, à Jérusalem, la tour de Belém, à Lisbonne, le City Hall de Bruxelles... et jusqu'au réseau facebook qui utilisera des filtres tricolores.

Il semble bien que cette communion nationale ait fini de décomplexer la grande majorité des français quand à l'affichage de leurs couleurs, qui seraient selon le sociologue François de Singly investie d'un nouveau contenu : celui d'une société aux valeurs phares, enviée internationalement, et menacée par le fondamentalisme religieux.⁽⁶⁾

Ainsi, dès janvier 2015 le PCF lançait une campagne d'affichage reprenant les 3 termes de la devise républicaine imprimé sur fond bleu, ou blanc, ou rouge, dans l'optique de remettre en selle les valeurs républicaines menacées, « alors qu'elles sont indispensables et en parfaite adéquation avec le communisme »⁽⁷⁾.

On peut également constater que depuis cet automne 2015, les mélenchonistes n'hésitent plus à chanter la Marseillaise en agitant des drapeaux tricolores dans les meetings de leur leader, avec parfois quelques vers de l'Internationale, sous prétexte d'allier patriotisme et internationalisme⁽⁸⁾.

Toujours est-il que le symbole reste très versatile, ainsi que l'ont montré les variations de sa perception depuis 2 siècles. Il vaut donc mieux rester vigilant quant aux utilisations qui peuvent être faites des symboles nationaux et des manipulations qui demeurent possibles, tant du fait des organisateurs du foot spectacle que des politiciens patriotards d'ici où là. Surtout à l'heure où le populisme et le nationalisme ressurgissent aux quatre coins de l'Europe comme un peu partout sur la planète.

Philippe, Saint-Nazaire, novembre 2018

5. Un recours de la Ligue des Droits de l'homme devant le Conseil d'Etat du 19 juillet 2011 fait que ne tombent plus sous le coup de l'infraction les actes concernés qui reposeraient « sur la volonté de communiquer (...) des idées politiques ou philosophiques ou feraient œuvre de création artistique, sauf à ce que ce mode d'expression ne puisse, sous le contrôle du juge pénal, être regardé comme une œuvre de l'esprit »
6. https://www.francetvinfo.fr/societe/drapeau-francais-le-retour-d-un-symbole-apres-les-attentats_1715285.html
7. <http://www.europe1.fr/politique/le-pcf-troque-le-rouge-contre-le-bleu-blanc-rouge-2359657>
8. <http://citoyens-souverains.fr/pourquoi-les-insoumis-revendiquent-lusage-du-drapeau-tricolore/>

Le tourisme en question

Un emploi sur dix dans le monde, la première source de recettes pour près de 50 pays, le tourisme reste avant tout une affaire de gros sous. Pour cela, on recompose la géographie autour de lieux emblématiques, on aménage le bord de mer, la montagne, le centre-ville, l'arrière-pays, la campagne et la forêt pour attirer le client et lui faciliter l'accès. On remodèle les paysages, le climat et l'histoire pour que le produit soit plus attrayant. On crée les événements qui séduiront les foules ; les festivals d'été, ou même durant toute l'année, sont légion. L'industrie touristique s'étend à tous les territoires et intéresse tous les secteurs de l'économie.

Depuis quelques années, le tourisme de masse inquiète. Les médias à grande diffusion nous annoncent, régulièrement en été, l'existence de différentes oppositions aux excès du tourisme comme à Venise où des associations s'opposent aux grands bateaux de croisière transportant jusqu'à 5000 touristes qui entrent dans la lagune et descendent le canal de la Giudecca en passant par la place Saint-Marc ; ou encore à Barcelone où des activistes immobilisent un bus de touristes en lui crevant les pneus avant de le repeindre avec le slogan : « le tourisme tue les quartiers ». Les médias nous ont fait part également des problèmes causés par les plateformes numériques de locations de logements pour touristes comme Airbnb et les conséquences désastreuses qu'elles imposent dans les quartiers ; les habitants désertent leurs appartements qui seront proposés aux touristes avec pour conséquence une hausse des loyers et la disparition de certains commerces de proximité et d'écoles au profit de boutiques à touristes et de bars musicaux.

Les croisières attirent toujours plus de monde et les navires géants pouvant transporter de plus en plus de passagers — plus de 6000 passagers pour les plus grands — intéressent le marché de la construction navale en pleine expansion. Malgré toutes les critiques et les mises en garde qui peuvent être faites contre ces mastodontes et ce type de tourisme, l'intérêt ne faiblit pas. À Marseille, à Sète, Nice mais aussi Bordeaux, le mécontentement des riverains gronde notamment contre la pollution engendrée par ces géants de la croisière qui durant leur escale continuent à faire tourner leurs moteurs pour les besoins de leurs équipements (climatisation, casino, piscine, restaurants, bars, etc.) : « un bateau à quai produit des rejets dans l'atmosphère équivalents à 10.000 à 30.000 véhicules, et en propulsion, 5 à 10 fois plus ». Selon Les Echos du 5 septembre 2018, lors d'une conférence à Rotterdam, un représentant de Shell déclarait en 2016 que l'Harmony of the Sea — fierté STX de Saint Nazaire, le mastodonte pouvant accueillir près de 6300 passagers et 2.400 membres d'équipage — « même au diesel marin dans les ports, [...] pollue encore autant que 87.000 voitures »⁽¹⁾. Bien évidemment, les experts et les administrations s'emparent du problème pour contenir les dégâts en changeant les règles et en imposant de nouvelles normes. Contre l'image pas très glorieuse de bateaux de luxe brûlant des carburants fossiles néfastes pour la santé et l'environnement, une des compagnies présentes dans le marché des croisières en arctique et antarctique annonce déjà que son futur brise-glace fonctionnera au gaz naturel liquéfié. Avec le changement climatique, la banquise devient navigable plus longtemps en été. Ce qui engendre des perspectives intéressantes pour les croisières polaires. En tout, soixante-six navires de croisière sont actuellement en construction. Les armateurs s'en réjouissent. Parmi ces navires en construction plusieurs sont destinés au tourisme polaire. Le marché est en effet prometteur. Le réchauffement climatique contribuerait aux bons résultats attendus : certaines routes comme celle du Nord-Ouest deviendraient navigables 125 jours par an d'ici 2050 contre seulement une cinquantaine de jours actuellement... (Le Monde du 14 septembre 2018)

À partir de 2019 l'entrée de la lagune de Venise sera réglementée, pour la plus grande joie de ceux qui pendant des années ont manifesté leur opposition aux « Grandi Navi » qui, à la longue, entraînent, notamment le long du canal de la Giudecca,

des dommages sur les fondations des palais et des églises. Mais le problème de Venise ne se cantonne pas seulement aux passages de ces navires. Il demeure également dans l'espace consacré aux habitants qui devient de plus en plus restreint. Comme à Barcelone, le tourisme ronge toujours davantage les lieux de vie au détriment des lieux consacrés aux visiteurs : 30 millions de touristes en 2017 pour une ville de 54.000 habitants, personne ne doute pour qui on consacrera de l'intérêt. Des lieux qui appartenaient aux habitants, et où les enfants pouvaient jouer au foot après l'école sont grignotés continuellement par de nouvelles terrasses de café et des restaurants. Cet envahissement des centres-villes historiques par le tourisme participe à leur gentrification, les pauvres étant relégués à la périphérie. Le touriste recherche en général une manière d'oublier un temps le monde réel. Et des tensions peuvent apparaître sur des territoires où le réel pourrait faire de l'ombre au tourisme. C'est le cas autour de Briançon ou de Calais où l'on voudrait que les exilés deviennent invisibles dans le monde merveilleux et artificiel du tourisme. Beaucoup s'inquiètent de la « mauvaise image » que la réalité peut renvoyer. Les professionnels du tourisme travaillent ainsi à donner ou redonner une image attrayante. La mise en vitrine est l'étape la plus importante de la « mise en tourisme ».



Les administrateurs de chaque ville, département, région et pays espèrent attirer à eux la manne que le touriste consacre à ses vacances et à ses loisirs. Le tourisme se développe autour de l'accueil et l'accès (infrastructures et moyens de transports, visas, passeports), de l'hébergement (nombre de lits et de places disponibles), et de la restauration (quantité et diversité suffisantes). Mais la destination est fonction de ce qui attirera le touriste. Peu importe où ! On développe une immense habileté pour attirer le touriste à soi. On l'attire non seulement en lui proposant des lieux qu'on qualifie d'exceptionnels mais également des activités, des spectacles et des festivals, des rencontres culturelles ou sportives et des expériences, mais aussi des salons, des foires et des congrès. Le but recherché étant bien évidemment de lui faire ouvrir le plus souvent le porte-monnaie, tout un ensemble de commerces proposera au plus modeste de dépenser le pécule qu'il aura réussi à économiser pour ce qu'il considérera comme un extraordinaire, tandis qu'on incitera au plus riche de se payer du luxe et de l'extraordinaire. Entre les deux, une gamme infinie de marchandises lui est offerte.

Pour attirer le touriste, le stimuler et le tenir en haleine, une multitude de nouveaux services tous plus pernicieux les uns que

1. <https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/0302152952941-pollution-la-face-cachee-des-paquebots-2202464.php>

les autres ont fait leur apparition. Le tourisme 2.0 collaboratif ouvre des possibilités qui permettent aujourd'hui de livrer dans la sphère de l'économie marchande ce qui ne l'était pas encore. Par l'intermédiaire de plateformes numériques, on vous suggère de vous transporter, de vous loger, de vous nourrir. Et vous pourrez bientôt en prime réserver sur une même plateforme vos billets de train, d'avion, ou louer votre véhicule. La plateforme collaborative Airbnb vous propose comme chacun le sait de réserver un logement, mais elle vous invite aussi à vous payer « une expérience », par exemple une récolte de truffes, une dégustation de vins, un cours de cuisine ou de photo, le vernissage d'une exposition. Ces « plateformes coopératives » et de partage qui permettent à chacun — dit-on — d'offrir ses services, cachent derrière leur façade collaborative, une marchandisation générale de toutes relations humaines et sociales modifiant également nos rapports sociaux : on a beau proposer ses services plutôt que les vendre, quelqu'un ou seulement le fait de savoir que cela se généralise nous rappellera toujours qu'il s'agira là d'un manque à gagner pour d'autres.

Beaucoup de sites, de forums, de plateformes et d'applications accompagnent le touriste durant ses vacances. Il est aujourd'hui habituel de vouloir consulter la météo, trouver un itinéraire, avoir les heures d'ouverture d'un musée ou d'un parc de loisir, consulter les avis sur un restaurant, un hôtel, un spectacle ou un lieu touristique, etc. Tout est si bien numérisé qu'on cherche même à rendre accessible des chemins de randonnée par le biais du service de navigation virtuelle Street View. Chacun pourra ainsi dans son salon parcourir virtuellement la randonnée qu'il a prévu de faire. Parmi le tas d'applications existantes certaines proposent même de déjouer la monotonie d'un déplacement permettant de rejoindre votre destination touristique. Une fois le touriste automobiliste géolocalisé, une « appli » autoroutière lui « raconte les paysages qui défilent et suggère des lieux tranquilles et faciles d'accès pour faire une pause de type nature, culture au terroir à proximité des sorties ». Une autre « appli collaborative » vous propose des voyages responsables, vous invitant à « avoir un impact positif où que vous alliez ». Les lieux répertoriés qui privilégient le circuit court et solidaire permettent de « consommer des produits locaux et faire vivre, même à petite échelle l'économie locale qui caractérise un voyage responsable pour 60% des internautes » (Le Monde 12 et 13 août 2018)



Le tourisme alternatif n'est pas une alternative au tourisme, ni même au tourisme de masse, il l'accompagne et le complète. Il justifie son développement et ouvre de nouveaux parcours, de nouveaux labels. Les professionnels du tourisme sont toujours à l'affût de nouvelles niches à exploiter et ils ne tarderont pas à s'intéresser à ce que les voyageurs et nouveaux aventuriers en marge du — ou même opposés au — tourisme peuvent découvrir en dehors des sentiers battus touristiques. Le cyclotourisme est applaudi comme un pas de côté qui serait fait pour délégitimer le tourisme de masse. Mais les nouveaux aménagements dédiés aux cyclotouristes ne s'opposent pas aux grands aménagements et infrastructures du tourisme de masse, ils s'ajoutent. Le cyclotourisme suscite l'intérêt et la convoitise des professionnels du tourisme. Des commerces ouvrent, des loueurs de vélos s'installent, des hôteliers s'adaptent. Les professionnels du tourisme proposent un nouveau label Accueil vélo à des prestataires qui fourniront des abris sécurisés, le transfert de bagages ou des kits de réparations.

On nous annonce déjà que chaque kilomètre aménagé pour le cyclotouriste rapporterait de 17.000 € (en Bretagne) à 30.200 € (le long de la Loire) par ans aux territoires concernés. « Chaque voyageur qui découvre la Loire à vélo consomme en moyenne pour 80 € par jour. C'est nettement plus que les sommes dépensées, selon divers études locales, par la moyenne des touristes, tous modes de transport confondus » (Le Monde du 7 juillet 2018)

Parmi toutes les longues luttes contre les aménagements du territoire de ces dernières années, la plupart concernent des infrastructures en lien avec le tourisme. Que ce soit contre la construction d'un aéroport, d'une ligne TGV, d'une autoroute ou encore d'un village de vacances, les oppositions à ces projets n'ont guère dénoncé le tourisme. Elles n'ont apparemment pas cerné l'importance que pouvait avoir ces différents projets d'aménagement — qui, pris séparément, sont déjà critiquables —, une fois réunis au bénéfice du tourisme. Pourtant, on le sait, les gouvernements lui donnent toujours une place considérable. Ce n'est certainement pas le hasard qui a fait de la France la première destination au monde. Le tourisme a été porté par plusieurs gouvernements successifs comme étant une priorité nationale et il le reste aujourd'hui encore. Cependant, le gouvernement actuel n'a pas désigné de ministre du tourisme, ni de secrétaire d'État. Il a mis en œuvre une « gouvernance originale » réunissant une quinzaine de ministres et secrétaires d'État, des élus et une vingtaine de professionnels du secteur, sous la direction du Premier ministre : le Conseil interministériel du Tourisme (CIT). Ce CIT, s'était donné pour objectif à sa création, le 26 juillet 2017, de porter « le nombre d'arrivées touristiques à 100 millions de touristes internationaux à l'horizon 2020 ». Le second objectif étant d'augmenter les recettes touristiques à 50 milliards d'euros en 2020 également, l'ensemble des deux objectifs devait permettre de créer 300.000 emplois supplémentaires. Un an après avoir mis en œuvre le CIT, le 19 juillet de cette année, Édouard Philippe, Premier ministre, nous annonce que les recettes touristiques pour l'année 2017 auraient déjà pulvérisé l'objectif de 2020 (54 milliards d'euros), le nombre d'arrivées touristiques aurait atteint les 87 millions de visiteurs. Cependant, il ne donne aucun chiffre sur les créations d'emplois. L'emploi reste avant tout le cheval de Troie qui justifie toutes les politiques et les aménagements dont l'économie a besoin. La loi Macron avait instauré en 2015 et 2016, vingt-et-une — dont douze à Paris — Zones touristiques internationales (ZTI) dans lesquelles l'ouverture des commerces jusqu'à minuit et les dimanches devenait légalement possible. Plusieurs syndicats avait déposé des recours devant les tribunaux administratifs afin d'annuler les arrêtés ministériels créant les ZTI. Suite à ces recours, quatre ZTI ont été annulées (une à Dijon et trois à Paris, celles de « Saint-Émilien-Bibliothèque » (XII^e et XIII^e arrondissements), de « Maillot-Ternes » (XVII^e) et de « Olympiades » (XIII^e). Le gouvernement ne s'est pas estimé vaincu. Le CIT du 19 juillet 2018 annonçait que des solutions avaient été « trouvées pour les 4 ZTI annulées »⁽²⁾ et signalait également l'ouverture de travaux pour de nouvelles Zones touristiques internationales...

Il ne s'agit pas de s'attaquer seulement aux excès du tourisme de masse. Il ne s'agit pas non plus, de s'affronter aux touristes ou aux travailleurs du tourisme puisqu'ils ne sont, en réalité, que de simples réceptacles des décisions du marché. En raison des rapports sociaux qu'ils créent et de la façon qu'ils ont de nous socialiser, il est plutôt question de s'en prendre au tourisme en général et à l'ensemble des moyens employés pour maintenir et développer ce marché ; un marché aujourd'hui élargi de manière considérable et diffuse par l'intermédiaire des plateformes collaboratives. Ces plateformes collaboratives ouvrent des possibilités inquiétantes puisqu'elles précipitent une marchandisation générale de tout ce qui n'avait pas encore de prix. Il s'agit en effet et avant tout de s'en prendre à l'origine et à l'essence même du tourisme : le capitalisme.

Henri Mora

2. Cf. p. 7 du document 3e Conseil interministériel du Tourisme – 19 juillet 2018 : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2018/07/dossier_de_presse_-_3eme_conseil_inter_ministeriel_du_tourisme_-_19.07.2018.pdf

Et l'bon Dieu dans la merde, nom de Dieu !

L'élection du pape François avait été saluée par les médias, sa personnalité étant jugée susceptible de rendre le Vatican moins rigide sur le plan des mœurs. Mais le « bon pontife » se montre tout aussi réac que ses prédécesseurs, et le côté obscur de l'Eglise catholique est ressorti avec sa « gestion » des énormes scandales liés à la pédophilie de prêtres qui ont éclaté dans de nombreux pays depuis le début du siècle. Elle reste un des principaux agents de l'ordre patriarcal, à dénoncer et combattre !

Le Vatican est connu pour son intransigeance concernant l'acte sexuel : celui-ci doit s'inscrire strictement dans le cadre du mariage, de l'hétérosexualité et de la procréation ⁽¹⁾. L'encyclique *Humanae vitae* de Paul VI (publiée en 1968 !) et les trois derniers papes n'y ont rien changé. Si le Polonais Jean Paul II (en place de 1978 à 2005), l'Allemand Benoît XVI (de 2005 à 2013) et l'Argentin François (depuis 2013) ont prêché contre la pauvreté et pour la miséricorde, ils ont comme leurs prédécesseurs condamné l'avortement, la contraception, la masturbation ou l'homosexualité, et traité les affaires d'abus sexuels par des religieux en les masquant et en couvrant leurs auteurs, même quand ils étaient poussés dans leurs retranchements.

La régulation des naissances par la « contenance périodique »

Sur la question de la sexualité, la position du pape et celle des intégristes ne diffèrent guère ⁽²⁾ : l'amour des conjoints et la fécondité étant « par nature » imbriqués, il est interdit de recourir aux méthodes artificielles (préservatif, crèmes spermicides, stérilet et pilule) pour planifier les grossesses parce que, en le faisant, on coupe volontairement le lien créé par Dieu entre amour et fécondité. L'Eglise critique à juste titre la pilule comme étant un moyen pour les hommes de se décharger sur les femmes des problèmes que pose la contraception (notamment les conséquences physiques et psychologiques de son absorption pendant des années), et elle souligne à raison les gros enjeux financiers que son commerce représente – mais, venant d'elle, ces arguments sont pure démagogie.

Il en va de même lorsqu'elle prétend ne pas être contre la régulation des naissances parce qu'elle préconise les « méthodes naturelles », fondées sur le « cycle naturel de la femme » et une « paternité responsable » – autrement dit, tenant compte de la situation économique et sociale et de la santé des parents. Le catéchisme catholique universel stipule dans son point n° 2370 : « La contenance périodique, les méthodes de régulation naturelle des naissances fondées sur l'auto-observation et le recours aux périodes infécondes sont conformes aux critères objectifs de la moralité. » Avec ces méthodes, l'homme et la femme respectent l'ordre divin puisqu'ils « s'unissent » lorsque le lien entre amour et fécondité est inopérant ⁽³⁾. CQFD : les périodes infécondes ont été prévues par Dieu pour permettre cette union sans procréation. La MAO (méthode d'auto-observation) promue par le couple Billings, et qui consiste à étudier la température du corps, le col de l'utérus et la glaire chez les femmes afin de cantonner leurs rapports sexuels aux seules



périodes infécondes a pourtant comme résultat d'innombrables naissances non désirées !

Avorter, c'est « louer un tueur à gages » !

Pendant les premières années de son pontificat, François a été encensé par les médias pour ses discours sur l'écologie et le développement durable ; sur l'accueil des réfugiés syriens et les droits des Rohingyas ; contre l'individualisme, le consumérisme et l'exclusion ⁽⁴⁾, avec une dénonciation du libéralisme sauvage dans ce monde globalisé. Alors que Jean Paul II avait manifesté un anticommunisme viscéral, François a accepté de rencontrer des marxistes et les a même qualifiés de « gens bien » dans une interview accordée à La Stampa. Etc.

Mais, par rapport à l'avortement, il ne diffère pas de ses prédécesseurs. Jean Paul II considérait l'avortement comme un meurtre et une négation de la dignité de l'homme ⁽⁵⁾ – et à ses yeux la contraception ne valait pas mieux, c'était « les deux fruits d'une même plante ». En insistant sur l'efficacité absolue de l'abstinence et de la fidélité contre les maladies sexuellement transmissibles alors que le sida se propageait à la vitesse grand V sur la planète, il avait suscité l'indignation sans varier d'un iota. Et Benoît XVI lui avait fait écho, affirmant par exemple, lors d'un voyage en Afrique le 17 mars 2009, que l'on ne pouvait résoudre le problème du sida « en distribuant des préservatifs » car, « au contraire, ils augmentent le problème ». Lors de sa catéchèse consacrée le 10 octobre 2018 au commandement « Tu ne tueras pas », François a mis en garde les 26 000 fidèles rassemblé-e-s place Saint-Pierre, au Vatican, contre la « suppression de la vie humaine dans le sein maternel au nom de la sauvegarde d'autres droits »,

même en cas de viol d'une femme. Et il leur a fait hurler « non » à plusieurs reprises en leur demandant : « Est-il juste de mettre fin à une vie humaine pour résoudre un problème ? », « Est-il juste de louer un tueur à gages pour résoudre un problème ? »... avant de conclure : « Interrompre la grossesse signifie simplement "prendre une vie" (6). »

Pour les homos, c'est toujours « vade retro, satana » !

Peut-on être homosexuel et « bon catholique » ? D'après le site Eglise catholique de France, le Vatican répond oui. Mais peut-on ordonner prêtre un homosexuel ? Eh bien non, entre autres raisons parce « qu'une personne dont l'affectivité et l'élan sexuel sont "homo-orientés" ne peut répondre à ce qui est requis



d'un homme [le prêtre] qui aura pour mission symbolique essentielle de représenter le Christ, époux de l'Eglise épouse ». Depuis Vatican II (1962-1965), les souverains pontifes maintiennent leur refus de la prêtrise pour les homos... tout en évitant de manifester à leur égard un rejet qui pourrait accentuer les défections dans les rangs des croyant-e-s. Les textes qui

organisent la pratique des séminaires sont clairs : toute personne dont il est avéré que l'orientation affective et sexuelle « profondément enracinée » est de type homosexuel ne doit pas être présentée à l'ordination (7). Enfin, la position de l'Eglise pourrait-elle évoluer à ce sujet ? Encore non, parce qu'il y a « des domaines (ce qui relève de la foi et de la manière de la mettre en pratique au quotidien) qui ne sont pas soumis aux changements des cultures et aux évolutions de la société : ils sont le patrimoine même que Dieu a confié à l'Eglise pour qu'il soit transmis ».

Le pape actuel rejette les rapports et le mariage homos car ils « ferment l'acte sexuel au don de la vie » (8). Dans la même logique, il s'oppose aux opérations chirurgicales pour changer de sexe car elles rendent pour la plupart les trans stériles.

Le 26 août dernier, il a déclenché un tollé médiatique par son interview dans l'avion qui le ramenait d'une tournée en Irlande. A un journaliste qui lui demandait « ce qu'il conseillera à un père auquel son enfant confie son homosexualité », il a en effet lâché : « Quand cela se manifeste dès l'enfance, il y a beaucoup de choses à faire par la psychiatrie, pour voir comment sont les choses. » Le service communication du Vatican a sucré la phrase dans son compte rendu officiel dès le lendemain, mais cette piètre façon de la nier n'a convaincu personne.

4 444 cas d'abus sexuels par des religieux en Australie : qui dit mieux ?

On le voit, les trois derniers pontifes n'ont pas chamboulé les sévères préceptes de l'institution religieuse romaine contre le « péché de chair ». Et de même, lorsqu'ils ont eu connaissance d'abus sexuels perpétrés par des religieux sur des mineur-e-s, ils ont suivi la ligne de conduite habituelle : « traiter » le problème en interne en cherchant à le dissimuler, et montrer davantage de mansuétude aux agresseurs qu'à leurs victimes.

Jusqu'au pontificat de Jean Paul II, les affaires de ce type concernant des prêtres étaient du ressort de leurs

Les agressions sexuelles, des « comportements indécents » ?

En Pennsylvanie, un grand jury constitué de citoyens, sous la conduite d'un procureur et avec l'aide du FBI, a rendu le 14 août un rapport sur six des huit diocèses. Il désigne nommément près de 300 prêtres auteurs de viols ou d'agressions sexuelles commis depuis 1940 sur plus d'un millier de mineur-e-s, tandis que l'Eglise cachait ces méfaits dans des « archives secrètes » dont seul l'évêque avait la clé. Les supérieurs religieux ont ignoré ou minoré des cas, lorsqu'ils « enquêtaient ». Ils ont fait écran entre les agresseurs et la justice ou la police civile au moins jusqu'en 2000, ont maintenu des prédateurs au contact d'enfants en les déplaçant sans explications, ce qui a permis d'autres violences sexuelles ailleurs. Ils ont usé d'euphémismes pour ne pas parler carrément de viols ; et maintenu un soutien financier et logistique même pour les violeurs, en toute connaissance de cause. Un prêtre du diocèse d'Erie qui avait abusé de 15 jeunes garçons a été félicité par l'évêque pour ses « progrès » dans le contrôle de son « addiction » ; après qu'un autre a violé une jeune fille et l'a fait avorter car elle était tombée enceinte, cet évêque a écrit : « C'est un moment

très difficile dans votre vie. Je partage votre douleur »... au prêtre et pas à la victime.

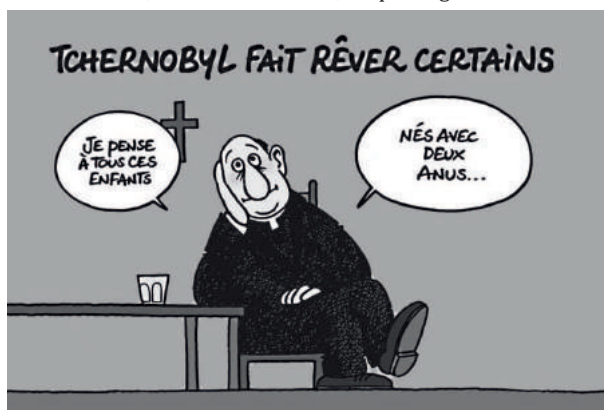
Seuls deux prêtres sont poursuivis par la justice, l'un pour avoir éjaculé dans la bouche d'un enfant de 7 ans, le second pour avoir agressé deux garçons chaque mois jusqu'en 2010. Concernant les autres, les faits sont prescrits parce qu'ils ont eu lieu avant les années 2000 ou que leurs auteurs sont morts. C'est pourquoi le rapport recommande de supprimer la prescription pour les victimes (elles ont actuellement jusqu'à leurs 50 ans pour se faire connaître) ; de leur donner deux ans pour demander des dommages et intérêts civils à l'Eglise catholique (présentement, il faut avoir dénoncé les faits avant ses 30 ans pour pouvoir être dédommagé-e) ; enfin, de mettre fin aux accords de confidentialité permettant aux prêtres d'échapper à la justice pénale.

Avant la publication de cette enquête, le Vatican avait pris les devants : des évêques avaient proposé à des victimes de les rencontrer et leur avait assuré que tout cela était du passé. La lecture du dossier établi par l'évêque d'Harrisburg, Ronald Gainer, et posté sur le site du diocèse prouve le contraire : les agressions sexuelles des prêtres y sont rangées dans la rubrique « comportements indécents » ; le fait qu'ils embrassent des enfants, dans les « comportements inappropriés »...



diocèses, et la culture du silence prévalait ; depuis 2001, les évêques sont obligés de faire remonter les dossiers à la Congrégation pour la doctrine de la foi, qui siège à Rome, mais l'Eglise n'a pas fondamentalement modifié son mode de fonctionnement. Quand les dénonciations visaient la hiérarchie religieuse, le pape polonais a toujours choisi de soutenir ouvertement les agresseurs – on l'a vu avec le cardinal Hans Hermann Groër, en Autriche, comme avec le père Marcial Maciel Degollado, fondateur des Légionnaires du Christ au Mexique. Sous la pression publique, Benoît XVI a fini par démissionner le premier en 1995, mais sans lui faire de procès canonique ; et de même pour le second : s'il a dû « renoncer à tout ministère public » en 2006, à 85 ans, il n'a pas été poursuivi au motif qu'il était d'un « âge avancé » et d'une « santé précaire ».

Les révélations d'abus sexuels qui se sont multipliées dans plusieurs pays, dégoûtant nombre de catholiques convaincu-e-s, ont bousculé les habitudes des pontifes – mais point trop. Quand, aux Etats-Unis, le *Boston Globe* a dévoilé en 2002 que le prêtre John Geoghan avait violé 80 enfants, des années durant, et que l'Eglise avait caché



de semblables agissements (dont quelque 1 500 victimes ont fini par témoigner) émanant de plusieurs dizaines d'autres prêtres, le cardinal Law, archevêque de Boston, a démissionné. Jean Paul II, lui, a convoqué les 13 cardinaux américains et s'est déclaré... « profondément peiné ».

En 2009 et 2010, des affaires du même type ont éclaté sur la place publique : en Irlande où, dans le diocèse de Dublin, au moins 46 prêtres ont abusé de plus de 400 enfants au cours de trois décennies ⁽⁹⁾ ; en Allemagne, où 1 670 clercs ont agressé au moins 3 677

mineurs entre 1946 et 2014 ; aux Pays-Bas, en Belgique, etc. Benoît XVI a eu... des mots de compassion à l'égard des victimes, admis la responsabilité des évêques et condamné verbalement les prêtres concernés. Dans l'impossibilité d'étouffer le scandale, il a estimé en mars 2010 – dans sa *Lettre pastorale aux catholiques irlandais* – que certaines procédures pour évaluer les candidats au sacerdoce et à la vie religieuse étaient « inadéquates », qu'il y avait des « manquements » dans la formation des séminaristes et dans l'application des peines canoniques en vigueur, ainsi qu'une « préoccupation déplacée » de l'Eglise pour sa réputation – point barre.

Cette année, devant la déferlante de scandales sexuels impliquant cette Eglise – en Australie (4 444 cas d'abus entre 1980 et 2015 par 1 900 religieux identifiés, record battu ?), au Chili, en Allemagne, aux Etats-Unis (voir le premier encadré)... –, l'actuel pape, en visite en Irlande le 27 août, a demandé le pardon des fidèles pour de telles violences ⁽¹⁰⁾. Mais l'ancien nonce apostolique aux Etats-Unis, Carlo Maria Viganò, l'a alors accusé dans une lettre rendue publique d'avoir su au moins trois mois après son accession au pontificat que McCarrick, archevêque de Washington, mettait des séminaristes dans son lit. Et il a affirmé que les précédents papes étaient quant à eux au courant depuis novembre 2000 ; que Benoît XVI avait sanctionné ce cardinal pour ses actes mais que François avait levé la sanction, et n'avait demandé à McCarrick de rendre son titre ecclésiastique qu'en juillet, après les révélations parues dans la presse. Quoi qu'il en soit ⁽¹¹⁾, le 29 septembre dernier, François a invité les fidèles du monde entier à... égrener un rosaire chaque jour d'octobre pour « protéger l'Eglise contre le diable (...) qui cherche toujours à nous diviser » !

Et l'Eglise de France, quel parapluie ouvrira-t-elle ?

Chez la « fille aînée de l'Eglise », l'épiscopat fait le dos rond sous ces pluies internationales de viols en tous genres, et ses défenseurs érigent des pare-feu. Par exemple en nous assurant que de tels actes nauséabonds sont des dérives anciennes ; ou que leur dénonciation est soit un complot d'anticléricaux visant à ternir l'image de la chrétienté, soit juste un moyen pour des avocat-e-s, aux Etats-Unis, de s'emplier les poches en attisant la hargne de leurs plaignant-e-s. Même si des cas anciens ou récents viennent régulièrement à la surface, les prêtres agresseurs sont souvent décédés quand le scandale éclate, ou alors il y a prescription – pratique. En octobre 2000, l'abbé Bissey a certes été condamné à dix-huit ans de prison par la cour d'assises du Calvados pour des abus sexuels commis sur 11 mineurs, et son supérieur, l'évêque Pican de Bayeux, à trois mois avec sursis pour non-dénonciation de crime, mais c'était une première.

Christian Terras, fondateur de l'hebdo catholique progressiste *Golias*, écrivait en mars 2016 : « Au total, au cours des trente dernières années, 20 000 dossiers d'ecclésiastiques impliqués ont été comptabilisés au Vatican, alors que le nombre de prêtres en exercice dans le monde atteint 400 000. C'est une proportion énorme. » Et il l'expliquait par « trois raisons : le contact avec les jeunes, le rapport pathologique à la sexualité et l'impunité qui caractérisent l'Eglise ».

Face à cet étalage de violences sexuelles émanant de religieux durant des décennies et aux défections qu'elles



« La gardienne la plus stricte des comportements sexuels »

L'éditorial de la revue catholique de « culture contemporaine » *Etudes*, en juin 2010, constatait déjà, devant l'attitude du Vatican à l'égard des innombrables abus sexuels de prêtres livrés sur la place publique : « Les tentatives de relativiser ces affaires en disant que la majorité des actes de pédophilie se déroulent dans les familles, comme dans les institutions scolaires ou dans d'autres religions, n'enlèvent rien à l'ignominie de ces actes (...). Pour comprendre, sans l'excuser, la politique antérieure du silence, il faut revenir aux mentalités des années 70 et 80 où ont été commis la plus grande partie des actes de pédophilie. (...) L'habitude de l'Eglise d'être constamment sur la défensive devant les attaques du monde l'a fait se refermer sur elle-même devant ces révélations. (...) Ne nous étonnons pas aujourd'hui de l'explosion abyssale des actes et des paroles dans le contexte actuel d'exigence d'authenticité. D'autant que l'Eglise se veut la gardienne la plus stricte des comportements sexuels. (...) Nous sommes ainsi devant une des crises morales les plus graves de l'Eglise, qui devrait lui rappeler l'humilité de notre commune et mystérieuse humanité. »

ont provoquées chez les croyant-e-s, l'hebdo catholique progressiste *Témoignage chrétien* a demandé le 29 septembre une « commission d'enquête élargie », estimant que pour l'Eglise « le retour de la crédibilité est à ce prix ». L'archevêque de Paris, Michel Aupetit, a approuvé dès le lendemain : « Pourquoi pas, bien sûr ! Si la société juge que c'est important pour davantage de clarté. » Le 7 novembre, les 118 évêques français réunis à Lourdes ont voté la création de cette « commission indépendante » pour « faire la lumière sur les abus sexuels sur mineurs dans l'Eglise catholique depuis 1950 » ⁽¹²⁾. Visiblement conscients qu'il y a le feu au lac (*voir le second encadré*), ils ont pour la première fois invité des victimes d'abus à témoigner, mais en choisissant sept personnes restées croyantes. Parmi elles, Véronique Garnier, n'en a pas moins déclaré : « Ce ne sont pas seulement quelques cas isolés de prêtres qui ont dérapé, d'évêques qui n'ont pas su gérer. C'est beaucoup plus grave. Il y a quelque chose de structurel, une sorte de structure de péché. Voilà pourquoi la réponse attendue est au niveau de l'Eglise entière. »

Les prélats ont également fait savoir qu'ils souhaitent « proposer un geste financier » aux victimes, évitant de parler d'« indemnisation » ou de « réparation » pour que les personnes abusées ne puissent en demander même quand il y a prescription ou que leur agresseur est décédé – on n'est jamais trop prudent !

Dans la presse, on se demande si l'origine de ces violences sexuelles ne réside pas dans le célibat de la prêtrise latine ⁽¹³⁾, devenu une de ses règles au XIe siècle (notamment pour éviter que les biens de l'Eglise soient patrimonialisés par des prêtres désireux d'assurer l'avenir de leur descendance) ; la « fonction » d'une

épouse – puisque le scénario reste hétéro et conjugal – serait donc de calmer les frustrations de pédophiles en puissance pour empêcher leurs perversions ? Ou alors on tente de banaliser le scandale planétaire de l'Eglise catholique en disant qu'il ne faut pas se cantonner à enquêter sur elle. François Devaux, président de l'association La Parole libérée – fondée en 2015 par des hommes que le prêtre lyonnais Bernard Preynat avait violés quand ils étaient scouts, entre 1986 et 1991 ⁽¹⁴⁾ –, pense ainsi qu'une commission d'enquête parlementaire devrait se pencher sur toutes les institutions.

En attendant, dans cette affaire Preynat, les victimes et leurs soutiens ont été profondément désorientés par le procès canonique qui a été instruit contre le curé. Personne ne comprenait rien au déroulement de la procédure vu sa complexité et son opacité ; il n'y avait pas d'avocat-e, pas de copie du procès-verbal des auditions. Puis le procès a carrément été suspendu du fait des délais de prescription pour 90 % des victimes...

Après un tel tableau, comment n'aurait-on pas envie de crier, à l'instar des femmes en mouvement dans les années 70 : « Ah, si Marie avait connu l'avortement, on aurait pas tous ces emmerdements »... que sont l'Eglise et la religion catholiques – et plus largement toutes les Eglises et religions ?!

Vanina



chroniques du contrôle et de la répression **Big**

Une des contradictions de l'associatif subventionné

« Le Genepi est une association étudiante œuvrant auprès des personnes incarcérées depuis 42 ans. Le 20 septembre 2018, la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) a mis fin de manière brutale à son partenariat avec le Genepi. Suite à cette décision, des bénévoles se sont déjà vus refuser l'accès à plusieurs établissements pénitentiaires dans toute la France. Le Genepi réclame le renouvellement de sa convention et réaffirme l'indépendance de l'association. » (extrait du communiqué de presse du Genepi)

Depuis 1976, le Genepi et la DAP étaient liés par une convention régissant le cadre d'un partenariat national grâce auquel près de 2 000 personnes incarcérées ont bénéficié chaque année d'activités scolaires et socio-culturelles mises en place par les 900 bénévoles de l'association. Une enveloppe de 50 000€ / an accompagnait cette convention qui permettait aux étudiant.e.s militant.e.s au Genepi d'intervenir en prison et d'y assurer des ateliers socio-culturels et de l'accompagnement scolaire et universitaire.

« L'Envolée » est un journal réalisé par des ex-prisonniers et des ex-prisonnières ou des proches de prisonniers qui publie les lettres de prisonniers, des compte-rendus de procès et des analyses sur la société et ses lois et qui est prolongé par des émissions de radio indépendantes. Dans un article paru dans leur numéro 49 de juin 2018, intitulé "Il y a des circonstances où le silence est de plomb !", dénonçant notamment le silence de l'Observatoire International des Prisons, écrivait : "On a vu des membres du Genepi prendre une position claire, allant jusqu'à déclarer publiquement que "la prison tue, la prison assassine"... pourtant eux aussi reçoivent des subventions de l'État mais ils ont préféré dénoncer l'inacceptable, plutôt que de lécher la main qui les nourrit." Nous pourrions ajouter qu'il n'est pas possible non plus de cracher dans la main qui nous nourrit et c'est en toute logique que l'État a supprimé cette convention et cette subvention. Ce n'est pas déjà « un signe du fascisme qui vient... » comme nous avons pu le lire dans un article publié par Paris-luttes .infos et signé par « Des militant.e.s anti-carcéraux ». N'en déplaise à certains, l'État et ses institutions ne sont pas neutres !

Cela nous rappelle le débat des années 70-80 qui avait vu l'État, par l'intermédiaire du Fond d'Action Sociale (FAS), supprimer toute subvention aux permanences juridiques d'aide à l'immigration. C'est à cette époque que le Gisti (Groupe d'intervention et de soutien aux travailleurs immigrés) avait décidé de ne pas demander de subventions à l'État permettant ainsi sa complète indépendance. Notons que ces permanences existent heureusement encore, que le Gisti peut se permettre de dire ce qu'il veut et d'attaquer en justice l'État quant à sa politique migratoire. Bien sûr, au niveau de la politique pénitentiaire, c'est plus difficile puisque les personnes directement concernées sont déjà enfermées mais peuvent être tout de même actrices ...

Sources : lenvolee.net, genepi.fr et paris-luttes.infos

Un nouveau centre de coopération entre polices anglaise et française va ouvrir sur le littoral

S'il est un terrain sur lequel les affres du Brexit ne semblent avoir de prise, c'est bien celui des relations entre services de police. Depuis peu, un "Centre Conjoint d'Information et de Coordination franco-britannique (CCIC)" vient de s'ajouter à la longue liste des instruments de contrôle et de répression qui au fil des années ont transformé la ville de Calais et sa périphérie en un véritable camp retranché.

C'est à l'académie militaire royale de Sandhurst lors du 35e sommet franco-britannique que la décision de construire ce nouveau centre a été arrêtée. Le projet résulte des discussions menées à l'époque entre le socialiste Bernard Cazeneuve et Theresa May. Comme d'ordinaire, l'objectif vise à améliorer la coordination entre services de polices des deux côtés de la Manche par la "transmission d'informations plus rapides et la gestion de crise traitée directement sur place."

C'est au sein du CCIC que sera désormais transféré le centre de coordination du port de Calais. Les entreprises de transport Trans-Manche et leurs services de sécurité seront également associées à son activité.

Comme le centre de rétention à son époque, c'est en plein cœur de la zone commerciale "Cité-Europe", dissimulé derrière les enseignes rutilantes et au milieu des éoliennes, que le nouveau bâtiment de 360 mètres carrés se construit. Tout un symbole ...

Plusieurs décennies de politique répressive et criminelle menée par les États français et anglais sur le littoral ne sont jamais parvenues à endiguer les déplacements de populations victimes des désordres de ce monde et déterminées à survivre malgré tout. L'arsenal invraisemblable auquel recourent ces deux états a certes rendu les passages plus difficiles au fil du temps, et surtout plus dangereux, mais ne les a jamais empêchés totalement et ne les empêchera jamais.

Le coût de ce chantier s'élève déjà à la somme de 1 844 166 euros hors taxes et il n'est pas encore achevé. Depuis une vingtaine d'années, sur le seul littoral de la Côte d'Opale, ce sont des centaines de millions d'euros qui ont été engloutis dans la chasse aux étrangers. Qu'on ne se y trompe pas, chaque nouvel édifice érigé par les États afin de restreindre la liberté de circulation sur leur sol, n'est que l'antichambre des mesures à venir contre la fraction la plus étreinte de la population : les travailleurs, les chômeurs, les retraités et les jeunes. La solidarité internationale et de classe est plus que jamais à l'ordre du jour.

Source : [extrait de lamouetteenragee.noblogs.org/](http://lamouetteenragee.noblogs.org/)

À Paris, des collégiens préparés à une nouvelle menace : L'intrusion de manifestants...

On se souvient du rituel annuel de la simulation d'incendie dans un établissement scolaire. L'alarme se déclenche, les professeurs demandent aux élèves de se lever dans le calme, de suivre les consignes et de se rassembler sur le terrain de football. On informe alors les enfants ou adolescents que non, il n'y avait pas réellement le feu et que c'était seulement un exercice, « au cas où ».

Depuis 2002, cet exercice banal s'est étendu à d'autres risques que les incendies, notamment les accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...). Dans le jargon de la sécurité et des rectorats on parle de PPMS : plan particulier de mise en sûreté.

Après la vague d'attentats qui a touché la France en 2015 et

2016, les risques d' « attentat-intrusion » sont intégrés au dispositif et dès la maternelle, on prépare les enfants à réagir adéquatement au cas où des hommes armés pénétreraient dans leur établissement. Ces simulations sont encadrées par le personnel éducatif ainsi que différentes forces de police. Une circulaire de 2017 parue au bulletin officiel fait le point sur ce dispositif national.

Une mère dont les enfants sont scolarisés dans un collège parisien, a rendu public un mail reçu par les parents émanant de la direction de l'établissement. On y découvre que mi-octobre un PPMS « alerte intrusion » sera déclenché dans le collège. Le thème choisi est pour le moins étonnant : « intrusion de manifestants potentiellement violents ».

On ignore si ce nouveau « risque » rentrait dans le cadre des décrets encadrant ces exercices de mise en sûreté ou s'il s'agissait d'une nouvelle initiative sans réel cadre légal. A suivre !

Sources : lundimatin et paris-luttes.infos



Rapport Cap 2022

Pour mener certaines réformes, le gouvernement pourrait s'inspirer du rapport Cap 2022, recensant 22 propositions qui permettent d'économiser une trentaine de milliards d'euros. Ce rapport du Comité des experts Action publique 2022 était depuis le mois de mai 2018 mais a été révélé qu'en juillet.

Ce comité était composé d'une trentaine de membres, pour une grande partie passés par l'ENA ou d'autres grandes écoles, bastion des futurs fonctionnaires d'Etat qui rejoignent ensuite, souvent et de plus en plus, les rangs du secteur privé. Répartis en 21 groupes de travail thématiques, ils étaient chapeautés par trois présidents, Ross Mac Iness, président du conseil d'administration de Safran, l'ancienne directrice de cabinet de Manuel Valls à Matignon, Véronique Bédague-Hamilius, actuelle secrétaire générale de Nexity et Frédéric Mion, directeur de Sciences-Po Paris. Que du « beau monde » !

La proposition 14 a retenu toute notre attention : « Assurer l'exécution de la totalité des peines d'emprisonnement ferme dans les délais, tout en supprimant la surpopulation carcérale ». Cette proposition part du constat de la surpopulation carcérale mais par ailleurs, cette surpopulation retarde la réalisation des peines d'emprisonnement ferme prononcées par les tribunaux correctionnels. En 2016, les taux de ces peines en attente d'exécution s'établissaient à 44 % à 6 mois du jugement, 39 % à 1 an et 16 % à 2 ans. Or, la construction de nouveaux établissements pénitentiaires demande des délais et des budgets importants. Alors que faire ? Les réponses apportées par ce comité sont les suivantes :

- Mettre en place l'arrêt domiciliaire comme modalité d'exécution de la détention provisoire, d'une courte peine ou d'une fin de peine. L'arrêt domiciliaire pourrait être prononcé pour la détention provisoire, comme peine à part entière ou comme aménagement de peine. La mesure suppose une proposition du juge et l'acceptation du prévenu ou condamné et des personnes qui vivent avec lui ;

- Renforcer la sécurité et le caractère contraignant du dispositif afin d'assurer un contrôle rigoureux des prévenus ou condamnés : un « plan d'exécution de la peine » serait établi et définirait le contenu des activités auxquelles le prévenu ou condamné doit se conformer et les déplacements auxquels il doit se limiter ;

- Renforcement de la sécurité du dispositif grâce aux nouvelles technologies : bracelet électronique permettant de géolocaliser l'individu, dépistage à distance des addictions aux substances illégales, possibilités d'écoute et de brouillage des communications et détection des comportements anormaux grâce à l'intelligence artificielle ;

- Renforcement de l'efficacité des contrôles : mise en place d'une équipe mixte dédiée à la probation au sein de l'Administration pénitentiaire, composée de surveillants et de conseillers d'insertion, et suivi rigoureux des alertes pour identifier les comportements anormaux. En cas de manquement à ses obligations, le prévenu ou le condamné serait présenté par les surveillants au juge qui pourrait ordonner son incarcération ;

- Maintien d'un suivi socio-éducatif notamment en fin de peine : développement des accompagnements à la réinsertion (emploi, santé, social...);

- Moduler le nouveau dispositif en fonction des contraintes imposées au prévenu ou condamné au regard de sa dangerosité ;

En résumé, le prévenu ou le condamné sera incarcéré à son domicile et surveillé 24 heures sur 24 grâce aux nouvelles technologies.

Source : lagazettedescommunes.com

Le fichage biométrique de la population française peut démarrer

En effet, le 19 octobre, le Conseil d'État a finalement validé le décret permettant la création d'un fichier qui rassemble les données personnelles et biométriques de la quasi-totalité de la population française. Tous les recours émanant entre autres de la Quadrature du Net et de la ligue des Droits de l'Homme ont été écartés. Ces recours demandaient en particulier une annulation de ce décret créant les TES (Titres Electroniques Sécurisés) pour « excès de pouvoir ».

Dans son arrêt, le Conseil d'État a mis en avant l'efficacité d'un tel fichier contre la fraude, qui est un « motif d'intérêt général ». La collecte et le traitement de données personnelles et sensibles « ne portent pas au droit des individus au respect de leur vie privée une atteinte disproportionnée aux buts de protection de l'ordre public en vue desquels ce traitement a été créé », ajoute-t-il.

De son côté, la Quadrature du Net a contesté cet arrêt en déclarant que « garanties (finalités limitées à la fraude à l'identité, but d'authentification et non d'identification, limitation de l'accès, etc.) [...] auront tôt fait de sauter (si elle ne sont pas d'ores-et-déjà bafouées par le ministère de l'Intérieur) ». « il y a fort à parier que le fichier TES préfigure en réalité l'utilisation des technologies de reconnaissance faciale à des fins de surveillance généralisée de la population ».

Ce fichier a un rôle-clé : rassembler dans une même base de données les données personnelles et biométriques des Français pour la gestion des cartes nationales d'identité et des passeports.

À la fin du mois d'octobre 2016, le gouvernement a fait publier au Journal officiel un décret autorisant la création d'un fichier ayant pour but de rassembler les données personnelles et biométriques de la population française. Ce 19 octobre 2018, le Conseil d'État a validé ce fichier, dit TES (Titres Electroniques Sécurisés).

Destiné aux passeports et aux cartes nationales d'identité, son déploiement s'est étalé tout au long de 2017, en Métropole pour commencer, puis dans l'outre-mer et à l'étranger.

Le fichier TES accueille le nom de famille, le nom d'usage, les prénoms, la date et le lieu de naissance, le sexe, la couleur des yeux, la taille, l'image numérisée du visage et celle des empreintes digitales (sauf en cas de refus), l'image numérisée de la signature du demandeur, ainsi que d'autres informations selon les circonstances (adresse postale et coordonnées de contact, par exemple).

Le fichier est aussi en mesure de recevoir des informations sur la filiation de chaque inscrit. En clair, les noms, prénoms dates et lieux de naissance des parents peuvent aussi figurer dans la base de données, mais aussi leur nationalité. La durée de conservation est fixée à 15 ans pour le passeport, et 20 pour la carte nationale d'identité. Pour un mineur, la durée est ramenée à 10 et 15 ans respectivement.

A noter que ces TES remplacent deux fichiers précédents, l'un pour le passeport l'autre pour la carte nationale d'identité.

Source : numerama.com

VERTEMENT ÉCOLO

Center Parcs : quand ça compense, gare à la décompensation

La coordination CP-NINA a publié à l'occasion de la marche pour les forêts (CA de novembre et de décembre 2018) une courte brochure sur les zones humides (ZH)⁽¹⁾. Elle étudie à partir du cas du projet de Center Parcs de Roybon, les enjeux naturalistes, militants et financiers liés de la définition d'une ZH et les multiples biais qui permettent la destruction légale de l'environnement (les mesures dites « compensatoires », la présence d'une végétation « spontanée » ou non) et le rôle trouble de l'ONF.

Il faut dire que la définition des ZH va être au menu du tribunal administratif de Lyon car, malgré l'avis négatif de son rapporteur public, le Conseil d'État vient d'annuler l'arrêt de la cour d'appel administrative de Lyon qui avait confirmé l'annulation de l'autorisation « Loi sur l'eau » du projet.

Cette annulation d'autorisation devra être à nouveau rejugée à Lyon.

Ce même Conseil d'État a, début 2017, modifié la définition des zones humides en faveur des bétonneurs. Pierre & Vacances exulte déjà et voit ses chalets, sa bulle tropicale et ses profits tout en haut de l'affiche. Des bagarres juridiques sont donc prévisibles mais cela devrait laisser un peu de répit à la ZAD et à la NINA pour préparer la riposte sur le terrain.

Les marchands d'eau nous pompent !

La super réussite des vendeurs d'eau en bouteille (eaux minérales et eaux de source) c'est d'être arrivé grâce à un marketing agressif⁽²⁾ (véhiculant tous les clichés de la merdonité : mobilité, pureté, sport, bien-être, santé) à vendre le litre de 100 à 300 fois plus cher que celui du robinet.

Il faut dire qu'ils ont été bien aidés par les multiples pollutions (ponctuelles ou permanentes) des rivières et nappes phréatiques et les canicules, chaque coup de chaud voyant une progression du marché.

C'est un marché très concentré, en progression, juteux (CA Europe 2015 : 12 milliards d'€ pour 52 milliards de litres) et tenu par quelques philanthropes qui ont nom : Coca, Danone, Roxane, Nestlé Waters... Des entrepreneurs plus locaux ou petits se positionnent, eux, sur des segments de marchés : eaux régionales, de luxe, premiers prix...

Deux cas récents illustrent la volonté féroce de ces capitalistes planétaires comme locaux de capter cette eau.

Nestlé Waters et son eau de Vittel

Vittel est une des vaches à eau de Nestlé. L'eau très pure provient d'une nappe phréatique profonde, qui se recharge très lentement. Elle est surexploitée, entre autre par Nestlé qui y pompe 750 000 des 3,3 millions de m³ consommés par an.

Comment, dans ce cadre « garantir 140 ans à notre entreprise ? La réponse est claire, c'est l'eau. (...) Nos clients ont besoin d'eau pour vivre... pour Nestlé, l'eau est la pierre angulaire du développement durable...⁽³⁾ » Nestlé doit donc accaparer la totalité de la ressource en eau.

Il y a bien un petit souci : les habitants des 45 communes qui boivent bêtement cette eau à leur robinet. Ils n'ont rien compris au business ces pécores.

Heureusement, la Préfecture et le Conseil départemental ont décidé en juillet que seul Nestlé pourra pomper l'eau. Les 18 000 locaux n'auront qu'à s'abreuver ailleurs. Le coût des canalisations, stations de pompes, aménagements, estimé entre 8 et 17 millions, sera à la charge du cochon de contribuable⁽⁴⁾.

Divonne-les-Bains, son thermalisme et son hold-up sur l'eau

Dionne, très bourgeoise station thermique du pays de Gex, a pour maire Étienne Blanc : LR et vice-président du très fâcheux Wauquiez à la Région ARA. Avant de quitter sa mairie pour partir à la conquête de celle de Lyon, il vient de décider de « valoriser » la marque d'eau « Divonne-les-Bains » dont la mairie est propriétaire et ainsi faire le bonheur de l'avisée société Andrénius

Elle a, avec la bénédiction du maire déposé un permis de construire une usine d'embouteillage de la marque « Divonne-les-Bains ».

Objectifs des deux embouteilleurs : le marché chinois et les restaurants chics très friands des eaux de luxe.

Le collectif « Eau bien commun » local dénonce une catastrophe énergétique en termes de transports et de pollution, une confiscation de la ressource sur le bassin dans une période où la ressource se raréfie du fait de la sécheresse et de l'augmentation de la population et une arnaque car une partie de l'eau de Divonne importée de Suisse, sera utilisée par les marchands⁽⁵⁾.

Un des arguments des pro-embouteillage est que de l'eau non utilisée est de l'eau perdue. On est là dans la logique capitaliste et utilitariste la plus crasse qui ne voit que le profit immédiat car l'eau « non utilisée » recharge les nappes, alimente les cours d'eau, mais pas les caisses des sociétés... C'est la même logique mortifère et cupide que celle des maïsiculteurs de la Vienne de s'approprier l'eau des rivières à leur profit exclusif (CA de novembre).

La « déclaration de Comilla » : féminisme, écologie et refus des techno-sciences de la reproduction

La revue « L'inventaire⁽⁶⁾ » publie dans son numéro 7, deux textes féministes méconnus sur le génie génétique et les nouvelles technologies de reproduction.

« La déclaration de Comilla » est issu d'une rencontre féministe, tenue en 1989 au Bangladesh qui a réuni 145 femmes d'Europe, d'Asie, d'Australie, d'Afrique, d'Amérique du nord et du sud. Le second « *Finrrage⁽⁷⁾ la lutte autour des nouvelles technologies de reproduction* », écrit par des intellectuelles féministes du réseau, approfondit la déclaration.

Ces deux textes dénoncent conjointement le génie génétique (Les ravages des OGM sur les agriculteurs du Tiers-monde commencent) et les technologies de procréation médicalement assistée, qui « dégradent un peu plus la position des femmes dans la société et exacerbent les différences existant entre les personnes en fonction de leur race, leur classe, leur sexe et leur religion. » et contribuent « à aggraver une situation écologique déjà critique. »

Le commerce et les « trafics de femmes, d'ovocytes, d'embryons, d'organes humains... de cellules ou d'ADN, surtout... à des fins de prostitution reproductive... » sont vigoureusement dénoncés.

La dépossession des femmes de leur corps et de leur liberté de reproduction par les « technologies déshumanisantes » (campagnes de stérilisation ou de contraception forcées : implants Norplant, vaccins contre la fertilité utilisés aussi dans nos DOM/ TOM), dont le développement est relié aux politiques démographiques autoritaires et à l'idéologie eugéniste des États.

Enfin, la critique s'étend à l'ensemble des technosciences « dont le point de départ est l'assimilation du monde à une machine » et de leur projet totalitaire de « contrôle illimité sur toutes les formes de vie ». Logiquement, les « aspects de la nature qui ne peuvent être mesurés ou quantifiés sont... jugés sans valeur; par voie de conséquence ils sont écartés ». Ce qui conduit à une société de « domination patriarcale, industrielle, marchande et raciste sur la vie ».

Freux et Eugene the Jeep

1. Disponible sur : https://zadroybon.files.wordpress.com/2018/10/zone-humide_v-web1.pdf
2. Analyse du marché français de l'eau en bouteille. jepellet.free.fr/studies/MST/TRAVAUX/MARKETING/dossier_jolyo.PDF
3. H2O. Le monde enchanté de l'eau embouteillée <http://www.lemeeb.net/inc/img/pdf_outils/LeMeeb_A4.pdf>
4. Professeur Canardeau. Nestlé assoiffe Vittel. Canard Enchaîné du 31 octobre 2018
5. Non à la mise en bouteille de l'eau à Divonne. Pétition sur Avaaz.org
6. L'Inventaire, Les petits Bouchoux, 39370 Les Bouchoux
7. *eminist International Network of Resistance to Reproductive and Genetic Engineering* : <http://www.finrrage.org/>
8. Extraits de la présentation des textes par Michela Di Carlo et Matthieu Amiech

L'économie en brèves

Une étude sur l'insertion des immigrés en France

Selon le recensement, 6,1 millions d'immigrés, définies ici comme des personnes nées à l'étranger de nationalité étrangère, vivaient début 2015 sur le territoire français, soit 9,3% de la population résidant en France. Ce chiffre vaut ce qu'il vaut, mais l'avantage du recensement est qu'il ne repose pas sur des données administratives mais sur les déclarations anonymées des recensés. C'est donc quand même le chiffre le plus fiable. Si on s'intéresse aux 15-64 ans, la proportion monte à 10% (en 2014) d'après l'enquête emploi, qui repose un peu sur les mêmes principes que le recensement. En fait, les trois quarts des immigrés d'Europe du Sud sont là depuis plus de 20 ans, la moitié des Maghrébins, et seulement 40% de ceux et celles qui sont originaires d'Afrique noire. Toujours selon la même enquête, 45% des immigrés déclarent être venus pour des raisons familiales (mais une partie sont arrivés avant l'âge de 15 ans), 25% disent avoir émigré pour trouver un emploi, 16% pour faire des études, et 8% pour se protéger ou protéger leur famille. L'immigration se féminise : les femmes représentent 58 % des immigrés d'âges actifs arrivés depuis 2007, contre 51% parmi ceux et celles venus en France avant 1981. Elles sont plus nombreuses que les hommes à déclarer être venues pour des raisons familiales, mais les femmes sont désormais aussi nombreuses que les hommes à venir étudier en France.

42% des immigrés d'âges actifs sont peu ou pas diplômés, c'est-à-dire qu'ils et elles ont atteint, au plus, un niveau équivalent au brevet des collèges. Le niveau de diplôme des immigrés a augmenté depuis une trentaine d'années : 33% de ceux et celles qui sont arrivés après 1998 ont un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 21% de ceux et celles qui étaient arrivés avant. Le niveau de diplôme de leurs parents a aussi beaucoup bougé. Environ 35% des parents des immigrés arrivés avant 1981 n'avaient jamais été à l'école, contre environ 10% depuis 2007. A l'inverse, plus de 30% des immigrés arrivés depuis 2007 ont des parents diplômés du supérieur contre environ 5% en 1981.

Lors de leur premier emploi en France, 85 % des immigrés arrivés à l'âge de 15 ans ou plus occupaient un poste d'employé (58 %) ou d'ouvrier (27 %). 41 % déclarent qu'ils/elles

parlaient peu ou pas du tout français lors de ce premier emploi (alors que 56 % étaient dans ce cas à leur arrivée en France) et 13 % au moment de l'enquête. Evidemment, ceux et celles qui ne parlaient pas du tout français à leur arrivée ont mis un peu plus de temps à trouver un premier emploi. La nécessité de travailler rapidement les oblige à accepter des emplois pour lesquels ils et elles sont surqualifiés. Ainsi, 36 % des immigrés avaient le sentiment d'être surqualifiés lors de leur premier emploi en France par rapport à leur niveau d'études, leur expérience et leurs compétences, et 33 % se considèrent encore surqualifiés dans leur emploi actuel. Ce n'est le cas que de 17 % des personnes non immigrées.

En 2014, 34% des immigrés de 15 à 64 ans sont de nationalité française 30% d'entre eux ou elles l'ont acquise au cours des 5 premières années passées en France, 32% entre 5 et 10 années et 38% l'ont obtenue plus de 10 ans après leur arrivée. Plus de la moitié des immigrés (59 %) devenus français déclarent avoir conservé leur nationalité d'origine.

Source : INSEE première n°1717, novembre 2018

Solidarités financières familiales

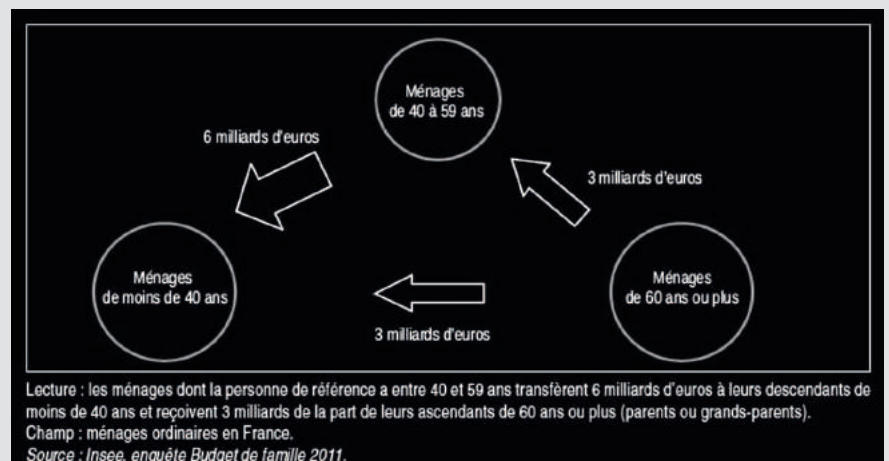
En ces temps de nouvelle réforme des retraites annoncée, il peut être utile de savoir comment l'argent circule à l'intérieur des familles. En effet, on peut considérer que lorsque la protection sociale diminue, c'est une charge qui rebascule sur les familles. Ca accentue les dépendances notamment des femmes et des personnes âgées, et ça aggrave les inégalités (tout le monde n'a pas les moyens d'entretenir ses parents).

Selon l'enquête Budget de famille, en

2011, la moitié des ménages ont, au cours des deux mois précédant l'enquête, apporté une aide financière à un autre ménage. L'aide moyenne apportée représente environ 4 % de la masse totale du revenu des ménages. Ces aides financières représentent en 2011 un montant annuel total de 36,2 milliards d'euros. Dans 90% des cas, ce sont des transferts entre membres d'une même famille vivant séparément. Ces aides se font bien sûr principalement des ascendants vers les descendants. Les jeunes générations (celles de moins de 40 ans) en reçoivent les trois quarts. Elles proviennent d'abord de leurs parents âgés de 40 à 59 ans. On appelle cette génération la génération-pivot, car ces ménages aident à la fois leurs enfants qui ont quitté le nid et leurs parents dont le revenu commence à décliner. Mais la deuxième source d'aide des moins de 40 ans provient de leurs parents ou grands-parents âgés de 60 ans ou plus. Tout ça n'est pas négligeable. Pour les moins de 25 ans, l'aide de leurs aînés représente en moyenne 26% de leurs revenus. A noter aussi que 24% des familles monoparentales sont aidées par leur famille au niveau financier, 32% pour la prise en charge de certaines dépenses.

On a trop tendance à raisonner en terme d'individus quand on parle revenus. En fait, la retraite n'est pas que l'affaire des retraités. D'une part, l'organisation d'une protection sociale diminue la dépendance des individus à leur famille. En ce sens, elle affaiblit une des bases matérielles du patriarcat. D'autre part, il y a une circulation familiale de l'argent, ce qui fait que les conditions de vie des uns sont liées aux revenus des autres. Enfin, une organisation sociale de la solidarité, si elle ne supprime pas les inégalités, les amortit quand même.

Source : INSEE 1ère n°1707, juillet 2018



Un gendarme nommé proviseur ès qualité !

Le lycée Utrillo de Stains (93 nord) fait partie des lycées qui ont été en pointe dans les tentatives de mobilisations des lycées du 93 l'année dernière. Comme beaucoup, ils se sont battus sur les conditions matérielles des élèves (queue à la cantine, locaux), des agents de service (revendication d'embauches et d'équipement) et du personnel vie scolaire (titularisations). Ils avaient par ailleurs dû exercer leur droit de retrait sur les problèmes de sécurité pour les élèves aux abords du lycée (guerres de territoire, fréquentes sur le département).

A la rentrée, les enseignant.es ont appris la nomination d'un troisième proviseur adjoint qui ne leur a pas été présenté, non plus que ses missions. Ce n'est que fin septembre qu'il/elles ont réussi à découvrir son nom, Bruno Toullalan, dont les tweet démontrent sa sympathie pour Dupont Aignan, ainsi que sa profession... gendarme ! Elles/ils ont immédiatement prévenu qu'ils/elles se mobiliseraient s'il se présentait à la rentrée du 5 novembre. On a pu alors apprendre par la presse qu'il avait été nommé directement par le ministère et que « Ce monsieur sera à 50% affecté sur des tâches classiques de proviseur adjoint et pour 50% il mènera des actions de coordination des actions de sécurité dans les établissements du bassin. » dit le rectorat.

Voici quelques extraits de l'excellent communiqué qu'avait fait alors l'équipe éducative. « Tout au long de l'année 2017-2018, notre lycée a été frappé par des faits d'extrême violence qui ont eu lieu sur le parvis devant l'établissement. C'est dans ce contexte menaçant que nos élèves sont pourtant revenus en cours, ont continué d'apprendre, ont rendu leurs devoirs. Ils sont nombreux à avoir obtenu leur bac, avec tous les honneurs qu'on doit à ces héros ordinaires qui continuent d'étudier envers et contre tout et, il faut bien le dire, contre tous.(...) À la rentrée, nous avons appris que les moyens accordés par le rectorat pour l'année 2018-2019, ne nous permettaient pas de couvrir les besoins liés à l'augmentation du nombre d'élèves dans le lycée. (...) on continue à nous supprimer toujours plus de moyens (...). En parallèle, nous avons été confrontés ces dernières années à une baisse régulière des moyens horaires accordés au lycée et à la suppression de nombreux postes d'adultes dans l'établissement, principalement sur des contrats aidés mais pas seulement : des

secrétaires de direction, des assistants d'éducation, des agents d'entretien, des médiateurs. Moins il y a d'adultes dans un établissement, plus le climat scolaire et les conditions d'éducation se dégradent.(...) Alors que nous réclamons à cor et à cris plus d'assistants d'éducation, plus d'infirmières, plus d'assistantes sociales, plus de médiateurs et d'éducateurs à Stains et à Pierrefitte, on nous a annoncé à la rentrée la création d'un troisième poste de proviseur adjoint chargé des questions de sécurité. »

Depuis la rentrée, ils/elles sont en grève avec le soutien de nombreux lycées alentour. L'affaire a en effet pris de l'ampleur et l'enjeu dépasse largement Stains. Tout d'abord, les limites géographiques de sa mission de sécurité restent très floues. Il a d'abord été dit le district, puis le bassin, puis l'ouest du 93... Où s'arrête l'ouest, se demandent les équipes enseignantes à l'est de



Stains qui s'étaient mobilisées en commun avec eux les années précédentes (audiences à la région, manifestations, etc). En effet, les revendications d'Utrillo (comme la teneur de leur communiqué) sont très semblables à celles de plusieurs lycées du 93 nord. Puis, il s'est avéré que ce monsieur n'est pas un ancien gendarme, c'est un gendarme (chef d'escadron) en activité détaché pour trois ans à l'éducation nationale. Enfin, s'est opportunément développé le buzz autour de « pas de vague », cette histoire d'une enseignante menacée d'une arme factice et filmée, histoire dont vous noterez qu'il n'est jamais indiqué ce qui s'est passé avant ni après. Et hop ! Le ministère de l'intérieur a annoncé qu'il réfléchissait à faire entrer la police dans les établissements scolaires. Vous noterez que la nomination du gendarme a eu lieu avant.

Un rassemblement a eu lieu mercredi à Saint Denis avec les lycées environnants, le lycée était occupé le 15 novembre, et à l'heure où ces lignes sont écrites, la grève est toujours reconduite.

L'affaire est grave. Grave sur le fond d'abord : instaurer un gendarme en activité comme proviseur d'un lycée. Il faut considérer aussi que le ministère n'a pas envoyé un gendarme faire discrètement sa sale besogne à partir d'un lycée où les enseignant.es sont plutôt soumis.es, ce qui ne manque pourtant pas, même par ici. C'est une véritable déclaration de guerre contre les enseignant.es que d'implanter un gendarme dans un des lycées mobilisés sur les conditions de travail de l'ensemble du personnel (et pas seulement des profs), sur les conditions sociales et les conditions d'étude des élèves. C'est aussi une déclaration de guerre aux jeunes lycéen.nes des banlieues, généralement racisé.es. Comme d'autres dans le secteur, le lycée a un bon taux de réussite si on se réfère à l'origine sociale des élèves, élèves qui se mobilisent aussi pour avoir les moyens d'étudier, élèves qui pour beaucoup ont encore l'espoir de s'en sortir par l'école de la république. Ce qu'on leur envoie, en réponse à leur désir d'intégration, c'est un gendarme.

Sylvie

Vous pouvez signer la pétition des enseignant.es d'Utrillo (désolée, je ne suis pas responsable de la longueur du lien...): https://www.change.org/p/jean-michel-blanquer-des-vrais-moyens-pour-utrillo-a9e90666-224c-4693-8347-f951feb3c8a4?recruiter=910751433&utm_source=share_petition&utm_medium=copylink&utm_campaign=share_petition

Vous pouvez aussi les soutenir: https://www.lepotcommun.fr/pot/udxsg8yr?fbclid=IwAR2TABqcFQRGG9E5zHI3jJMBigTYCwUyI_J16DeE8z-rQcLSG_ZYKYU6PA



Avec ou sans Pétain, tout est à jeter dans le maréchalat ⁽¹⁾

Nous connaissons 19 maréchaux d'Empire rendus célèbres par les boulevards du même nom, nous redécouvrons maintenant les huit de la grande boucherie sortis de l'oubli par le Président Macron. Cette volonté d'honorer ces vieilles ganaches a fait scandale du seul fait que l'un d'entre eux, Pétain, se trouvait ainsi réhabilité. Parmi les personnalités qui se sont offusquées, on trouve de nombreux historiens ou prétendus tels.



1. Le maréchalat n'est pas un grade dans l'armée, c'est une distinction d'Etat, une dignité acquise par fait de guerre.

Désigner Pétain à la vindicte revient du même coup à affirmer l'honorabilité des sept autres. Mais qui ont-ils donc été ces Joffre, Foch, Gallieni, Fayolle, Franchet d'Esperey, Lyautey et Maunoury ? Polytechniciens pour la plupart, tous ont été biberonnés aux guerres coloniales : casser du niakwe, du bicot ou du nègre avant de finir leur carrière sur les champs de massacre contre les boches.

Joffre : commandant en chef des armées françaises en 1914. Partisan de l'« offensive à outrance », il est directement responsable des sanglantes attaques du début de la guerre, qui sont autant de défaites qu'il attribue au mauvais esprit des soldats : « Nos corps d'armée, malgré la supériorité numérique qui leur avait été assurée, n'ont pas montré en rase campagne les qualités offensives que nous avaient fait espérer les succès partiels du début. »

Il en fait fusiller plusieurs centaines dans les premiers mois de la guerre, soit bien plus que pendant les fameuses « mutineries de 1917 ». Malgré l'épisode de la contre-offensive de la Marne qui a pour seul effet de prolonger la tuerie de quatre années, il perd sa place en 1916 pour manque de résultat et est remplacé par le « boucher » Nivelle... et nommé maréchal. Reconnaissons-lui quand même une indéniable participation à l'enrichissement de la langue française. Voulant se débarrasser des officiers qui ne partageaient pas son sénile enthousiasme, il en fait affecter une partie à Limoges... d'où l'expression « limogeage ». Son élection à l'Académie française en février 1918 se fait à l'unanimité, d'où l'expression rendue célèbre d'« élection de maréchal ».

Foch : Fervent catholique, proche des jésuites, mais partisan comme Joffre de la meurtrière offensive à tout prix : « Les lauriers de la victoire flottent à la pointe des baïonnettes ennemies. C'est là qu'il faut aller les prendre, les conquérir par une lutte au corps-à-corps si on les veut. Se ruer, mais se ruer en nombre et en masse. » Caricature de vieille baderne à

de mi-cinglée, responsable de nombreux massacres, il finit lui aussi par perdre sa place de commandant en chef des armées de l'Ouest en 1916 après l'échec de la Somme. Il retrouve pourtant très vite un rôle de premier plan et deviendra même le symbole de la victoire.

Gallieni : Prototype de la brute épaisse militaire tel qu'on se l'imagine... mais républicain. Le père des taxis de la Marne, qui est fait maréchal en 1921 et meurt en 1916, a fait l'essentiel de sa carrière dans les colonies (Afrique noire, Indochine, Madagascar...). Sa doctrine est simple : aux colonies, il faut bâtir, mais pour cela d'abord détruire et soumettre.

Adeptes des thèses racistes de Gobineau, il établit un état des différentes ethnies de la colonie. Il définit ainsi des circonscriptions administratives sur la base d'une cartographie des races pour diviser et organiser le territoire. Sa grande œuvre est la mise en place du travail forcé et la pacification de Madagascar, dans les années 90, qui fit plusieurs centaines de milliers de morts. Il reconnaîtra plus tard avoir eu « la main un peu lourde ».

Lyautey : Disciple de Gallieni et adepte lui aussi de la « conquête civilisatrice ». Monarchiste tendance Maurras, il est affecté au Tonkin comme officier d'état-major de son mentor, qu'il rejoint plus tard à Madagascar pour participer à la terrible répression dont il est question plus haut. Mais c'est au Maroc, où il est nommé haut commissaire en 1908, qu'il tentera d'appliquer sa théorie : après l'effort (la pacification/répression) le réconfort (administration, écoles, implantation d'entreprises, dolce vita, etc.). Il est contre la colonisation de peuplement à l'algérienne que désirent ardemment les républicains francs-maçons et veut que l'administration française s'appuie sur les structures traditionnelles indigènes puisque « les Marocains ne sont pas inférieurs, ils sont autres ». Cela lui donne un air (un air seulement) moins antipathique que ses homologues carrément fachos, ou que les républicains à la Ferry qui s'adjugeaient un rôle civilisateur vis-à-vis de ces peuples « sous-développés ». Il quitte le Maroc en 1916 pour devenir ministre de la Guerre en métropole puis revient à ses premières amours de Berbérie.

Franchet d'Esperey : Une belle carrière asiatique ! Pendant la guerre du Tonkin contre les pavillons noirs vers 1880, puis en Chine contre les Boxers en 1900. Commandant de la cinquième

armée, « il a rendu possible la victoire de la Marne », nous dit Joffre. C'est lui qui s'engage le plus directement à l'extrême droite : il aide à financer les réseaux Corvignolles (service de renseignement dans l'armée destiné à nettoyer l'armée des cellules communistes) liés à la Cagoule et à l'OSARN (Organisation secrète d'action révolutionnaire nationale) ... avec l'aval de Pétain. Il meurt en 1942 honoré par le régime de Vichy.

Fayolle : Arrière-grand-père d'Anne Pingeot ! Il fait partie de ces généraux qui eurent une ascension fulgurante du fait du limogeage de nombreux généraux par Joffre en 1916. Commandant des armées du Centre lors du remplacement de Nivelle par Pétain, puis commandant en chef des forces françaises en Italie. Il rédige les Cahiers secrets de la Grande Guerre, publiés en 1964, où il décrit le sacrifice des soldats prisonniers de tactiques jugées douteuses, et dit de Foch qu'il « a plus de caractère que de talent ». Où l'on voit que ces maréchaux/généraux sont de vulgaires politiciens qui ne peuvent pas se piffer, se font des crocs-en-jambe à la première occasion et ne rêvent que de gloire et de reconnaissance.

Maunoury : Appelé par Joffre, il reprend du service à 66 ans après la déclaration de la guerre. Vainqueur de la bataille de l'Ourcq en septembre 1914. C'est le seul futur maréchal qui fut blessé aux combats : alors qu'il lorgnait l'ennemi à travers une meurtrière... poum dans l'œil ! Joli coup, puisque la valda ricocha sur un autre général, blessé à la tête : pour une balle, deux ganaches.

A part Franchet d'Esperey, les autres n'ont pas eu le temps d'être pétainistes : ils sont morts dans leur lit bien avant 1940. Finalement, Macron avait raison de les mettre dans le même sac. Quant à Pétain, dont on nous dit qu'il aurait été honorable jusqu'à la défaite de 1939, nous rappelons que, outre son rôle dans la boucherie de 1914, il fut nommé en 1925 commandant en chef des forces armées, et, après que Lyautey eut été viré, il écrasa la rébellion d'Abd el-Krim lors de la guerre du Rif, de concert avec Primo de Rivera et le général Franco. Une stratégie que les Espagnols paieront très cher dix ans plus tard. Mais c'est une autre question. L'alliance avec des fascistes... pour la grandeur de la France ne date pas de 1940.

JPD

Pour la sauvegarde des forêts publiques

1. Forêts publiques

Tout d'abord, commençons par le BE à BA de toutes introductions concernant les forêts publiques.

Où sont-elles ? Elles sont réparties sur le territoire métropolitain et dans les DOM/ROM/COM/POM (pour Département, Région, Collectivité et Pays d'Outre Mer).

Leurs superficies : Représentent environ 8 % de la surface totale de la métropole, soit 4.2 millions d'hectares. Et pour celles de l'outre mer, dont l'essentiel est en Guyane, elles représentent un peu plus de 8 millions d'hectares dont 6 millions d'hectares sont gérés par l'ONF.

(Mais restons très prudent par rapport à ces chiffres, car même en prenant seulement l'IGN (institut Géographique National) comme référent qui s'est vu affublé du vocable "et forestier". Les surfaces varient d'un rapport à l'autre. Pour quelle raison prenons-nous l'IGN comme référent plutôt que l'ONF (Office National des Forêts). Ben, la raison en est simple, depuis 2005 l'inventaire des surfaces forestières est dévolu à l'IGN, les modalités de comptage ont été modifiées et ne permettent plus un comparatif avec les inventaires d'avant 2005.)

Les deux grandes nominations des forêts publiques sont domaniales (propriété de l'Etat) et communales (propriété d'une commune).

Définitions d'une forêt depuis 2005 : Un territoire occupant une superficie d'au moins 0.5 hectare avec des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à cinq mètres à maturité in situ, un couvert arboré de plus de 10 % et une largeur d'au moins 20 mètres.

Les sites momentanément déboisés ou en régénération sont classés comme forêt même si leur couvert est inférieur à 10 % au moment de l'inventaire.

Elle n'inclut pas les terrains dont l'utilisation du sol prédominante est agricole ou urbaine.

N.B. : Les peupleraies (taux de couvert libre relatif des peupliers cultivés supérieur à 75 %) sont incluses dans la définition de la forêt.

Définitions d'une forêt avant 2005 : La forêt est un territoire occupant une superficie d'au moins 2.25 hectares avec des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à 7 mètres à maturité in situ un couvert arboré de plus de 10 % et une largeur d'au moins 25 mètres.

Les sites momentanément déboisés ou en régénération sont classés comme forêt même si leur couvert est inférieur à 10 % au moment de l'inventaire.

N.B. : Les peupleraies (taux de couvert libre relatif des peupliers cultivés supérieur à 75 %) ne sont pas incluses dans la définition de la forêt. Les noyeraies et les châtaigneraies à fruits ainsi que les truffières cultivées et les vergers sont également exclus (productions agricoles).

La nouvelle norme qui définit la forêt est également valable pour les forêts privées. Par cette modification, la surface forestière est augmentée artificiellement. Par cette manipulation, le calcul de la production de bois est surévalué, ce qui permet un prélèvement (coupe) de bois en forte hausse. A cela vient s'ajouter l'utilisation des photos satellites pour le comptage des surfaces forestières qui ne tiennent nullement compte, des mares, des chemins et faussés, des bâtis et des clairières.

Nous comprenons que le but de ce changement est évidemment la surexploitation, appelée par les employés de l'ONF, la mal-forestation. Elle implique de donner une place importante à l'économie et peu au social et à l'environnemental. Cette gestion basée principalement sur l'économique met en péril l'équilibre précaire des forêts. Alors que la forêt est un acteur essentiel dans la préservation des ressources en eau et que ses sols sont primordiaux pour la capture du CO2. L'acharnement de l'économie capitaliste et de ses représentants sur les forêts publiques aboutit à fournir 40 % du bois coupé en France, alors qu'elles ne représentent que 25 % de la surface des forêts métropolitaines. Selon le COP (Contrat d'Objectifs et de Performance 2016/2020) de l'ONF signé avec l'Etat, les forêts publiques devraient voir une progression de 10 % de ces coupes pour atteindre 50 % du bois coupé en France, ce qui correspondrait à 25 % de saccage en plus.

Plusieurs articles ont été publiés dans Courant Alternatif, concernant la forêt (1).

2. Intersyndicale

Une partie de l'intersyndicale, composée du SNUPFEN (Syndicat National Unifié des Personnels Forestiers et des Espaces Naturels) Solidaires et la CGT forêt, fut à l'initiative de cette marche pour la forêt. Le SNUPFEN solidaires est le syndicat majoritaire (39%) au sein de l'ONF (Office National des Forêts), incluant le personnel technique (fonctionnaire) et ouvriers forestiers (de droit privé). L'ancêtre a été le SNU (Syndicat National Unifié) CFDT créé en novembre 1964, une semaine avant la création officielle de l'ONF. Suite au désaccord avec la CFDT, lors de la réforme

des retraites en 2003, le SNUPFEN quitte la confédération et adhère à Solidaires en 2005. En 1972, le SNU édite un livre blanc "SOS Forêt française", un premier collectif "SOS Forêt" lorrain est constitué en 2010, composé d'organisations syndicales, d'associations et de partis politiques. En 2013, le collectif "SOS Forêt" au niveau national est créé. La phase "SOS Forêt" marque l'ouverture vers l'extérieur du corporatisme des syndicats internes à l'ONF, du moins pour le SNUPFEN et la CGT forêt. L'autre syndicat organisateur de la marche est la CGT forêt, 2ème syndicat représentatif (18%) au sein de l'ONF et membre de "SOS Forêt". Il représente aussi le personnel technique (fonctionnaire) et ouvriers forestiers (de droit privé). Comme nous pouvons le lire dans l'encadré parmi les signataires, d'autres syndicats existent à



l'intérieur de l'ONF, mais n'ont pas participé à l'organisation de la marche.

3. ONG signataires du manifeste de Tronçais

Global Forest Coalition a été fondée en 2000 par 19 ONG et organisations de peuples autochtones (OPA) de partout dans le monde. Il est le successeur du Groupe des ONG de travail en forêt, qui a été créé en 1995.

Ligue Protectrice des Oiseaux a été créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu, depuis, son symbole. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1986.

FERN est une organisation non gouvernementale créée en 1995 pour suivre l'implication de l'Union européenne dans les forêts et coordonner les activités des ONG à l'échelon européen.

1. Morvan, la lutte contre le projet Erscia - CA n°234 (11/2013), De la socialisation à la capitalisation de la forêt - CA n°235 (12/2013), La COP c'est le climat mais le COP c'est la forêt - CA n°257 (02/2016), Le COP 2016-2020 a été signé dans l'indifférence générale CA n°263 (10/2016), La Nouvelle France Industrielle ? - CA n°272 (été 2017), Les forêts ne sont pas des mines à charbon CA n°280 (05/2018).

Les amis de la terre est une organisation non gouvernementale (ONG) de protection de l'homme et de l'environnement créée en 1969, et présente dans 76 pays.

France Nature Environnement (FNE) est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Créée en 1968, elle est reconnue d'utilité publique en 1976.

Humanité et biodiversité est une association nationale loi 1901, reconnue d'utilité publique et agréée au titre de la protection de la nature par le Ministère de l'Environnement.

Greenpeace France fondée à Vancouver en 1969 par 14 militants pacifistes et écologistes, c'est en 1971 que leur association prendra le nom de paix verte.

Action Nature Rewilding France a été créée en 2003. Elle agit pour la protection de la nature, le droit des animaux et le rewilding (ré-ensauvagement).



Cérilly rassemblement

Agir pour l'environnement fondé en février 1997 par une quinzaine de responsables associatifs.

SOS forêt France (voir le paragraphe 2 - intersyndicale). En plus du SNUPFEN et de la CGT forêt, les amis de la terre et le RAF en font partis.

Réseau pour des Alternatives Forestières (RAF) créé en 2008 s'est développé au sein de l'association d'éducation populaire RELIER. Après avoir organisé onze rencontres nationales rassemblant plus de quatre cents personnes, il s'est constitué en association loi 1901 en mars 2013.

Forêt citoyenne association loi 1901, vise à sensibiliser, réévaluer, réhabiliter, les forêts, les arbres urbains et ruraux, le bocage, et tous autres ensembles arborés.

Après cet inventaire à la Prévert, nous pouvons nous interroger sur l'hétérogénéité des intérêts des différents signataires. En effet, une grande partie, sont des ONG multinationales plus soucieuses de leurs images et de leurs reconnaissances vis à vis des institutions gouvernementales que de la problématique Forêt (2). Pour les autres, elles tiennent souvent un discours citoyen et gestionnaire de la société capitaliste. Et pour une petite minorité

d'entre elles, plus en phase avec une critique sociétale de la problématique forêt, tendent vers une approche collective de la gestion de la forêt et une remise en cause de la gestion capitaliste de la société, où la forêt en fait partie.

4. La marche pour la forêt

Les marches se sont rejointes à Cérilly dans le département de l'Allier le 24 octobre, suivi le lendemain d'un rassemblement à Saint Bonnais de Tronçais à une dizaine de kilomètres de Cérilly. Ce rassemblement a accueilli 1500 personnes environ, dont une forte proportion du personnel de l'ONF. Selon l'avis de participants à ce rassemblement, le jour choisi, un jeudi, pourrait expliquer le peu de participation des "citoyens" à cette rencontre, ils auraient préféré une fin de semaine et sur deux jours.

Que nous a appris cette marche, mis à part la mal-forestation ? C'est le malaise du personnel face à l'attaque perpétuée par l'Etat sur l'organisation de l'ONF. La baisse des effectifs, passant 16000 en 2002 à 9500 en 2017. Avec pendant la marche, une annonce de la direction de l'ONF de la suppression de 218 postes en 2019 (inclus dans la loi de finances pour 2019). La répartition du personnel est de 5900 fonctionnaires (technique et administratif) et 3600 salariés de droit privé (ouvriers forestiers et autres). Nous apprenons que 50 suicides depuis 10 ans se sont produits, montrant le malaise du personnel de l'ONF. La signature de la convention collective par la CFTC et la CFDT au mois de juin 2018, va niveler par le bas l'ensemble des métiers qui existent à l'ONF. Le départ à la retraite dans les années à venir de 30% du personnel fonctionnaire, va renforcer les contrats de droit privé et accélérer la privatisation de l'office.

5. Que pouvons-nous dire sur cette marche ?

Tout d'abord, nous comprenons par ces quelques exemples, que le but est bien la privatisation de l'exploitation de la forêt, nous voyons que la stratégie utilisée est celle qui a servi à la privatisation, des services de l'électricité, du gaz, de la poste et de la SNCF.

Malgré le soutien des grands majors des ONG, alors que ces mêmes ONG revendiquent un nombre conséquent d'adhérents, peu d'entre eux étaient présents ce 25 octobre.

Des militants d'EELV et de la France Insoumise étaient visibles, sans remettre en cause leur probité vis à vis de la défense de la forêt, leur affichage reste plus politicien que forestier.

Plusieurs lieux de luttes, comme Bure, les Center Parc, NDDL, étaient représentés.



Etape de Vallon en Sully

Et d'autres impliqués dans SOS forêt et dans le RAF aussi. Tous ces représentants sont en plein dans la problématique forêt étant donné qu'une majorité de ces projets sont prévus dans les milieux forestiers ou touchent des forêts. Et pour partie d'entre eux adoptent le slogan "contre ces projets et son monde".

Le citoyen lambda était peu présent lors de ce rassemblement, était-ce dû au jour choisi ? Alors que la journée "climat" annoncée comme citoyenne et son organisation spontanée, a regroupé 50 000 participants, faut-il en conclure que la forêt ne contribue pas au climat ?

Mais regardons maintenant le verre à moitié plein, l'intérêt de cette marche a été une première démarche nationale pour alerter le "citoyen" des dangers que court la forêt publique, mais aussi l'ensemble des forêts. La projection du film "le temps des forêts" a permis d'imager, face au public, la réalité de ce qui se passe dans les forêts, avec entre autre le discours d'un des intervenants, lorsque la question posée, pour lui qu'est-ce qu'une forêt rentable ? Sa réponse résume d'une façon fulgurante la position marchande de la société, sa réponse a été la suivante : "En France, le nombre d'espèces d'arbres dans les forêts est de 134, alors que dans les forêts nordiques, elles sont constituées de trois espèces, dont le bouleau qui n'a aucun intérêt, donc reste deux espèces de résineux, voilà pour moi ce qu'est une forêt rentable". Tout est dit !

Un autre aspect positif, selon l'intersyndicale, (voir encadré " Marche pour la forêt septembre et octobre 2018" de Philippe CANAL).

Que pouvons-nous attendre de cette marche ? Qu'elle vienne s'inscrire dans une remise en cause plus globale de cette société du tout marchandisé, s'orientant vers une lutte sociale plutôt que dans une lutte politicienne qui jusqu'à présent nous conduit dans une impasse !

OCL Moulins

2. La FNE est partie prenante au sein de l'organisme certificateur "PEFC", pour exemple, le label PEFC a été donné à un parking de supermarché, mais aussi des champs plantés en arbres peuvent avoir le label et bien d'autres choses encore.

Philippe CANAL - SNUPFEN Solidaires

Marche pour la forêt septembre et octobre 2018

Pendant 38 jours, la marche pour la forêt organisée par l'intersyndicale des personnels de l'Office National des Forêts a parcouru 2 500 km répartis en 127 étapes au long de 4 parcours partis de Strasbourg, Mulhouse, Perpignan et Valence pour converger à Cérilly dans l'Allier. Elle a permis de réunir plus de 2 500 personnes, forestiers de l'ONF et citoyens.

Cette action a permis d'atteindre et même de dépasser les buts que nous nous étions fixés :

- Une marche citoyenne : qu'environ la moitié des participants à une marche organisée par des syndicats soient des citoyens externes à l'ONF n'était pas gagné d'avance. Nous avons réussi à fédérer en partie ce « premier cercle » de citoyens et d'associatifs soucieux de la défense de la forêt et de son service public. Nous nous sommes trouvés des soutiens et des alliés ce qui ne sera pas du luxe dans les périodes à venir.

- Une formidable aventure humaine : en peu de temps que de rencontres, d'échanges, de débats et de découvertes ! Une journée de marche donne tout le temps à chacun d'échanger et de se connaître. Chaque jour naît un nouveau collectif qui partage une action commune : marcher pour la forêt de manière publique donc militante. Des liens très nombreux se sont tissés et au-delà du simple plaisir, c'est porteur d'avenir.

- Inscrire les sujets Forêt et ONF durablement dans l'actualité. L'écho médiatique rencontré par la marche et le rassemblement a été très important : 95 articles de presse régionale, 21 articles de presse nationale, 7 émissions de radio régionales et 4 nationales, 10 passages en télé régionales et 1 en national (France 2). Cette importante couverture a permis d'informer très largement, a fait avancer nos idées et a fait évoluer le rapport de forces dans notre sens. Et ça continue par des contacts avec France Info, Europe1, France Bleu Pays d'Auvergne pour des émissions thématiques ...

Le rassemblement du 25 octobre a été le point d'orgue de cette action. Il s'est conclu par la proclamation du manifeste de Tronçais : « pour la forêt française, notre bien commun ». Ce manifeste demande l'ouverture d'un débat public sur la politique forestière. Au-delà de son contenu, sa force est qu'il est porté par la plupart des grandes associations environnementales de ce pays et par l'intersyndicale de l'ONF. Il inscrit donc un collectif important dans la durée. Cette démarche de convergence est atypique et a minima interroge les responsables politiques qui n'ont de cesse de diviser.

Les actions à venir viseront :

- En externe : à faire connaître largement le manifeste commun, à travailler à faire évoluer le rapport des citoyens à la forêt : de l'émerveillement à la conscience, à renforcer les convergences qui ont vu le jour durant la marche et à les structurer en mouvement citoyen pour s'imposer dans le débat public.

- En interne à l'ONF : à renforcer et développer les résistances éthiques existantes pour faire vivre esprit et métiers du service public forestier. A convaincre les collègues qu'il n'y a pas de fatalité : par notre travail quotidien, nous ferons vivre le service public et par nos actions nous empêcherons le silence de s'installer pour continuer à alerter ceux qui nous ont réellement missionnés pour défendre la forêt : les citoyens.

Manifeste de TRONÇAIS

« La planète Terre n'a pas besoin d'émissions de CO2 supplémentaires. Elle a besoin de résilience et de forêts qui la refroidissent. » C'est en ces termes que le 25 septembre 2017, 190 scientifiques de la communauté internationale ont interpellé les responsables de l'Union Européenne, posant ainsi en termes clairs l'enjeu vital pour la biosphère d'une gestion forestière réellement durable.

La forêt n'est pas un objet de spéculation financière de court terme.

C'est le rempart de nos enfants face à une crise écologique et climatique qui s'emballe. C'est l'eau potable, la biodiversité et la résilience, l'épuration de l'air, le stockage d'une partie du carbone en excès dans l'atmosphère et la possibilité d'en stocker dans le bois matériau. C'est aussi notre lieu de connexion avec la Nature. Renoncer à tous ces bienfaits serait pure folie. C'est pourtant ce qui se profile en Europe et en France, métropolitaine comme dans les départements ultramarins, avec les incitations croissantes à transformer les forêts pour satisfaire des appétits industriels de court terme non soutenables. Comble du cynisme, ces orientations sont présentées depuis le Grenelle de l'environnement sous couvert d'écologie.

Les forêts publiques françaises incarnent particulièrement ces enjeux. Bien qu'elles ne représentent que 25% des surfaces forestières de France métropolitaine, elles correspondent aux cœurs historiques des massifs forestiers. Ce sont des surfaces boisées depuis de nombreux siècles, qui concentrent les écosystèmes les plus matures, et ainsi les stocks de biodiversité et de carbone les plus conséquents de tous les écosystèmes.

Le droit forestier français, vanté dans le monde entier comme une préfiguration historique du concept de gestion durable, consacre la forêt comme bien commun. Il prévoit des outils de protection des forêts privées et publiques par les pouvoirs publics.

Pourtant le principal instrument de cette politique, l'Office National des Forêts, subit un véritable détournement de ses missions d'intérêt général. La privatisation en cours de ses activités régaliennes préfigure la disparition de ce service public et une politique forestière au rabais. Ces évolutions actuelles à l'ONF et celles à l'œuvre dans le privé menacent de tirer vers le bas toutes les « garanties de gestion durable », en forêt publique comme en forêt privée.

La démarche de privatisation de l'Office National des Forêts, et l'industrialisation croissante qui l'accompagne doivent être reconsidérées au regard des multiples enjeux des forêts pour la société d'aujourd'hui (climat, biodiversité, emploi et économie). La notion de bien commun impose par ailleurs que la société civile prenne part aux décisions forestières, et dispose d'un droit de regard sur la gestion des forêts publiques qu'elle reçoit en héritage et doit transmettre à ses enfants.

Nous soussignés, citoyens et représentants d'organisations concernés par le sort de la biosphère, réunis ce 25 octobre 2018 au pied des chênes pluri-centennaires de la Forêt Domaniale de Tronçais, demandons solennellement la convocation d'un grand débat public, que la forêt française mérite aujourd'hui plus que jamais depuis plus d'un siècle.

Mobilisés, vigilants et unis, nous entendons nous rencontrer régulièrement pour débattre des orientations cruciales de la politique forestière, élargir et amplifier la dynamique enclenchée ce jour.

Global Forest Coalition, LPO, fern, les amis de la terre, France Nature Environnement (FNE), humanité et biodiversité, Greenpeace France, action nature, agir pour l'environnement, SOS forêt France, Réseau pour des Alternatives Forestières (RAF), forêt citoyenne, CFDT FGA, CGT FNAF, CGT forêt, EFA CGC, FO FGTA, UNSA (génération forêts), SNUPFEN Solidaires, UNSA SNTF.



Symbole aux yeux des urbains d'une nature authentique, la forêt française vit une phase d'industrialisation sans précédent. Mécanisation lourde, monocultures, engrais et pesticides, la gestion forestière suit à vitesse accélérée le modèle agricole intensif. Du Limousin aux Landes, du Morvan aux Vosges, Le Temps des forêts propose un voyage au cœur de la sylviculture industrielle et de ses alternatives. Forêt vivante ou désert boisé, les choix d'aujourd'hui dessineront le paysage de demain.

LUTOPIK revue alternative qui a accompagné la lutte contre le projet ERSCIA (voir CA n°234) jette l'éponge. De son n°20 - Poème LES CONFIDENCES DE L'EAU - Par Martine Tatu-Verdot - **Les forêts canalisent cette eau indispensable à notre survie.**

L'eau nous parle en petits chuchotements transparents :

Elle dit que violente et barbare elle a dévalé les montagnes en riant entre les rochers.

Elle dit que l'hiver, elle se déguise en fraîches étoiles juste pour faire briller les yeux des enfants.

Elle dit que mélancolique elle paresse et serpente aux sédiments des plaines pour donner à l'aube, sa fraîcheur aux cerisiers.

Elle dit que chaude et ronde elle sourd et coule dans le ventre des femmes, polissant doucement la tête des enfants.

Elle dit qu'elle lance des déferlantes de vagues pour faire peur aux bateaux, aux marins des longs cours, pour aiguïser leur force.

Elle dit que ses passages furtifs dans la grandeur du ciel courtisent les jardins, les champs et le travail des hommes.

Elle dit que le désert l'absente, la cherche, le prive

de vie, de survie, la prie de lui donner son potentiel d'amour.

Elle dit qu'elle couche avec la terre, qu'elle la féconde, sauvage et douce.

Elle dit qu'elle est la reine au pays des poissons qu'elle mène en bancs légers, ludiques et animés dans la légende des mers.

Elle dit que le museau des vaches, des chiens, des tigres la flairent avec amour, la boivent avec respect comme s'ils lapaient le sang d'une nouvelle déesse.

Elle dit aussi que l'histoire a construit des maisons, des villes et des villages, aux rives de son passage.

On y baigne les enfants, on charrie des bateaux plein de vivres et d'aventuriers du monde entier.

Elle dit qu'un jour les Hommes sauront qu'ils l'ont trahie, salie, méprisée. Ils apprendront que chaque goutte de sa transparence est boule de cristal dans laquelle s'écrit l'avenir du monde.

Le retour de la question macédonienne dans la politique grecque

Pour le nationalisme grec il n'est de Macédoine que grecque. Qu'une province de l'ex-Yougoslavie devenue indépendante s'autoproclame Macédoine et voilà que resurgissent les vieux démons hellènes, attisés certes par l'extrême droite, mais surtout venant à point pour remettre au second plan la question sociale qui embrasait le pays depuis quelques années.

Intérêt national et intérêt du capital

« La politique étrangère de la Grèce sur la question de Skopje s'est orientée de telle manière que la forme l'a complètement emporté sur le fond. Au lieu de poursuivre une politique de coopération/intégration économique avec nos voisins du Nord (principalement avec la Macédoine) qui aurait fait de Thessalonique le centre économique des régions du nord des Balkans, donnant ainsi de fait à notre pays le contrôle effectif sur les divers nationalismes slaves, toutes les actions du gouvernement comme de l'opposition se sont fixées sur le mot même de Macédoine. »

Cette citation provient d'un article datant de 1992, écrit par Nikos Mouzelis et publié en deux parties dans le journal *To Vima* des 23/8/1992 et 30/8/1992. *To Vima* est un journal bourgeois proche du PASOK [Parti socialiste], dont il exprime le point de vue concernant une modernisation de la Grèce calquée sur le modèle de l'Europe occidentale.

Alors que l'analyse de Mouzelis allait exactement dans le sens des intérêts de l'État grec, pourquoi c'est la fixation sur le mot même de Macédoine qui l'a emporté ? Quand Helmut Kohl et Giulio Andreotti interrogèrent à Bonn, le 14/1/1992, le Premier ministre grec de l'époque, Konstantinos Mitsotakis, sur les raisons pour lesquelles l'Allemagne et l'Italie ne devraient pas reconnaître la République de Macédoine en tant que nouvel État indépendant, sa réponse fut simplement que si la Macédoine était reconnue sous ce nom, son gouvernement s'effondrerait. Le système politique grec était alors en pleine crise [1]. La prétendue « question macédonienne » fut donc une occasion inespérée d'établir à nouveau l'unité nationale et de stabiliser le système politique. Le gouvernement grec s'est ainsi opposé à la reconnaissance

de la République de Macédoine nouvellement créée, affirmant que la seule Macédoine était la Macédoine grecque, et il a contribué à l'organisation des manifestations anti-macédoniennes de 1992.

Ce refus de reconnaître la Macédoine n'était pas une décision prise en fonction des intérêts de la politique étrangère et des relations du capital grec avec son État. Il était lié à une question intérieure, c'était une tactique pour ressouder une nation secouée par une intense lutte de classe. Le caractère massif des manifestations anti-macédoniennes servit cet objectif, mais après que la situation se fut stabilisée, l'État grec était prêt à reprendre ses relations avec la Macédoine, tout en gardant de fait une position stratégique hégémonique. Depuis 1994, le nouveau politique correct adopté par tous les gouvernements grecs sur cette question n'est pas de s'opposer à toute utilisation du terme Macédoine, mais que le mot s'impose aux yeux de tous comme une appellation essentiellement géographique.

Les manifestations de 2018

En 2018, alors que les deux pays sont sur le point de trouver une solution, l'État grec récolte ce qu'il a semé en 1992 : de nouvelles manifestations anti-macédoniennes sont apparues, qui n'ont peut-être pas été aussi massives que celles de 1992, mais elles ont été les plus grandes en Grèce de ces dernières années, comparables à celles de 2015 à propos du référendum (*) Deux d'entre elles ont été particulièrement significatives quoique bien différentes : celle de Thessalonique et celle d'Athènes, au début de 2018. Dans les deux cas, les évêques des églises locales et les officiers de réserve ont joué un rôle déterminant, mais à Athènes les principaux organisateurs ont tenté de l'élargir autant que possible au-delà des nationalistes traditionnels. Ils ont fait du compositeur Mikis Theodorakis l'orateur central de la manifestation. Ce dernier, malgré son virage à droite depuis les années 90, est toujours considéré comme associé à la gauche en raison de son histoire et de ses liens avec le Parti communiste grec. Certains partis nationalistes de gauche tels que LAE (Unité populaire), d'anciens membres de SYRIZA et de plus petits groupes de la gauche extraparlamentaire ont trouvé suffisamment de raisons pour participer à cette manifestation. Les organisateurs ont également condamné toutes les attaques fascistes à Thessalonique comme à Athènes, affirmant qu'ils n'avaient aucune affiliation avec Aube dorée ou d'autres organisations de droite, ni avec aucun parti politique en général. De nombreux dirigeants politiques tels que l'ancien Premier ministre grec Antonis Samaras [Président de Nouvelle démocratie - ND, droite -et Premier ministre de 2012 à 2015], Vasilis Leventis (président de l'Union des centristes), Adonis Georgiadis (vice-président de ND) et Nikolaos Michaloliakos (secrétaire général d'Aube dorée) ont également pris part à la manifestation [2].

Bien que les principaux organisateurs aient insisté sur le fait qu'il ne fallait absolument pas utiliser le terme de

1. Nous ne pouvons pas entrer ici dans les détails, mais durant ces années de graves scandales politiques sur la corruption ont éclaté, alors que se déroulaient des grèves massives et vigoureuses, principalement des travailleurs de la DEI (la société publique nationale d'électricité) contre les licenciements et d'EAS (entreprise nationale de transport urbain) contre sa privatisation et les licenciements.

(*) Suite à l'échec des négociations avec la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le FMI le gouvernement Tsipras organise un référendum portant sur l'acceptation ou non de la proposition de cette troïka. Le non l'emporte avec 61 % des voix et sonne comme une victoire pour Tsipras.

2. Ajoutons que les deux manifestations, à Thessalonique et à Athènes, n'étaient pas identiques en termes de participation. À Thessalonique, les appels à manifester sont passés par des associations culturelles, des groupes Facebook, des syndicats défendant « la Macédoine est grecque », etc., ainsi que des clubs de football, des maires de villes du nord de la « Grèce grecque macédonienne », de nombreux évêques locaux, etc., suivis plus tard par des partis appartenant à l'opposition. La manifestation à Athènes a quant à elle résulté surtout d'une agitation politique, émanant principalement de groupes et de partis d'extrême droite. Dans les deux cas, cependant, l'atmosphère évoquait davantage un rassemblement d'indignés, un rassemblement patriotique classique, qu'un ensemble d'attitudes et d'expressions « fascistes ».





3. Cette incapacité à reproduire la série de manifestations de masse de 1992 traduit les limites et, pour être clair, l'absence ou l'impossibilité d'un « nationalisme d'en bas », à la fois structurel et historique, car il ne peut s'affirmer sans se connecter à l'État. Historique, parce qu'il a changé de forme et de contenu au cours de l'Histoire, le cas grec le montre : les immigrants constituant une partie importante du prolétariat, le nationalisme ne peut véritablement intégrer l'ensemble des aspirations prolétariennes et donc exprimer la question sociale dans son ensemble. C'est pourquoi, de nos jours, il apparaît forcément publiquement comme une expression du populisme, un privilège réservé aux « citoyens autochtones », avec sa composante raciste bien vivante. Comment pourrait-il en être autrement dans un contexte où l'État grec occupe une position spécifique dans la division européenne du travail en ce qui concerne les « flux migratoires » ?

4. Ce terme péjoratif grec désigne les bataillons de sécurité, groupes militaires grecs ayant collaboré avec l'Allemagne et l'Italie lors de l'occupation de la Grèce par l'Axe.

5. Nom populaire donné à l'ENFIA (impôt unique sur la propriété foncière). Le véritable haraç était une taxe foncière prélevée sur les non-musulmans de l'Empire ottoman. L'utilisation de ce terme traduit la crainte d'une menace nationale émanant d'un ennemi national indéterminé.

Macédoine, de nombreuses organisations politiques présentes à la manifestation d'Athènes ne se sont pas pliées à cette injonction. Certaines ont soutenu la manifestation en évoquant un supposé irrédentisme de la part de la Macédoine, d'autres ont trouvé là une occasion de faire pression sur le gouvernement pour obtenir des élections anticipées, d'autres encore y ont vu une occasion d'empêcher la Macédoine de devenir membre de l'OTAN et de l'Union européenne, d'autres enfin ont établi des liens abstraits entre les manifestations antimacédoniennes et les manifestations anti-Memoranda [ce sont des plans de sauvetage négociés que le gouvernement grec se doit de mener à bien] via la question de la souveraineté nationale.

Le poids de cette extrême diversité d'expressions nationalistes a finalement fait imploser la manifestation d'Athènes ; face à tous ces intérêts et ces idées dont beaucoup se contredisent, quelle pourrait être la principale revendication d'une future manifestation ? Une tentative pour en organiser une similaire à Patras a échoué en raison de désaccords entre les organisateurs^[3].

SYRIZA surfe sur la « nationalisation » du mouvement social

Nous avons dit que l'État grec récoltait maintenant ce qu'il avait semé en 1992. Il serait pourtant insuffisant d'attribuer les expressions actuelles d'« antimacédonisme » à ce seul « lointain » passé. Le sentiment qui domine dans ces manifestations est qu'utiliser le nom même de Macédoine menace la souveraineté nationale de la Grèce. Cette remise en question de l'identité et de la souveraineté nationales grecques par un certain irrédentisme macédonien abstrait ne réside peut-être que dans la tête des manifestants anti-macédoniens. En effet, depuis 2010, la perte réelle de la souveraineté nationale à cause des mémorandums a été le thème principal de tous les événements majeurs en Grèce. Bien sûr, la vérité est que cette perte a été volontairement réalisée au nom de l'État grec, et que pour tous les États membres de l'UE c'est une réalité dès le premier moment de l'entrée dans l'UE. Mais vous avez beaucoup plus à gagner à entrer dans une coalition qu'à rester seul.

Les manifestants accusent les gouvernements ayant voté le mémorandum d'être des « traîtres » soutenant les « intérêts de l'Allemagne », ce qui est un non-sens absolu. Alors que, quand la récession et la crise se sont aggravées, l'État est apparu comme ce qu'il est réellement en supprimant explicitement toute possibilité de prise de décision des citoyens, et en créant ainsi une rupture entre eux et la représentation parlementaire, les oppositions ont pris une teinte nationaliste dirigée contre le régime supranational du marché européen. Mais, en réalité, les mesures votées par le Parlement avaient été désirées par les fractions dirigeantes de la bourgeoisie grecque pendant des années. Ce n'est qu'en jouant sur la perte d'une partie de la souveraineté nationale et l'urgence liée à la crise que le gouvernement a pu faire passer ces lois malgré les troubles

populaires. En conséquence, Merkel a été déclarée par beaucoup l'ennemi absolu de la nation, tandis que l'État et le capital écartaient non seulement la classe ouvrière, mais également les fractions du capital qui n'étaient pas suffisamment compétitives. C'est sur cette « nationalisation » du conflit social que SYRIZA et l'ANEL ont surfé, et c'est elle qui leur a permis d'arriver au pouvoir. Le discours dominant du conflit social est devenu celui sur les « Germanotsoliades »^[4] et les « traîtres à la nation » contre les gouvernements votant le mémorandum. Au sein du mouvement plus vaste contre l'austérité – les indignés de la place Syntagma, les assemblées de quartier, les comités contre le haraç^[5], etc. –, SYRIZA et l'ANEL ont activement défendu un discours nationaliste aboutissant à la demande de rétablissement de la souveraineté nationale sous le nom de « démocratie réelle ».

Aux yeux du peuple grec, ce n'est pas une mince affaire que de voir dans le gouvernement des personnes qui, jusqu'à hier, étaient sur les routes et sur les places avec eux ; en fin de compte, cela diminue la distance entre ces gens et l'État. C'est la preuve la plus tangible, mathématique, de la victoire du populisme en tant que mouvement permettant que renaisse une volonté de lutte contre les « Allemands » et les « usuriers ».

Néanmoins, une des particularités historiques du gouvernement de coalition SYRIZA-ANEL tient à la rapidité avec laquelle le mouvement des places s'est coulé dans le moule étatique, la définition de l'intérêt national vu comme intérêt populaire ayant été abandonnée au profit d'une définition d'intérêt d'État, en quelques mois, et à travers un processus « démocratique » par excellence comme le référendum. Le mouvement des places de la période 2010-2012 lui-même pouvait vouloir simultanément la Grèce au sein de l'UE, l'euro comme monnaie, et rejeter la troïka et les coupes budgétaires. Le gouvernement de coalition SYRIZA-ANEL a reflété le point culminant de ces contradictions qui, à l'été 2015, ont entraîné son implosion démocratique. Contradiction entre une coexistence, simultanée mais instable, d'une realpolitik nationaliste d'État qui reconnaît que, sans l'intervention de la BCE et son crédit au système bancaire grec (avec un intérêt inférieur à celui des marchés internationaux afin de maintenir un niveau de liquidités adéquat), l'État aurait fait faillite, avec des conséquences analogues à celles de l'Argentine, et un nationalisme populaire et « indigné » où toute référence concrète aux intérêts des travailleurs a été abandonnée. Bien sûr, aucun mot sur les relations de pouvoir sexistes et raciales. Avec ou sans Grexit, tous ceux qui se sentent une fibre nationale et sont en haut de la pyramide sociale savent très bien qui doit subir les chocs violents de la sortie de crise quand ils disent : « Les premières années seront difficiles, mais la croissance viendra ensuite. » Il s'agit principalement des migrants.

Il est fini le temps de la solidarité avec les migrants

La phase de l'« euphorie humanitaire » est révolue depuis longtemps. La plupart des abris initialement « ouverts » sont devenus « fermés » ; beaucoup de migrants qui y habitent ne sont pas autorisés à en quitter les limites, et l'entrée en est interdite à ceux qui « n'ont pas de travail là-bas » (la police contrôle les autorisations à entrer ou non). La plupart des abris sont construits par l'armée, qui en assure la gestion. Des soldats et des policiers sont placés à l'intérieur pour surveiller ceux qui y résident. Les ONG, qui jouaient au début un rôle central dans la gestion des migrants, sont maintenant pour la plupart soit en train de démissionner pour protester contre leurs mauvaises conditions de vie, soit évincées par l'État. L'interaction entre les migrants et les civils est devenue quasi interdite : la police et l'armée sont les seuls responsables de la gestion des migrants. Les civils appartenant à des ONG ou à

des groupes auto-organisés qui en sauvent en mer après des naufrages sont maintenant persécutés, traduits devant les tribunaux et accusés de « participation à la traite des êtres humains » pour les avoir aidés à pénétrer illégalement dans le pays.



Au cours des derniers mois, plus de 15 actes racistes ont été officiellement enregistrés à Chios, Samos et Lesbos, des îles où des migrants sont détenus. Cela va de proclamations racistes venant de responsables municipaux à des attaques contre les manifestations de migrants par des milices auto-proclamées : les luttes des migrants ne sont pas réprimées uniquement par l'État mais aussi par des associations locales d'habitants. À l'époque de l'« euphorie humanitaire », lorsque la Grèce avait ouvert ses frontières septentrionales pour permettre aux migrants de poursuivre leur voyage vers d'autres pays de l'UE, ces associations locales étaient la plupart du temps amicales envers ceux qu'elles considéraient comme des portefeuilles ambulants : la Grèce était simplement un pays de transit où ils restaient quelques jours ou quelques semaines, ils étaient donc surtout perçus comme des acheteurs de produits de base (qui leur étaient vendus très cher). Maintenant que la Grèce est devenue l'un des centres de rétention de l'UE, l'attitude des habitants envers eux a changé et est devenue ouvertement raciste. Aucune solidarité ne vient du prolétariat national, à l'exception de certains groupes locaux d'anarchistes et de gauchistes. Et, malheureusement, les conflits violents entre différents groupes ethniques et religieux de migrants vivant dans les mêmes camps et centres de détention ne sont pas moins fréquents que leurs luttes pour satisfaire leurs besoins.

L'accord de Prespa en Macédoine

En Macédoine, l'opposition à l'accord de Prespa [selon cet accord, entre autres, l'appellation République yougoslave de Macédoine (FYROM) doit changer en République de Macédoine du Nord] est également contrastée. Il y a bien sûr les nationalistes traditionnels de droite. Mais il existe également des organisations de gauche macédoniennes (Levica, par exemple) qui s'opposent à l'accord au nom du droit démocratique à l'autodétermination, ou simplement par tactique anti-impérialiste pour empêcher leur État d'entrer dans l'OTAN et l'Union européenne [6]. Il est vrai que l'accord de Prespa sert de facto les intérêts de l'OTAN et de l'UE en ouvrant la voie à l'intégration de la Macédoine dans les coalitions occidentales contre les influences de la Russie et de la Turquie dans les Balkans. Il est révélateur qu'Ivan Savvidis, le tristement célèbre homme d'affaires gréco-russe étroitement lié à Poutine et très présent à Thessalonique, ait financé des groupes de droite macédoniens pour protester contre cet accord. Certaines organisations de gauche grecques et anarchistes ont également choisi de s'opposer cet accord par tactique anti-impérialiste contre l'expansion de l'OTAN et de l'UE dans les Balkans. Le principal problème de ce discours anti-impérialiste est qu'il considère les gouvernements grec et macédonien comme des agents de l'impérialisme occidental, sans prendre en compte les intérêts des deux États et de leurs

bourgeoisies. L'intérêt national d'un État ne peut être défini uniquement par sa politique intérieure, il doit tenir compte de la place de cet État dans la hiérarchie internationale. Entrer dans l'un des « clubs d'élite » tels que l'OTAN et l'UE est un objectif important qui ne peut être ignoré dans une réalpolitik nationaliste.

Lors du vote du Parlement macédonien en faveur des changements constitutionnels, certains membres de VMRO (Organisation révolutionnaire macédonienne intérieure, droite conservatrice très nationaliste, participe à une coalition au pouvoir) se sont prononcés contre la politique de leur parti visant à appliquer les changements nécessaires pour que l'accord prenne effet. De ce fait, ce parti, dominant de la vie politique macédonienne, est en train de se déliter ce qui va entraîner une redistribution des cartes dans toute la vie politique du pays.

La question macédonienne va passer au second plan, pas le nationalisme

Selon le dernier numéro de l'Autorité de statistique hellénique, pour l'année 2017, le PIB grec a augmenté de 1,5 %, le taux de chômage annuel moyen est de 21,5 %, et la dette brute de 176,1 % du PIB. Bien que cela puisse sembler contradictoire à ceux qui ne vivent pas en Grèce, les courbes économiques les plus crédibles (principalement celles qui traitent du taux de croissance de la demande intérieure, du taux de croissance des importations et des exportations, de la valeur ajoutée brute) montrent que l'économie grecque s'est progressivement stabilisée à un niveau inférieur à celui d'il y a dix ans, après que le PIB ait diminué de près de 30 % de 2007 à 2017. Mais il est difficile de faire le grand bond en avant en matière de développement capitaliste, les perspectives ne sont bonnes pour personne. Le gouvernement SYRIZA-ANEL a beaucoup contribué à la réalisation de cet objectif en étouffant les conflits sociaux, et en s'efforçant de coopérer avec les fonctionnaires de l'UE afin de moderniser la politique fiscale et le mécanisme de l'État. C'est à partir de ces données qu'on peut expliquer le retour de la question macédonienne ici en Grèce, car les liens politiques et financiers avec l'Occident, en particulier l'UE, sont beaucoup plus forts maintenant, mais aussi les liens militaires : n'oublions pas que, pour la première fois, ce sont des frégates européennes qui ont patrouillé le long des frontières avec la Turquie [7] afin d'empêcher les migrants de les franchir. Après la récente démission de Nikos Kotzias [8], ministre grec des Affaires étrangères et architecte de l'accord de Prespa, SYRIZA a annoncé l'extension prochaine des eaux territoriales grecques à 12 milles marins, et, contrairement aux accusations des nationalistes de droite, Syriza se présente comme le véritable défenseur de l'intérêt national contre la Turquie, avec laquelle il y a plus de deux décennies de différend à propos des eaux territoriales. À l'approche de la triple élection (locale, parlementaire et européenne) censée avoir lieu au printemps 2019, il est inévitable que le nationalisme revienne à l'ordre du jour de la haute politique, sans pour autant penser que la question macédonienne restera non résolue. Comme aucune perspective sociale réelle n'est en jeu, il reste à voir si un nationalisme d'en bas peut émerger à sa place, mais cela ne semble pas avoir de réelles possibilités.

Athènes, le 10 novembre 2018 Makis-Giorgos

Traduction JPD (Les précisions entre crochets et italique, les renvois avec un * ainsi que les intertitres et l'introduction sont du traducteur)

6. Voir cette interview avec Levica sur <http://www.criticalac.ro/lefteast/levica-a-left-case-for-boycott-of-the-referendum-on-the-macedonia-name-dispute/>.
7. Voir par exemple <https://www.theguardian.com/world/2016/feb/11/nato-launches-naval-patrols-to-return-migrants-to-turkey>.
8. Voir <https://www.naftemporiki.gr/story/1403251/greek-fm-re-offers-offers-offers-resign>.

Grande-Bretagne

Immigration et social-démocratie nationale (2^e partie)

Dans le précédent CA, nous avons passé la première partie de cet article, émanant de militants révolutionnaires et qui resituait historiquement le débat sur l'immigration et la condition de la classe ouvrière au Royaume-Uni. Pour des raisons de place dans le journal, nous ne passerons pas la deuxième partie, qui analyse la composition et le programme actuel du Parti travailliste ⁽¹⁾, afin de pouvoir publier l'essentiel de la dernière partie, qui évoque les conditions de travail et de résistance à l'exploitation de populations immigrées vivant dans l'Ouest londonien.

1. Vous trouverez cependant, à partir de la mi-janvier, ce texte dans son intégralité sur notre site.

Dans le contexte actuel, nos expériences militantes sont limitées, nos efforts concrets modestes, et nos propositions en direction du milieu révolutionnaire élargi ne rencontrent que peu d'écho. (...) En tant que petit groupe de quatre, cinq personnes soutenues par une douzaine d'amis, nous ne pouvons remplacer une large organisation de classe, mais nous pouvons commencer à créer une petite cellule capable d'agir à quatre niveaux.

- Réseau de solidarité : nous nous rendons chaque semaine dans un McDo d'une zone industrielle, dans une cafété de supermarché d'un parc logistique et dans une *tea shop* indienne à Southall, où nous proposons d'aider des camarades prolétaires à résoudre leurs problèmes, des salaires impayés par exemple. Nous essayons de les pousser à s'organiser pour mieux résister sur leur lieu de travail et à prendre part à des initiatives locales, contre par exemple la fermeture d'une piscine ou d'une agence pour l'emploi.

- Groupes de boîte : actuellement nous travaillons dans un gros entrepôt d'une chaîne de supermarchés et des usines d'un producteur de plats cuisinés, où nous tentons d'organiser des groupes de travailleurs. Avec les IWW nous essayons de mettre sur pied des structures syndicales indépendantes dans dix entreprises locales.

- Journaux ouvriers : nous essayons d'inscrire les expériences du réseau de solidarité et les informations de boîte dans une réflexion plus large, comme la politique migratoire et le retour du nationalisme. Nous distribuons environ 2 000 exemplaires de cette feuille à l'entrée de l'agence pour l'emploi et des entreprises du coin.

- Collectif politique : avec des collègues qui s'intéressent à la politique, nous prenons part au débat général de la gauche et aux rassemblements internationaux, comme celui des travailleurs d'Amazon.

Dans le sauvage Ouest londonien

Nous vivons dans la grande banlieue ouest de Londres, dans ce qu'on appelle le « corridor ouest », situé entre l'aéroport de Heathrow et l'autoroute A40-M4, qui mène au centre de Londres. Une zone faite de mornes rues de banlieue bordées de rangées de maisons surpeuplées, mais surtout de parcs industriels et de logistique. 80 000 personnes travaillent autour de l'aéroport, 20 000 dans les zones industrielles de Southall et Greenford, 35 000 dans Park Royal. Là où dans les années 60-70 on procédait à l'assemblage des hélicoptères, des automobiles et des bus à impériale, on décharge à présent des palettes, on emballe des légumes et on cuisine des plats préparés. Plus de la moitié de la nourriture consommée par les neuf millions de Londoniens passe par ce corridor ouest. Les travailleurs de la zone sont à 90 % de la première ou deuxième génération d'immigrés. Parallèlement à l'industrie, la composition de classe locale a changé. Dans les années

30, quand les premières usines de thé, entreprises chimiques et gros sites de construction de routes et de voies ferrées sont apparus, les Gallois – pour beaucoup d'anciens mineurs devenus chômeurs – étaient invités à « rentrer chez eux ». Dans les années 50, ce fut le tour des Irlandais, et dans les années 60 Southall devint la plus grosse enclave non indienne de Pendjabis. A présent, les Européens de l'Est côtoient une force de travail indienne à la fois nouvelle et plus établie, dont une couche est devenue la petite bourgeoisie locale : bon nombre des patrons du bâtiment, des propriétaires, des employés d'administrations locales, de commerçants, d'élus locaux et de gérants sont d'origine indienne. Un racisme est-européen et une méconnaissance des nouveaux arrivants (les Sikhs aux longues barbes sont par exemple pris pour des sympathisants des talibans) se conjuguent parfois à un dégoût prolétarien des « petits patrons » et des profiteurs – mélange difficile à débrouiller.

Une bonne partie de travailleurs vivent près de leurs lieux de travail dans des appartements partagés par nécessité, souvent à plus d'une personne par chambre. Un studio se loue difficilement moins de 900 livres par mois, une double pièce dans un appartement partagé coûte environ 600 livres – le salaire minimum étant de 1 200 livres. Il n'est pas difficile de trouver à faire trois ou quatre boulots par jour pour réussir à boucler les fins de mois.

Ici, à des kilomètres de distance géographique et culturelle du centre de la métropole, la « Corbyn-mania » et les élections ont peu de sens : le groupe local Momentum [organisation fondée pour soutenir la candidature de Corbyn au sein du parti] compte quatre membres. Le référendum du Brexit y a cependant eu plus d'impact, ainsi que la politique anti-immigrés. Notre voisin polonais – un chauffeur de bus qui a vécu neuf ans à Londres – a fait état d'une augmentation des remarques et des persécutions anti-immigrés après le référendum. Des collègues roumaines se demandent si elles ne devraient pas rentrer cette année. La police de l'immigration fait régulièrement des descentes dans les usines, par exemple chez le producteur de sandwiches Greencore. Dans ce cadre, le réseau de solidarité est ce qui nous sert de pouls. En raison des mesures d'austérité, l'Etat a renoncé à certaines de ses institutions de médiation, d'action sociale ou charitables, auxquelles les ouvriers avaient l'habitude de s'adresser. Dès que nous collons nos affiches du réseau de solidarité dans la zone, les gens nous appellent. Dans le climat social actuel, chaque proprio, patron ou flic de l'immigration semble considérer les prolétaires immigrés comme des proies faciles à arnaquer, sans courir de risques.

Quelques cas parmi tant d'autres. Une famille polonaise qui avait eu du mal à payer son loyer après s'être vu couper l'aide au logement a été menacée d'expulsion par le proprio. Un administratif, après avoir



à donner son « sang polonais »), insistant sur le fait que les Polonais sont la main-d'œuvre la plus travailleuse du Royaume-Uni. Une autre tentative d'organiser une « grève des immigrés » « un jour sans nous » s'est soldée par une mobilisation *on line* avec quelques petits rassemblements devant les immeubles gouvernementaux. Depuis, on a surtout affaire à des manifestations appelant au maintien du R-U au sein de l'UE, organisées par des immigrés ouest-européens plus qualifiés et des Britanniques d'esprit libéral. En général, les débats autour du Brexit sont plus complexes que le portrait « classe moyenne libérale contre classe ouvrière anti-immigrés » qu'en font les médias. L'un de nous, qui travaillait dans une petite usine de Park Royal à l'époque du référendum, témoigne :

promis un visa de formation et de travail à l'une de nos collègues du Pendjab, a tenté de lui extorquer 10 000 livres. Un cuisinier sénégalais a été licencié pour absence malgré l'envoi d'un arrêt maladie. (...) Des dizaines de personnes directement embauchées en Bulgarie et dépendantes de leur agence qui organisait aussi leur hébergement se sont entendu dire qu'elles « devaient des heures » à l'entreprise et ont été contraintes de travailler 72 heures par semaine dans un entrepôt de logistique du grand magasin House of Fraser.

Souvent, faire un peu pression sur le patron, en le menaçant par exemple de pourrir sa réputation, suffit à le faire payer. Chose importante, nous essayons de rester en contact avec les travailleurs que nous avons aidés et de connaître à travers eux d'autres personnes (...). Avec le temps nous espérons pouvoir développer un réseau visible de travailleurs (immigrés) capable d'affronter les patrons – y compris avant que les salariés perdent leur job.

De ce fait nous sommes amenés à négocier avec d'autres formes – religieuses ou nationales – de réseaux « communautaires ». Dans les quartiers prolétaires comme Southall, les mosquées et les temples jouent un grand rôle au quotidien dans la reproduction matérielle et idéologique de la classe ouvrière locale, au-delà de leur clientèle particulière. Beaucoup d'ouvriers est-européens du bâtiment au chômage fréquentent par exemple les temples sikhs pour y obtenir de la nourriture. Muslim Aid a été l'une des premières associations charitables à aider les victimes de l'incendie de la tour de Grenfell (2), alors que l'aide gouvernementale ne s'est manifestée que bien plus tard. Ces organisations jouent un rôle contradictoire. Pendant la grève des éboueurs de Birmingham à l'automne 2017 par exemple, les Bearded Broz, une organisation d'hommes (d'affaires) musulmans ambitieux, ont auto-organisé la collecte des déchets dans la partie plus pauvre, à dominante musulmane, de la ville. Au prétexte que la grève affecterait plus durement ces quartiers (pakistanaï), ils ont en pratique sapé, ne serait-ce que modestement, l'un des conflits du secteur public les plus importants. En réaction à la propagande médiatique hostile aux immigrés est-européens, des organisations polonaises nationalistes et de hooligans ont appelé à des manifestations et même à une « grève polonaise » (qui fut plus tard transformée en simple appel

« Ce qu'il y a de bien dans le fait d'être une petite équipe travaillant assis ou debout autour d'une table à couper des câbles ou assembler des pièces, c'est qu'on a plein d'occasions de discuter d'un tas de choses. Quand on bossait dans notre morne atelier, le monde autour de nous changeait rapidement : guerre en Syrie, crise des réfugiés, référendum du Brexit, attaques terroristes, déclin de l'ordre social... Nos discussions se nourrissaient de l'expérience vécue des participants : un pieux musulman né au Pakistan et ayant grandi à Londres, qui avait travaillé dans toutes sortes d'industries et même dans un très sélect magasin Ocado ; (...) un Hongrois qui avait vécu dix-sept ans au R-U et travaillé dix ans dans l'entreprise, à la fois nationaliste hongrois et partisan du Brexit (il avait obtenu la nationalité britannique) ; un Irlandais, des hindous, des fans de l'Arsenal, des auditeurs de Kiss FM, toutes sortes de gens.

» A côté des discussions sur les contradictions de la petite production capitaliste, nous discutons de grande politique. Bien qu'immigrés (de seconde génération), les collègues qui pouvaient voter votaïent pour le Brexit. Un seul (un Gujarati d'Ouganda de la deuxième génération) l'a justifié en disant que « tous les immigrés viennent pour bénéficier des aides » (sa petite amie était lituanienne et travaillait dans l'usine), les autres ont dit que c'était « un merde à l'élite ». Ils avaient peut-être bien raison, car, le jour suivant le référendum, le directeur est venu se plaindre que ça allait coûter beaucoup plus cher d'importer des pièces de Chine et d'ailleurs – l'accès futur aux marchés d'exportation lui faisait également du souci. Le camarade hongrois portait généralement un T-shirt avec l'inscription « Love Europe, leave the EU » ; il s'inquiétait pas mal du « danger » que pouvaient représenter les « réfugiés » pour la sécurité nationale. Quand on lui a fait remarquer qu'il était lui-même un immigré, il a répondu que lui était bienvenu, qu'il avait obtenu des papiers et qu'il s'en irait si ce n'était pas le cas (c'était au moment où deux types polonais s'étaient fait attaquer, peu après le vote du Brexit). Il suivait les infos hongroises et de ce fait était obsédé par les « réfugiés ». Mais par chance il y avait quelques réfugiés dans l'atelier : les collègues d'Algérie et du Liban ont pu remettre les choses en place. Le Gujarati ougandais (il était de la caste des intouchables et rigolait de l'autre collègue hindou du Kenya, qui était souvent à la même table) était

2. Juin 2017, 78 morts, 74 blessés.

étonnamment hostile aux réfugiés – qui sont majoritairement musulmans. Il n'a pas trop insisté sur le fait que ses parents avaient été réfugiés lors d'une grande crise de réfugiés et accueillis par de vilaines mobilisations de fascistes anglais. En même temps il était très sensible à la question raciale, s'identifiant principalement à la culture et la musique blacks et lâchant des "c'est des trucs de Blancs". A la fin nous sommes tous tombés d'accord pour dire que "le système est foutu", sans être toutefois très sûrs de ce qu'était le système. Le pieux musulman soutenait Corbyn parce que Corbyn était contre la guerre en Irak et pour la justice sociale. Le collègue en avait clairement contre les patrons et l'injustice, mais au bout du compte tout, absolument tout, relevait d'une conspiration sioniste – depuis la science archéologique et évolutionniste jusqu'à la création de l'Etat islamique. Nos discussions voyageaient loin dans le temps et l'espace, on parlait énormément de religion, spiritualité, univers et énergie cosmique – pour ensuite se retrouver à nouveau sous les néons à assembler pour de misérables salaires des imprimantes 3D qui ne se vendaient pas. »

Les syndicats sur les lieux de travail

En 2016, les syndicats britanniques comptaient environ 6,2 millions d'adhérents, soit plus de deux fois moins qu'en 1979. Dans la première partie de l'article, nous avons critiqué les politiciens qui se demandent hypocritement pourquoi le faible taux de chômage ne se traduit pas à la base par une pression sur les salaires. A en juger par nos expériences locales, l'appareil syndical fait partie de cette alliance de l'hypocrisie.

Dans bon nombre des grosses entreprises de la zone, il existe une représentation syndicale. Bien que nous cherchions à construire des structures indépendantes, nous nous syndiquons là où nous travaillons, à la recherche avant tout d'un espace de rencontre entre travailleurs. En quatre ans de présence dans trois ou quatre syndicats différents de diverses entreprises, nous ne sommes que très rarement tombés sur une réunion syndicale de base – et dans les quelques rares auxquelles nous avons assisté, les travailleurs eux-mêmes n'avaient pas vraiment leur mot à dire.

Dans la plupart des entreprises, les syndicats, outre le fait de représenter les gens ayant des problèmes personnels à régler, contribuent plutôt à la gestion des mauvaises conditions de salaire et de travail et des divisions existantes. Les divisions ne renvoient pas essentiellement à des questions d'immigration, mais surtout à la séparation entre CDI et précaires. Les CDI sont syndiqués à environ 25 %, les précaires à 13 % seulement. Les immigrés le sont à 16 %, ce qui s'explique par la durée parfois limitée de leur séjour dans le pays. En 2016, le R-U avait enregistré 339 000 départs, contre 588 000 arrivées. Le mouvement d'ensemble de la main-d'œuvre est nettement plus élevé que le taux net d'immigration. Lors d'une enquête faite en 2015, 40 % des travailleurs immigrés interrogés disaient vouloir ne rester qu'un ou deux ans, ce que confirment les statistiques de la sécurité sociale au niveau national : entre 2010 et 2014, un tiers environ des immigrés de pays de l'UE auraient séjourné et travaillé au R-U pendant moins d'un an.

Ces courts séjours posent un problème aux syndicats traditionnels, mais constituent aussi un défi en termes de pouvoir des travailleurs : ayant dépensé des sous pour le voyage et les premières démarches dans le nouveau pays, les immigrés qui n'envisagent qu'un court séjour sont plus enclins à accepter de mauvaises conditions pendant la période initiale. Mais la faible syndicalisation des travailleurs immigrés ne s'explique pas seulement par leur instabilité. En de multiples occasions les syndicats ont pris publiquement position contre leur présence ; en 2016 par exemple, le GMB local a organisé des manifestations à l'aéroport de Heathrow contre l'embauche de programmeurs détenteurs d'un visa Tier 2⁽³⁾ et dans ses publications les a assimilés à une menace contre la sécurité nationale.

Contrairement à l'idée qui veut que les immigrés mal

payés soient « inorganisés », il y a normalement une présence syndicale sur les lieux de travail les plus importants, même si les bénéficiaires s'en font rarement sentir. Voici quelques-unes des expériences que nous avons faites avec les syndicats dans la zone.

Syndicat GMB, Amey, ramassage des ordures

A Ealing, la municipalité travailliste a sous-traité le ramassage des ordures et le nettoyage des rues à la multinationale Amey. La plupart des nouveaux embauchés et des saisonniers sont employés sous contrat zéro heure à travers le cabinet de recrutement Hays. A Londres, le salaire des balayeurs et des éboueurs est très variable (6,70 livres l'heure à Ealing et 9,25 à Camden, par ex.). Fin 2015, la municipalité d'Ealing a annoncé l'introduction de poubelles à roulettes (jusqu'à là les ordures se déposaient en sacs sur le trottoir), ce qui, selon la direction, se traduirait par moins de camions-poubelles et des rues moins sales, donc permettrait de réduire le nombre d'éboueurs et de balayeurs. 80 postes en CDI du dépôt de Greenford devaient ainsi disparaître. La direction du dépôt a fait annoncer et expliquer le plan de restructuration par le délégué du GMB. Bien que représentant la moitié des salariés de la boîte, les précaires n'ont pas été invités à la réunion. Le délégué syndical a commencé par se plaindre de ce qu'Amey faisait prétendument 8 millions de livres de pertes chaque année sur le contrat d'Ealing, puis a déclaré disposer déjà d'une liste de 50 collègues prêts à partir à la retraite – autrement dit, la perte de 80 postes n'était pas un gros problème. Pour sauver les postes restants, il proposa que les autres salariés deviennent plus flexibles et acceptent de travailler certains jours comme éboueurs et d'autres comme balayeurs. Aucun mot sur l'éventualité de s'opposer à ce plan de restructuration. A l'automne 2017, les collègues d'Amey nous ont dit que le nombre de salariés du dépôt était passé de 240 à 130 et que la charge de travail de chaque équipe avait fortement augmenté.

Syndicat USDAW, Wincanton, entrepôt de boissons alcooliques pour Waitrose

Dans l'entrepôt du géant de la logistique Wincanton, des boissons alcooliques sont préparées pour être livrées aux divers supermarchés Waitrose de Londres. 40 % des travailleurs y sont employés par l'agence d'intérim Templine, au salaire minimum. 30 autres % ont été embauchés par Wincanton sur de nouveaux contrats, pour un salaire à peine supérieur. Au printemps 2014, le patron de Templine annonça que la prime sur les heures supplémentaires était supprimée – soit une baisse de rémunération de ces heures de 50 %. Cela suscita un sérieux mécontentement chez les ouvriers, polonais principalement. Des tracts furent distribués et des petits rassemblements (plutôt chaotiques!) organisés de nuit dans les parcs. Les intérimaires refusèrent de faire des heures sup et s'adressèrent aux salariés sous nouveau contrat Wincanton, qui étaient furieux de toucher 2 livres par heure de moins que les plus anciens. La direction de Templine réagit en annonçant que la suppression de la prime était repoussée d'un mois. Des collègues de Templine ont contacté le représentant de l'USDAW, qui travaille comme formateur dans l'entrepôt, et qui leur a dit : « Laissez les heures sup aux CDI, comme ça l'entreprise devra payer le prix fort. » Et pendant la grève sauvage des heures sup, lui et ses collègues en CDI ont travaillé seize heures en double équipe.

Syndicat Unite, Wincanton, entrepôt de Sainsbury

Cet entrepôt est proche du précédent, mais c'est un autre syndicat qui y est implanté, et il n'y a pas de communication entre les sites. Dans la zone réfrigérée, 120 salariés – dont plus d'une moitié d'intérimaires – collectent les produits destinés aux supermarchés. La plupart sont des jeunes arrivés récemment de Pologne et de Roumanie, mais il y a aussi quelques Somaliens, Afghans et Népalais. Ils gagnent le salaire minimum, soit 30 % de moins que les salariés en CDI (des Népalais et

3. Attribué aux étrangers hors Union européenne ayant obtenu une promesse d'embauche pour un travail qualifié.

des Lituanais plus établis ainsi que quelques deuxième génération d'Asiatiques caribéens et britanniques). Le régime de base est pénible : pas d'équipes fixes, et un contrôle constant du travail par vidéo. Le rythme de chacun peut être observé sur des écrans dans l'entrepôt, sur des feuilles imprimées dans la salle des instructions et via des SMS envoyés sur le portable du salarié le jour suivant : « Hier votre taux de collecte était inférieur aux 90 % requis. » Ceux dont le taux se situe dans le dernier tiers obtiennent moins d'heures de travail – au total on est amené à travailler vite pour décrocher suffisamment de taf (Templine se garde un petit volant de candidats supplémentaires pour pousser à la compétition).

Deux camarades intérimaires ont pris leur carte au syndicat Unite (cas unique parmi les intérimaires). Unite dispose d'un tableau d'affichage, mais n'y affiche, outre les heures de permanence pour cas individuels, que l'accord récent de hausse de 2,5 % des salaires. Les délégués syndicaux n'ont manifesté aucun intérêt pour ces nouvelles recrues et se sont montrés hostiles aux réunions et aux tracts qui circulaient parmi les intérimaires. Ils étaient surbookés par le traitement des cas individuels et ne voulaient pas faire de vagues vis-à-vis de la direction. Les tracts s'adressaient aussi aux CDI : « Nous gagnons seulement 70 % de votre salaire, mais sommes obligés de travailler plus dur. Soutenez-nous en travaillant moins vite, autrement la direction se servira de nous pour détériorer vos conditions. » Lorsque les mesures disciplinaires sont tombées pour « appel à faire baisser les niveaux de performance », le syndicat a refusé de représenter les adhérents intérimaires concernés.

Syndicat USDAW, entrepôt Tesco

Tesco est la plus grosse chaîne de supermarchés du R-U, et emploie 350 000 personnes. Ils ont un accord de partenariat avec le syndicat USDAW, qui donne à Tesco le droit de ne pas reconnaître les représentants syndicaux élus par les travailleurs s'ils ne défendent pas les valeurs de l'entreprise. Tesco a le taux de syndicalisation le plus élevé du secteur du commerce, mais ne paie ses salariés des réserves et des magasins que 7,80 livres l'heure, quand des supermarchés discount sans syndicat comme Lidl paient plus de 9,50 livres pour le même travail. Ces dernières années, l'USDAW a aidé Tesco à éliminer sur une vaste échelle les suppléments de rémunération liés aux heures sup et au travail du week-end et à introduire des contrats flexibles pour tous les nouveaux embauchés (ils ne garantissent qu'un temps partiel pour ce qui était avant un temps plein). Dans l'entrepôt alimentant les achats *on line* de Greenford, Tesco emploie environ 1 400 personnes, dont 600 camionneurs. Ceux-ci gagnent actuellement 9 livres l'heure (prime de résidence londonienne comprise), soit 10 % de moins que la plupart des autres camionneurs. A Tesco, on gagne moins, mais on était auparavant moins stressé. Cela a changé, avec par exemple l'introduction d'un nouveau système de planification appelé Bumblebee qui a sérieusement augmenté la charge de travail des camionneurs. Le syndicat ne fait rien, et ne cherche pas à savoir ce que les salariés pensent de cette accélération. En revanche, il

cogère les cours de formation pour ceux qui veulent faire carrière.

Syndicat GMB, usine de production alimentaire Bakkavor

Bakkavor est une multinationale de l'alimentation dont les propriétaires ont été très impliqués dans le scandale financier islandais – l'un d'entre eux a fait de la prison. Au R-U, Bakkavor produit des plats préparés, des soupes et des sauces pour les grandes chaînes de supermarchés. Dans notre zone, il possède quatre grosses usines et un entrepôt, avec au total 4 000 salariés. (...) La plupart des salariés stables de ses usines sont des femmes du Gujarat ou d'autres régions sud-asiatiques, dont la connaissance de l'anglais est très rudimentaire. Beaucoup y travaillent depuis dix ou vingt ans. Les cadres de niveau bas ou moyen sont principalement des hommes venus des mêmes régions. Tout le monde veut faire des heures sup car, au-delà de 40 heures, elles sont payées à 150 %. Les gens travaillent habituellement 50 à 60 heures pour pouvoir ramener à la maison un salaire « décent », et c'est particulièrement important pour ceux qui veulent faire venir leur famille ou doivent travailler le minimum prescrit par leur visa. Aux pointes saisonnières, 30 % environ de la production dépendait des heures sup. Pourtant, leur nombre a été réduit récemment, mais pas au détriment de la production, ce qui veut dire qu'on a fait pression sur les travailleurs pour obtenir des gains de productivité. Le recours aux intérimaires a diminué au cours de l'année – une note a circulé disant que les heures sup éventuelles devaient être attribuées principalement au personnel stable, sans doute pour freiner le mécontentement et faire des économies. (...)

A la fin des années 90, à la suite de plusieurs campagnes, le GMB a été reconnu comme syndicat dans toutes les usines Bakkavor de l'ouest de Londres. Dans cette entreprise à dominante féminine, la plupart des délégués syndicaux sont des hommes membres de l'encadrement. Dans leur majorité, les salariés considèrent le GMB comme un syndicat corrompu mais paient quand même leurs cotisations (même si le nombre d'adhésions a baissé notamment cette année).

Avant le référendum du Brexit, le GMB et la direction de Bakkavor ont pondu une note commune invitant les employés à voter pour le maintien dans l'UE. A les en croire, le libre accès aux marchés de l'UE et un marché du travail libre étaient pour eux une question de survie. Pour la plupart des travailleurs d'origine indienne et de nationalité britannique, le « marché du travail libre » se vit sous la forme du travail temporaire. Les intérimaires de Bakkavor viennent en général d'Europe de l'Est. Peu après le référendum, Bakkavor a perdu le contrat « purée » de Tesco, et le GMB a accepté des licenciements et des allongements d'horaire alors même que le recours aux intérimaires s'intensifiait.

Comme tous les autres syndicats, le GMB a envoyé une lettre à tous ses membres les appelant à voter pour le Parti travailliste. Fin 2016, il a affiché dans les usines un texte promettant d'introduire la revendication travailliste d'un salaire de base (*living wage*) londonien de 10 livres



l'heure. Peu après, Bakkavor a ouvert les négociations régulières, mais les salariés représentés par le GMB n'ont guère été associés à leur avancée. Ce n'est qu'en juillet 2017 que syndicat et direction ont présenté, en dix langues, l'offre salariale et recommandé qu'elle soit acceptée. Cette proposition introduisait de nouvelles catégories salaire/qualification manifestement sexistes. Le travail à la chaîne consistant à plier des samosas et autres viennoiseries, effectué majoritairement par des femmes, était classé dans la catégorie « non qualifié », mais la manipulation de palettes, qui est un « travail d'homme », dans celle « semi-qualifié ». Après vingt ans d'ancienneté et dix ans d'adhésion syndicale, les femmes se voyaient offrir 15 pence en sus du salaire minimum de 7,50 livres l'heure, et les « semi-qualifiés » (une minorité) un salaire de 8,30 livres. Aucune mention des intérimaires. Le mécontentement s'est immédiatement fait sentir. Pendant quatre ans nous avions distribué textes et tracts traitant de différents sujets liés à Bakkavor. Nous avons alors proposé une réunion et de répondre par un boycott des heures supplémentaires, mais nous n'avons obtenu qu'un soutien verbal. Certains des conducteurs de chariots élévateurs et des nettoyeurs (dont beaucoup sont originaires du Soudan ou du Sri Lanka, et « non qualifiés ») ont organisé leurs propres réunions informelles, essentiellement pour voir comment améliorer leur position dans la hiérarchie. Sur l'un des sites, le jour du vote sur la proposition, un représentant du GMB surveillant l'opération notait tous ceux qui votaient contre. A certaines femmes on a raconté, paraît-il, que le vote portait sur le syndicat, et certaines n'ont même pas eu de bulletin de vote, c'est le représentant syndical qui l'a rempli en leur nom. Lorsque nous avons fait connaître ces « irrégularités » au bureau régional du GMB, nous n'avons eu droit qu'à des réponses évasives. Des officiels ont déclaré que 62 % des adhérents GMB avaient voté en faveur de l'accord. Mais peu après les plaintes individuelles, et parfois collectives, ont afflué, de la part de salariés contestant leur catégorisation. Alors que la direction essayait de désamorcer la chose à huis clos et sans représentation syndicale, le GMB a réagi de façon plus offensive. Il a fait appel à un nouvel organisateur (...) qui a réuni l'ensemble des salariés des divers sites londoniens de Bakkavor. Seule une soixantaine de salariés sur 600 y sont venus. Après avoir expliqué qu'il trouvait que l'accord était merdique et qu'il aurait voté contre, le type a proposé aux salariés de collecter, avec l'aide de leurs délégués, toutes les plaintes individuelles portant sur la catégorisation, l'idée étant que des plaintes individuelles exerceraient plus de pression sur l'entreprise en termes de nombre et de travail induit que des plaintes collectives.

L'autre raison de « l'offensive » était qu'un permanent GMB avait été interdit d'entrée dans l'entreprise par la direction et que le GMB voulait qu'il puisse y retourner. En tant que permanent syndical et qu'individu ayant du mal à communiquer avec les travailleurs dans leur langue maternelle, le nouvel organisateur GMB est dépendant de délégués syndicaux « militants » ou au moins fiables. Il ne veut pas de (chaotiques) réunions de masse, préférant un noyau de syndicalistes solides capables d'avoir de l'influence sur les travailleurs. Mais peut-être que ce dont nous avons justement besoin, ce sont des réunions massives où les travailleurs peuvent parler librement – sans avoir à craindre la confusion qui peut en découler.

Qu'est-ce qui pourrait être fait ?

Dans une telle situation, nous devons tenter des choses d'un nouveau genre. En novembre 2017, nous distribuons quelques tracts destinés à faire connaître les IWW en face d'une usine de sandwiches où nous ne connaissions qu'un gars du service de nettoyage et n'avions aucune idée de ce qui se passait à l'intérieur. Les ouvrières – essentiellement des femmes venues d'Inde et de Lituanie – nous ont pris par surprise : « C'est bien que vous soyez là, nous voulons attaquer la direction. Ils nous traitent comme des esclaves, nous font travailler jusqu'à 14 heures. Nous avons déjà essayé de petites choses,

nous avons écrit une lettre de doléances signée par 120 salariés de toutes nationalités. La semaine dernière, deux chaînes se sont arrêtées lorsqu'ils ont voulu nous faire faire des heures sup sans pause supplémentaire. Nous sommes aussi allées voir le big boss dans son bureau à une douzaine, parce que nos habits de travail ne nous tiennent pas assez chaud. Et les mécaniciens ont déposé un grief collectivement. Qu'est-ce qu'on peut faire ? » Impressionnés, nous avons organisé deux réunions où une quarantaine de salariés sont venus, et où nous avons invité des nettoyeurs de Columbia qui venaient de gagner une grève. Enfin, il y avait de nouveau quelque chose dans l'air ! Des gens parlant d'exploitation, d'oppression, et de ceux grâce à qui tout est propre et tout le monde mange. Il nous faut trouver la volonté de nous organiser et le courage de gratter la surface de peur et d'indifférence quotidienne au lieu de regarder les jeux de pouvoir sur la scène politique officielle. Ce qui ne veut pas dire que nous ne pouvons pas discuter du contexte plus général.

La hiérarchie syndicale soutient le programme national-social-démocrate, qui s'oppose à une arrivée supplémentaire de migrants, sauf si elle est sérieusement contrôlée. Sur les lieux de travail, les structures syndicales ne peuvent pas ou ne veulent pas aider les immigrés à prendre confiance en eux, quitte éventuellement à apprendre d'eux une ou deux choses. Les syndicats préfèrent se concentrer sur l'acceptation d'accords par la direction et les salariés stables, avec pour résultat qu'ils vendent les autres travailleurs à très bas prix. Des travailleurs à qui on peut ensuite reprocher de contribuer à la dégradation des salaires et du travail.

Il existe quelques expériences heureuses d'organisation à la base parmi les travailleurs immigrés, notamment dans le secteur du nettoyage. Mais des victoires n'ont été engrangées que lorsqu'un groupe important de travailleurs sud-américains déjà politisés s'y est trouvé impliqué et que les bâtiments à nettoyer étaient des institutions qui ne voulaient pas risquer de voir écorner leur image, comme des universités internationales prestigieuses, des musées de renom ou des banques d'envergure mondiale. Qui se soucie des inconnus qui confectionnent des sandwiches dans un coin de banlieue ? Les travailleurs de l'Ouest londonien, à la différence des travailleurs de la logistique en Italie, ne viennent pas avec derrière eux la source d'inspiration des printemps arabes. Au fond de la tête ils ont plutôt le souvenir du triste automne de la trahison de Solidarnosc – corruption néolibérale au nom de la solidarité des travailleurs.

La gauche doit renoncer à l'idée qu'un gouvernement travailliste ouvrirait de nouveaux espaces et rompre avec le multiculturalisme libéral qui présente les immigrés avant tout comme de bonnes victimes. Une position et une organisation de classe sont à construire pratiquement, et doivent se renforcer politiquement. Il est nécessaire de s'organiser en profondeur, et non simplement à coups de campagnes et de mobilisations. Construire des structures qui soutiennent les travailleurs dans leurs luttes au quotidien est un premier pas, car ce n'est que dans le cours de la lutte que les divisions sectorielles, linguistiques ou autres peuvent être surmontées. Et ce n'est qu'une fois enracinée dans ce processus d'internationalisme de classe concret que la gauche révolutionnaire peut commencer à penser stratégie et à des moments d'organisation élargie qui puissent constituer une alternative à la farce de la politique parlementaire.

FIN DE LA DERNIÈRE PARTIE
Angry Workers of the World
Traduction de Nicole Thé

BRÉSIL

Réflexions sur l'élection présidentielle

Le candidat d'extrême droite Jair Bolsonaro a battu, le 28 octobre dernier, le candidat de la gauche Fernando Haddad, et il entrera dans ses fonctions présidentielles le 1er janvier 2019. Comment expliquer sa victoire, qui a plutôt été commentée avec indignation par les médias français, s'inquiétant pour l'avenir du plus grand pays d'Amérique latine ?

Afin d'éclairer le choix des électeurs brésiliens et de mesurer l'importance du vote en faveur de ce concentré de bêtise ⁽¹⁾ qu'est leur nouveau Président, voici d'entrée les résultats du second tour de la présidentielle : Jair Bolsonaro (Parti social libéral, PSL) a obtenu 57,79 millions de voix (55,1 % des votants) et Fernando Haddad (Parti travailliste, PT) 47,04 millions (44,9 %). Mais 31,37 millions d'inscrits ont choisi de ne pas se déplacer aux urnes (ce qui représente 21,3 % de l'électorat), et il y a eu 2,48 millions de votes blancs et 8,60 millions de votes nuls. Si on additionne les voix en faveur de Haddad à ces trois derniers chiffres, on arrive à 89,50 millions de personnes ayant refusé d'élire un tel énergumène, un total susceptible d'apporter quelque réconfort à tous ces Brésiliens qui ont actuellement envie de pleurer !

« Qu'est-ce qui est arrivé au Brésil pour qu'on en arrive là ?
- Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux se demander ce qui n'est pas arrivé ? »



Une importante partie de la population adulte au Brésil n'a ainsi pas été sensible aux coups de gueule de l'ex-capitaine. Au point de ne pas se rendre aux urnes en dépit du fait que, dans ce pays, le vote est obligatoire : l'abstentionnisme répété – pendant trois consultations et sans fournir de justification – est puni d'une amende (pouvant aller de 1 réal et des poussières à quelques dizaines de réaux, selon l'appréciation du juge), mais aussi de l'interdiction d'avoir un passeport et d'occuper un poste de fonctionnaire.

Au scrutin présidentiel de 2002, où Luiz Inacio Lula (PT) a été élu, l'abstention au second tour n'était que de 17,7 % ; et à celui de 2006, où il a été réélu, de 16,8 %. En 2010, où Dilma Rouseff (PT) est devenue Présidente, l'abstention a atteint 18,1 % ; en 2014, où elle a été réélu, 19,4 %.

Qui a voté et soutient Bolsonaro ?

Ces pourcentages montrent un désintérêt légèrement croissant pour la dernière représentante du PT ; cependant, tout laisse croire que, si Lula avait pu se représenter ⁽²⁾, sa candidature n'aurait pas laissé indifférente une fraction de la population qui ne se déplace pas très souvent pour aller voter.

Mais comment expliquer le vote pour un type jusque-

là quasi inconnu et qui a navigué de parti en parti en attendant le miracle – aujourd'hui arrivé pour lui ?

Les raisons qui ont poussé presque 58 millions d'électeurs à le choisir sont loin d'être identiques.

Il y a bien sûr là le choix d'une bourgeoisie déterminée et hargneuse, dont on peut avoir une idée avec le juge Sergio Moro, à l'origine de l'emprisonnement de Lula et qui fut chargé d'instruire le dossier de l'opération « Lava Jato » (lavage express ⁽³⁾) ; il occupera demain le poste de ministre de la Justice et de la Sécurité publique.

Mais certains ont élu Bolsonaro parce qu'ils ou elles voyaient en lui le seul candidat capable de leur apporter la sécurité, estimant qu'il ne présentait un risque que pour les corrompus et les criminels. D'autres ont bien vu le danger qu'il constitue pour la démocratie et les institutions, mais sont prêts à vivre avec si cela permet de contrer le « communisme ». D'autres encore, dont il est difficile d'apprécier le nombre, sont vraiment sur les positions de l'extrême droite ou pas loin. Mais bien d'autres considérations, souvent d'une grande bêtise, sont entrées en ligne de compte pour voter Bolsonaro – et cela n'a rien d'étonnant quand on sait que les Eglises évangéliques, soit 42,3 millions de fidèles, ont appelé à le désigner en affirmant : « Il est le seul politicien honnête », « Il est le messie de retour »... Ou encore : « Il est le Mythe que nous attendions » – car Bolsonaro est surnommé ainsi, sans doute en référence à Sébastien Ier, mort au Maroc en 1578 pendant la « bataille des trois rois ». Le corps de ce jeune roi portugais n'ayant pas été retrouvé, le mythe de l'homme providentiel dont le retour permettrait à la nation d'accomplir son destin exceptionnel s'est en effet développé au Portugal avec le sébastianisme, et ce mouvement a ensuite été introduit au Brésil par des jésuites.



Manifestation pro-Bolsonaro

On trouve dans l'électorat dudit « Mythe » un nombre important de gens considérés au Brésil comme appartenant à la « classe moyenne » ; mais la composition de celle-ci varie fortement selon les critères retenus pour la définir. Par exemple, certains habitants des favelas ou d'autres logements précaires sont parfois rangés dans cette catégorie juste parce qu'ils ont un salaire et peuvent donc consommer, ce qui est loin d'être le cas de tout le monde au Brésil. Mais José Afonso Mazzon, professeur à

1. Si les âneries débitées par lui pendant la campagne électorale ne suffisent pas à vous en convaincre, regardez la photo de son baptême dans les eaux du Jourdain, tout de blanc vêtu – il est d'un ridicule achevé, mais rien d'étonnant s'agissant d'un ancien militaire.
2. Lula avait été désigné candidat du PT pour 2018 et les sondages le donnaient favori du scrutin, le créditant de 30 à 40 % d'intentions de vote au premier tour ; mais il a été déclaré inéligible par le Tribunal suprême fédéral à la suite de sa condamnation dans le scandale Petrobras.
3. Système de pots-de-vin entre hommes d'affaires et politiciens. Voir notamment, dans CA de juin 2016, « La lutte des classes s'intensifie au profit des possédants ».

4. Piauí est un Etat situé dans le Nordeste et considéré comme le plus pauvre du Brésil.

l'université de Sao Paulo, a utilisé des paramètres plus rigoureux (comme le degré d'instruction, le type de résidence, avec accès ou non à l'eau ou aux évacuations collectives...) pour arriver à estimer que 40 millions de foyers pouvaient être rangés là.

Ces gens, on les a vus dernièrement très mobilisés dans les rues pour appuyer leur héros, mais ils y étaient aussi en 2013 et 2015 contre le PT et le gouvernement de Dilma Rousseff. Pour la plupart, ils se situent parmi les 10 % les plus fortunés du Brésil, seulement il faut savoir que, pour figurer dans ce pourcentage, il suffit de toucher l'équivalent de trois salaires minimum : ces contestataires doivent en général avoir des revenus compris entre trois fois et cinq fois le salaire minimum.

Les gens qui gagnent bien davantage ne comptent sans doute pas dans leurs rangs beaucoup de militants décidés à participer aux manifestations – non seulement ce n'est pas dans leurs habitudes, mais ils sont confortablement installés et pour longtemps, et ils ont l'assurance et le pouvoir que leur confère l'argent. Leurs craintes ne sont de ce fait pas du même niveau que les autres, conscients qu'un simple coup de vent peut les faire rejoindre les catégories les plus pauvres, et vivant de ce fait constamment dans l'angoisse d'un déclassement. La vulnérabilité économique de ceux-là les amène à se battre, mais pour leurs propres intérêts et non pour le bien commun. Ils sont capables de se mobiliser assez facilement et de mener de féroces campagnes dans les réseaux sociaux contre une « gauche » qui va... du mouvement gay au « nazisme » !

Bolsonaro répond donc pour l'essentiel aux attentes de ces catégories sociales terrorisées à l'idée de perdre leurs avantages actuels. Parmi ces avantages, il y a les innombrables services à la personne assurés par une main-d'œuvre abondante et bon marché : la nounou, le chauffeur, l'employée de maison, le jardinier, la dame de compagnie pour les personnes âgées, etc. Qu'un gouvernement, surtout s'il est étiqueté « Parti des travailleurs », ose essayer de perturber la « belle harmonie » sociale, et les voilà qui s'agitent en hurlant à la fin de la démocratie, et en appelant à l'occupation des rues par les militaires pour rétablir les bonnes vieilles habitudes. Cette « élite » est fondamentalement inculte : en dehors de ce qu'elle a pu apprendre pendant sa scolarité, elle a acquis son « savoir » dans les salles d'aérobic en lisant des revues équivalent à Closer, Gala ou Voici en France.

Fernando Haddad a essayé, en juin 2017 dans la revue *Piauí* (4), de donner une explication sur le divorce entre cette classe moyenne basse et le PT : « Pendant le gouvernement Lula, une certaine structure a subi des secousses, ce qui semble avoir engendré un malaise croissant : les riches devenaient de plus en plus riches et les pauvres un peu moins pauvres. Pour leur part, les classes moyennes traditionnelles regardaient devant elles et voyaient les riches prendre de l'avance, et quand elles regardaient en arrière elles voyaient les pauvres se rapprocher. Leur position relative a été fragilisée. » A la lecture de ces lignes, on peut s'interroger sur l'action du Parti travailliste envers les grosses fortunes qui trônent en haut de la pyramide sociale : 1 % possèdent presque un tiers de toute la richesse produite au Brésil, et 6 milliardaires sont à eux seuls plus riches que les 100 millions les plus pauvres. Evaluer leurs revenus en fonction du salaire minimum brésilien donne le vertige – si ce salaire varie légèrement selon les Etats, il est établi dans les régions les plus importantes à 954 réaux, et 1 000 réaux sont l'équivalent de 237,62 euros !

La violence va avec la misère, mais aussi avec le maintien de l'ordre

Les crises économiques, quelle que soit leur cause, touchent toujours en priorité les plus fragiles, les moins

qualifiés, ceux qui, même en ayant une activité, avaient déjà du mal à survivre : ils passent d'un salaire de misère à pas de salaire du tout, de la misère à une misère extrême. Au Brésil, l'extrême pauvreté s'est accrue de 11 % au cours de l'année 2017. Le pays connaît, et depuis longtemps, une violence au quotidien : 59 103 personnes ont été assassinées en 2017, en moyenne une toutes les neuf minutes, contre 57 549 en 2016. Pareille violence est due à la misère mais aussi au maintien de l'ordre, car beaucoup de ces morts arrivent lors d'affrontements avec la police – c'est pourquoi le Brésil est en tête du palmarès mondial pour le nombre de policiers tués (372 en 2015, 437 en 2016, 385 en 2017). La plupart des victimes, côté population civile, sont des hommes noirs et jeunes (82 % ont entre 12 et 29 ans). L'âge moyen des policiers décédés est un peu plus élevé ; 56 % sont noirs et 43 % blancs. Les Etats les plus criminogènes (dans le Nord et le Nordeste) sont également ceux qui votent le plus à gauche, mais ce n'est pas pour cette raison qu'ils sont les plus criminogènes : c'est parce qu'ils sont les plus pauvres...

Dans une société aussi inégalitaire, les plus riches ne se sentent pas en sécurité. Ils vivent depuis longtemps entourés de multiples fortifications, avec gardes, systèmes de vidéosurveillance très sophistiqués et voitures blindées ; mais ils cherchent de plus en plus à s'installer sous des cieux davantage sereins à l'étranger. Jorge Paulo Lemann, l'homme tenu pour le plus riche du Brésil (il possède environ 105,96 milliards de réaux à son nom), est ainsi parti s'établir à Zurich : à la fin des années 90, trois de ses enfants avaient subi une tentative d'enlèvement sur le chemin de l'école, et n'y avaient échappé que grâce à leur chauffeur et au blindage de la voiture.



Manifestation anti-Bolsonaro

Le nombre de Brésiliens habitant à l'étranger qui se sont enregistrés pour pouvoir voter cette année a augmenté de 41 % par rapport à 2014. Les Etats-Unis sont une de leurs destinations préférées, mais depuis quelques années le Portugal est très prisé – en particulier les zones les plus huppées autour de Lisbonne. Un promoteur immobilier portugais annonçait récemment y avoir vendu à des milliardaires brésiliens des immeubles valant chacun entre 400 000 et 5 millions d'euros.

En conclusion, quel'un a-t-il idée de comment changer l'ordre établi au Brésil sans rien casser, sans pratiquer la moindre violence, en se maintenant dans les clous et au goût des âmes tendres, toujours attentives à dénoncer toute action qui dépasse la défense des prétendus « droits de l'homme » ? Il suffit d'écouter le nouveau président de la République pour comprendre que le nombre d'assassinats grimpera dès l'an prochain de manière sensible : l'homme à la bible dans une main et au revolver dans l'autre va permettre aux policiers de tirer au moindre clignement d'œil !

Elisario